

Cerur

171 rue de Vern
BP 70416
35204 Rennes cedex 2
Tél : 02 99 50 70 22
Fax : 02 99 53 13 60
cerur@cerur-reflex.org

MANA

5 rue d'Alsace
Résidence Blaise Pascal
35400 SAINT MALO
Tél : 02 23 18 30 23
ici.mana@wanadoo.fr

Programme de recherche Vieillesse de la population et Habitat

« SYSTEMES RESIDENTIELS DES JEUNES RETRAITES ET POLITIQUE DE L'HABITAT DE TERRITOIRES LITTORAUX EN BRETAGNE »



Rapport Final

Date : 09 Janvier 2009

N° du MAPA :
F06.27/0600413

Affaire suivie par Francine
Benguigui et Phuong Mai Huynh

Plan urbanisme Construction Architecture

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
Ministère du Logement et de la Ville

Ce rapport de recherche a été rédigé par Stéphane Chevrier, sociologue (MANA), et responsable scientifique de la recherche, et par Gérard Darris, architecte sociologue (CERUR).

Une partie des entretiens avec les ménages jeunes retraités a été effectuée par Marilyn Le Goff, sociologue, diplômée du master 2 Aménagement et Collectivités Territoriales de l'université de Rennes 2.

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »

Sommaire

INTRODUCTION	5
1. Primarité et secondarité	6
2. Système résidentiel.....	9
3. Famille-entourage	12
4. Moment décisif et travail biographique.....	13
PARTIE 1 - LA DOUBLE RESIDENCE DANS LES TERRITOIRES.....	19
De l'opposition binaire résidence principale/secondaire à la double/multi-résidence.....	21
Regards des acteurs du territoire.....	28
Perceptions des maires et élus rencontrés	29
Perceptions des professionnels de l'immobilier et des prestataires de services.....	31
PARTIE 2 ARCHIPELS RESIDENTIELS	35
Introduction : la géographie résidentielle	37
Portrait : M. et Mme Didier	39
Figure-type : Pied-à-terre à la mer	42
Thématique : L a retraite un moment décisif ?.....	45
Portrait : M. et Mme Wally.....	50
Figure-type : Studio en ville	54
Thématique : Double résidence et patrimoine	56
Portrait : Mme Gwénola	60
Figure-type : Double résidence.....	63
Thématique : Confort et distance : rapports entre résidences	66
Portrait : M et Mme Pétula	71
Figure-type : Maison de famille.....	75
Thématique : Penser l'avenir	79

PARTIE 3 CARTES D'IDENTITE	85
Introduction : géographie du soi	87
Portrait : M. et Mme Lancelot	89
Figure-type : S'enraciner	92
Thématique : Le soi-passé	94
Portrait : M et Mme Delphine	104
Figure-type : Assignation à résidence	106
Thématique : Homme et femme	109
Portrait : M. Tanguy	115
Figure-type : Faire maison à part	118
Thématique : Maison et travaux	122
Portrait : . M. et Mme Morgane	126
Figure-type : Maison et indépendance	129
Thématique : Co-habiter séparément	131
Conclusion	135
Annexes	137

Introduction

Le terme « résidence secondaire » apparaît pour la première fois, dans l'arsenal statistique de l'INSEE, au cours du recensement de 1946. Cette nouvelle catégorie permet d'apprécier le « train de vie » des Français afin d'asseoir une juste répartition de l'impôt sur les ménages les plus fortunés¹. Avant d'être un concept sociologique, « résidence secondaire » est une catégorie administrative destinée à mesurer le patrimoine des contribuables. Si cette catégorie nous informe sur la possession d'un bien ou sur la fortune d'un ménage, elle ne nous dit rien sur les usages, sur les pratiques et sur le rapport affectif que ses propriétaires ou ses habitants peuvent entretenir avec ce bien. Si elle est muette sur les manières d'habiter ou sur le rapport à l'habitat, elle instaure cependant une partition et une hiérarchie entre le « principal » et le « secondaire ». Cette résidence semble être secondaire, sans importance, pour des ménages qui passeraient l'essentiel de leur existence dans une résidence dite « principale » où ils votent et paient l'impôt. Elle ne serait pas la « vraie résidence » ou la « vraie maison » ; elle ne serait qu'un luxe, un caprice, une danseuse pour gens riches qui s'y investiraient le temps d'un week-end ou de vacances avant de retrouver leur véritable foyer, là où se jouerait l'essentiel de leur vie sociale. Ainsi, au ménage, à la famille nucléaire correspondraient un toit unique et une unique résidence.

Pourtant, le nombre de résidences secondaires n'a cessé de croître depuis le recensement de 1946 qui voit l'introduction de cette nouvelle catégorie. Ce nombre a été multiplié par dix en cinquante ans. La part des résidences secondaires dans le parc de logements passe ainsi de 5,9% en 1962 à 8% en 1975 pour atteindre 10% en 1990². La résidence secondaire n'est plus un phénomène marginal, le privilège de quelques nantis qui pourraient s'offrir une villa à la campagne à la manière des aristocrates ou des bourgeois d'autrefois fuyant la ville. En effet, la moitié des résidences secondaires est possédée par des ménages aux revenus modestes. La résidence secondaire n'est plus toujours cette « maison de campagne » rustique et sans confort, îlot de verdure en marge du monde urbain, d'ailleurs depuis 1975, une résidence secondaire sur deux est construite dans un immeuble collectif³. L'opposition ville / campagne largement fondatrice de l'imaginaire de la résidence secondaire semble avoir perdu une bonne partie de son contenu. Les frontières du monde urbain et du monde rural sont aujourd'hui difficiles à saisir.

¹ Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova, « De la double résidence », In M.Segaud, J. Brun, J.-C. Driant, Dictionnaire de l'habitat et du logement, Paris : Colin, 2003.

² Françoise Dubost, « De la maison de campagne à la résidence secondaire », F. Dubost (dirigé par) L'autre maison. La « résidence secondaire », refuge des générations, Paris : Autrement, 1998.

³ Françoise Dubost (1998), Ibid.

Si au cours des années 70-80, les chercheurs⁴ se sont penchés, parfois avec un regard critique, sur cette « colonisation » du monde rural par les résidents secondaires en quête de nature, de retour aux sources, de traditions et de loisirs etc., le regard a aujourd'hui largement changé, les problématiques se sont déplacées vers d'autres objets de recherche. La résidence secondaire, catégorie administrative, « signe extérieur de richesse », « anti-ville », « deuxième phylloxera » pour un monde rural en proie à l'urbanisation, ne semble plus être marquée par le « sceau de l'infamie »⁵. Elle est, au contraire, un objet de recherche légitime qui permet d'éclairer les nouvelles pratiques du territoire et les nouvelles compositions familiales ou conjugales imaginées par les acteurs sociaux.

1. Primarité et secondarité

Ces catégories administratives construites pour rendre compte du patrimoine des ménages ne parviennent pas à témoigner de l'attachement des personnes à ces différents lieux de résidence. Les termes résidences secondaires ou résidents secondaires sont parfois refusés par ceux-là même qu'ils prétendent qualifier⁶. Ces termes sont parfois jugés péjoratifs par des résidents qui se sentent attachés au lieu, appartenir aux territoires qui les accueillent quelques semaines dans l'année⁷. Ces résidents secondaires ne se perçoivent pas comme des colons vivants à contre-courant de la société locale ou des « parisiens » riches à millions investissant les campagnes. Cette autre résidence participe parfois à la définition de leur identité et à la construction d'une mémoire familiale. La durée de son occupation peut être relativement brève, elle n'en constitue pas moins un point de repère central dans la géographie de leur imaginaire. Par ailleurs, comme le souligne Rolande Bonnain, la population d'un village ou d'un pays n'oppose pas de manière aussi tranchée les gens du cru aux étrangers : « il

⁴ Michel Marié et Jean Viard, « La campagne inventée ou ce qu'il advient des rapports entre paysans, leurs communautés et l'environnement dans quatre villages d'un pays de Moyenne Provence », *Le Paradou/Actes Sud*, 1977. Christian Bromberger et Georges Ravis-Giordani, « Le Deuxième phylloxera. Facteurs, modalités et conséquences des migrations de loisirs dans la région Provence alpes côte d'Azur », Aix-en-Provence, CRESM, 1977. Christine Dourlens et Pierre Vidal-Naquet, « Campagnes à vendre. Les transformations des filières de production des résidences secondaires », Aix-en-Provence, CELTE, 1980. Dan Ferrand-Bechmann, « L'anti-ville : les résidences secondaires », Thèse de 3^e cycle en sociologie, Université Paris X Nanterre, novembre 1974. Bernard Kalaora, « Les résidences secondaires dans l'évolution du tissu rural. L'exemple de l'orléanais », Paris : L'harmattan. Françoise Cribier, « Les résidences secondaires des citadins dans les campagnes françaises », in *Etudes rurales*, n°19-50, 1973

⁵ Philippe Bonnain et Roselyne de Villanova (2003), Op.Cit.

⁶ Rolande Bonnain, « « Vrais » et « bons » résidents secondaires. Perception des nouveaux arrivants et formes actuelles de la cohabitation », in Philippe Bonnain et Roselyne de Villanova (1999), Op.Cit.

⁷ Nathalie Ortat, « Les multiples réalités du terme « résidence secondaire », in P.Bonnain et R. De Villanova (sous la dir. de), *D'une maison l'autre*, Paris : CREAPHIS, 1999.

y a des résidents secondaires qui sont plus secondaires que d'autres »⁸. Certains parviennent à gagner leur brevet de citoyenneté. Dès lors, il convient de sortir la « résidence secondaire » de la catégorie administrative dans laquelle elle était enfermée pour penser la relation qu'elle peut entretenir avec l'autre résidence, qualifiée de principale.

Pierre Sansot⁹ et Jean Rémy nous proposent de reprendre les notions de primarité et de secondarité¹⁰ pour comprendre ce phénomène. Pour Jean Remy et Liliane Voyé, la primarité correspond « à l'ensemble des utilités dictées par les exigences de la subsistance et de la survie. Elles sont régies par le calcul tandis que la secondarité renvoie à l'ensemble des concrétisations qui, n'ayant pas le même degré de nécessité sociale, laissent s'exprimer la fantaisie, celle-ci correspondant soit à une possibilité de distance critique, soit à une évasion hors du champ de nécessités »¹¹. Dans un espace de secondarité, nous dit Jean Rémy, nous prenons distance individuellement ou collectivement vis-à-vis des rôles sociaux (familiaux, professionnels, politiques) et du contrôle social façonnés dans un espace de primarité. L'espace de secondarité est au sens goffmanien les coulisses de la vie sociale par opposition à la scène où se joue une part importante de notre existence. La primarité et la secondarité, le principal et le secondaire, doivent être compris dans le jeu de réciprocité ou dans la tension que ces deux pôles instaurent. Ils n'ont pas de sens l'un sans l'autre. La primarité est davantage marquée par la contrainte, la nécessité, l'obligation. La secondarité est, au contraire, un espace de liberté, de distance critique, de fantaisie, de rêverie. Elle est notre grenier¹² où nous aimons nous blottir dans le bric-à-brac de nos souvenirs. Elle est une porte de sortie qui permet de fuir par le corps ou par l'esprit le quotidien. Mais il suffit que la contrainte disparaisse pour que la secondarité s'épuise. La référence à Erwin Goffman souligne l'importance de la dimension identitaire dans la définition de ce concept. La secondarité « peut être l'endroit où l'on prend conscience de soi et où l'on se plaît à explorer les possibles »¹³. Elle est un endroit où l'on peut explorer d'autres définitions de soi et échapper à l'imposition de définitions liées au statut matrimonial ou professionnel. Le regard de l'autre, le poids des identités imposées semblent moins pesants ou moins stigmatisant. On s'autorise des écarts, une liberté d'interprétation des rôles qui semblent permis par le caractère éphémère de cette parenthèse.

⁸ Rolande Bonnain (1999), Op.Cit., 168.

⁹ P. Sansot, H. Strohl, H. Torgue, C. Verdillon, « L'espace et son double. De la résidence secondaire aux autres formes secondaires de la vie sociale », Paris : Editions du Champ urbain, 1978.

¹⁰ Jean Remy, « Dédoublément des espaces sociaux et problématiques de l'habitat », in P. Bonnain et R. De Villanova (1999), Op.Cit .

¹¹ Jean Remy et Lilian Voyé, « Ville, ordre et violence », Paris : PUF, 1994.

¹² Gaston Bachelard, « La poétique de l'espace », Paris : PUF, 1959.

¹³ Jean Remy (1999), Op. Cit., p. 319.

L'espace de secondarité n'est pas toujours lieu de résidence. La nuit joue probablement ce rôle pour de nombreux groupes de jeunes. Au cours de recherches précédentes, nous avons montré son importance dans la construction identitaire des jeunes de 14 à 24 ans¹⁴. La nuit, et les pratiques festives qui lui sont associées, s'opposent au jour, temps des adultes, temps du travail, temps des contraintes. Entre pairs, aux cours d'expériences festives, ces adolescents ou ces jeunes adultes explorent des définitions d'eux-mêmes. Renault Epstein et Astride Fontaine¹⁵ ont bien montré l'importance des déambulations nocturnes dans l'expérience festive des jeunes raveurs. Le lieu de la fête joue un rôle central dans la construction de cette symbolique festive. Le site de la free-party ou de la rave (une friche urbaine, une base militaire désaffectée, un entrepôt à l'abandon, une carrière, une forêt, un parking souterrain etc.) participe à la construction d'un imaginaire. Le caractère exotique, extraordinaire et secret du lieu ou du non-lieu investi de nuit entretient ce sentiment de participer à un voyage aux franges du monde urbain¹⁶. Le site dessine un univers de fin du monde, d'apocalypse, de chaos urbain¹⁷ à la *Mad Max*.

La primarité et la secondarité ne sont pas attachées aux lieux, Il convient donc d'identifier les espaces de primarité et de secondarité du point de vue des acteurs qui les pratiquent et se les approprient. La signification d'un espace peut évoluer ; il peut devenir un espace de primarité après avoir été espace de secondarité ; il peut ainsi perdre sa force évocatrice qui hier permettait de stimuler la rêverie ou la fantaisie. La résidence secondaire ne doit pas être systématiquement associée à la secondarité. Comme nous le verrons, la résidence secondaire peut conduire au renforcement de contraintes et à la réaffirmation de rôles sociaux qui semblaient avoir disparu dans l'espace de primarité. Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova observent que les résidences secondaires sont fréquemment « le lieu d'élection des hommes, espace où ils peuvent actualiser une dimension importante du rôle masculin (bricolage en particulier) tandis que les femmes investissent la résidence urbaine, espace sur lequel elles règnent »¹⁸. En effet, la résidence secondaire est souvent propice à la pratique du bateau, du bricolage, du jardinage, de la chasse, de la pêche ou de la cueillette des champignons, activités largement plébiscitées par les hommes. Le mythe du retour entretenu par de nombreuses familles de migrants, la survalorisation du pays où l'on retourne ponctuellement durant les vacances d'été, où l'on construit une maison, sous-occupée une très grande partie de

¹⁴ Stéphane Chevrier et Christophe Moreau, « Le deuil de l'enfance. Pratiques festives des jeunes de 14 à 24 ans en Ile et Vilaine », 2007.

¹⁵ Renaud Epstein et Astrid Fontaine, « Aller en rave. Un voyage aux marges de la ville », PUCA, 2006.

¹⁶ Christophe Moreau et André Sauvage, La fête et les jeunes. Espaces publics incertains, Rennes : apogée, 2006.

¹⁷ Sandy Queudrus, La free-party, sociologie d'un vagabondage festif, Quaderni, n°44, 2001

¹⁸ Philippe Bonnin et Roselyne De Villanova (2003), Op.Cit., 375.

l'année, jouent ce rôle d'espace de secondarité. Mais cette résidence secondaire, pourtant rêvée, peut rapidement se révéler être un lieu d'enfermement identitaire pour des femmes contraintes de jouer des rôles sociaux traditionnels. L'espace quitté, l'espace de migration est alors réinventé à la lumière des contraintes du pays natal. Paradoxalement, il devient parfois ce lieu de liberté survalorisé parce que quitté. La survalorisation de ce lieu témoigne d'un travail identitaire profond qui conduit à interroger, voire à dénoncer, les rôles sociaux et les identités passées. De la même manière, il est important de ne pas confondre loisir et secondarité. L'existence d'une activité de loisir (le ski ou la voile par exemple) ne suffit pas à faire d'une résidence ou d'un lieu un espace de secondarité. Le loisir ne permet pas toujours cette prise de distance au rôle ; il enferme parfois la personne qui se sent tenue de pratiquer telle activité de loisir conformément au rôle social qui est le sien. L'activité pratiquée en résidence secondaire n'est plus alors cette parenthèse de liberté. Un espace de secondarité doit devenir un lieu d'investissement imaginaire qui permet d'échapper à l'enfermement dans les rôles sociaux.

2. Système résidentiel

Résidence principale et résidence secondaire forment un **système résidentiel** (ou espace résidentiel) défini comme « un habitat articulant plusieurs aires de résidence séparées dans l'espace et occupées différemment dans le temps »¹⁹. Elles sont les deux pôles d'un même « archipel résidentiel »²⁰. Les résidents peuvent être propriétaires, locataires ou bénéficiaires de ces lieux de résidence qui peuvent prendre la forme d'une maison individuelle, d'un appartement, d'un cabanon ou d'un mobil-home... L'important n'est pas la forme et la nature des résidences mais leur existence même en tant qu'espaces de secondarité potentiels et la possibilité qu'elles offrent d'introduire une alternance résidentielle, des variations saisonnières. Les cabanons marseillais, les bungalows dans les jardins ouvriers de Stockholm, les châteaux des Canuts lyonnais au XIXe siècle jouent ce rôle²¹... Une chambre d'hôtel, un gîte rural ou un camping-car peuvent-ils entrer dans la définition d'un système résidentiel ? Les polarités d'un système résidentiel supposent une forme d'ancrage territorial. Si la chambre d'hôtel, le gîte rural ou le terrain de camping sont pratiqués depuis de nombreuses années au point de constituer un repère géographique pour les membres de la famille, ils entrent alors dans la définition de ce qu'est un système résidentiel. Robinson Crusoë lui-même s'est inventé

¹⁹ Daniel Pinson, « Du logement pour tous aux maisons en tous genres », Paris : PCA, Collection recherche, 1988.

²⁰ Philippe Bonnin et Roselyne De Villanova (2003), Op.Cit.

²¹ Françoise Dubost, Les jardins ordinaires, Paris : L'Harmattan, 1984. André Bruston, « La régénération de Lyon », Espaces et société n°15, Avril 1975.

un système résidentiel en son île, manière de rompre l'enfermement insulaire²². Notons que la fréquentation longue d'un même lieu est très souvent à l'origine de l'acquisition d'un bien immobilier (terrain ou immeuble)²³. La chambre d'hôtel, le gîte rural ou le camping²⁴... constituent parfois la première étape de la fondation d'un système résidentiel. Le camping-car constitue quant à lui un cas limite. Le camping-car est une île flottante qui par définition peut s'affranchir de l'inertie résidentielle. Cependant, certaines pratiques peuvent être très peu mobiles et préfigurer elles-aussi l'amorce d'un système résidentiel. Les pratiques plus vagabondes et erratiques du territoire sont cependant difficiles à inclure dans cette recherche. De la même manière, les voyages, très souvent marqués par cette même volonté de découverte, ne peuvent entrer dans la définition d'un système résidentiel. Les différents points de l'archipel résidentiel doivent pouvoir être géo-localisés précisément sur la carte des jeunes retraités. Une définition trop extensive du concept nous fait courir le risque de diluer notre objet de recherche.

Il est important d'insister sur la dimension temporelle du système résidentiel. Un système résidentiel forme des « configurations spatio-temporelles définies par les différents lieux de séjour et la fréquence de résidence dans chacun d'eux »²⁵. Si le système ou l'espace résidentiel se définit par le dessin des lieux de résidence laissé dans l'espace, il se définit aussi par la fréquence de l'alternance et la durée du séjour en chacun de ces lieux. Martyne Perrot parle à ce propos de « résidence alternante »²⁶ pour rappeler le caractère complémentaire de ces différents lieux de résidence pratiqués tour à tour. La résidence seconde ou tout autre lieu de secondarité inscrit dans un système résidentiel est rythmée par des « variations saisonnières »²⁷. Par saisons, il faut comprendre l'alternance des séjours entre lieux de résidence. Ces « saisons » peuvent être relativement brèves (un week-end par exemple). Ainsi, à dessin identique correspondent des systèmes résidentiels différents. La définition du concept pose aussi la question de la durée d'occupation : à partir de combien de semaines ou de mois d'occupation une résidence peut-elle être inscrite à l'inventaire géographique de l'archipel résidentiel ? Il est difficile de répondre à cette question. Une résidence secondaire, qui durant de nombreuses années aura été très peu fréquentée, peut soudain être l'objet de toutes les attentions. La très faible fréquentation d'une polarité du système n'enlève rien à son intérêt. Les

²² Jean-Didier Urbain, « Du mythe à la manière. Résider selon Robinson en son île », in P. Bonnin (2002), Op. Cit.

²³ Jacques Cloarec, Pied-à-terre, Pieds dans l'eau, In Françoise Dubost (1998), Op. Cit.

²⁴ Olivier Sirost, « Habiter en camping ou l'art de se nicher dans le paysage », in P. Bonnin (sous la dir. de) Manière d'habiter, n°73, 2002.

²⁵ O. Barbary, F. Dureau, « Des citadins en mouvement. Analyse des pratiques résidentielles à Quito (Equateur), Cahiers des Sciences Humaines, n°29, 1993 (cité par C. Clément et C. Bonvalet) (2006), Op. Cit., p.19.

²⁶ Martyne Perrot, « La maison familiale », in François Dubost (1998), Op.Cit.

²⁷ Anne Gotman et Jean-Michel Léger avec Benoîte Decup-Pannier, « Variations saisonnières de la vie familiale. Enquête sur les secondes résidences », in P.Bonnin et R. De Villanova (1999), Op. Cit.

résidences connaissent des cycles d'occupation variables et peuvent changer de statut en fonction de l'intérêt que leurs propriétaires ou leurs habitants leur portent.

La pratique alternée de ces aires de résidences ou de ces îlots permet ainsi l'alternance des rôles sociaux et une certaine prise de distance avec ces rôles et avec soi-même. L'invention de soi passe aussi par la construction d'espaces différenciés. La résidence secondaire offre à ses habitants la possibilité de gérer, de réguler de manière plus complexe et plus originale la distance à l'autre. Elle permet de retracer le dessin des frontières pour se rapprocher ou, au contraire, mettre à distance cet autre si présent au quotidien. L'autre peut prendre différents visages, il peut être un membre de l'entourage familial (conjoint, enfants, parent etc.), une relation de travail (collègue, client, partenaire etc.), un ami ou un voisin. L'autre, c'est aussi l'autre soi-même, celui que l'on a été, le « soi-passé » dont les résidences conservent la trace. La résidence peut stimuler la reviviscence des souvenirs et conduire à un travail réflexif sur soi-même nous rappelant ainsi la profondeur historique de la personne et le caractère pluriel de l'identité. Pour certains, la résidence secondaire est le lieu du repli fusionnel et intimiste sur le couple ou sur la famille réduite aux parents et aux enfants. Elle permet de créer de l'entre-soi centré sur le couple ou sur la cellule familiale. Pour d'autres, au contraire, elle offre la possibilité de décohabiter, de desserrer les liens du mariage pour retrouver un espace à soi à l'abri des contraintes conjugales ou familiales. Mais, c'est le plus souvent avec le monde du travail et l'environnement quotidien que cette résidence permet de prendre momentanément congé. Elle est très souvent le lieu de la mise à distance du boulot, des soucis professionnels. Sur le lieu de la résidence secondaire se pose à nouveau la question de la place accordée aux autres, gens du cru ou locaux. La porte est-elle grande ouverte aux voisins devenus des amis ou aux parents restés au pays ? Le résident secondaire cultive-t-il, au contraire, jalousement son indépendance en établissant une frontière symbolique, et parfois physique, avec le local pour mieux s'en démarquer ? Des années après son établissement, ce résident est-il toujours un « touriste », un « étranger », un « Parisien » aux yeux des gens du pays, des gens du coin ? L'investissement réalisé depuis de nombreuses années ne permet-il pas de se fondre dans le local, de faire oublier sa différence, de se faire adopter pour mieux inscrire ce lieu dans la géographie de sa carte d'identité ? L'ouverture à l'autre ne suffit généralement pas à modifier les frontières identitaires et les catégories d'appartenance ; il faut du temps pour faire oublier son étrangeté, son altérité, pour faire histoire, pour se sentir appartenir au lieu. C'est ce double jeu permis par la résidence secondaire qu'il convient de saisir pour comprendre ce qui se joue en termes identitaires au cœur d'un système résidentiel. Les doubles résidents ne se distinguent pas simplement par leurs origines sociales ou géographiques, ils se distinguent aussi par les réponses apportées à ces questions. Il existe différentes manières de faire du territoire pour construire un archipel résidentiel,

différents styles²⁸ qui soulignent la capacité des acteurs à produire du territoire et de l'identité.

3. Famille-entourage

Un système résidentiel ne se réduit pas aux résidences premières et secondes (pour ne pas dire principales et secondaires). Les archipels résidentiels sont parfois composés d'un nombre d'îlots plus important. Dans cette géographie, il est important de tenir compte des lieux de vacances - sous réserve qu'ils soient fréquentés de manière régulière durant des périodes relativement longues -, ils font alors sens pour la personne. Mais pour saisir véritablement la forme de ces espaces résidentiels, il est important de comprendre la place qu'occupent les proches pour les doubles résidents. À ces deux polarités que sont les résidences première et seconde, il faut parfois ajouter les logements de l'entourage. Une chambre, un appartement ou une maison sont parfois régulièrement prêtés aux doubles résidents. Ainsi, à ces deux pôles s'en ajoute parfois un troisième ou un quatrième qui étoffe le système résidentiel. À l'inverse, les doubles résidents prêtent parfois leur résidence première ou seconde durant leur absence. Les limites d'un système résidentiel sont rarement contenues dans le périmètre du couple. « La logique résidentielle est plus affaire de famille que de ménages, et mobilise souvent plusieurs générations »²⁹. Françoise Dubost constate elle aussi l'importance de la famille dans la « culture résidentielle secondaire »³⁰. Ainsi, pour saisir la dynamique de cet espace résidentiel, il ne faut plus simplement raisonner en termes de ménage ou de couple mais intégrer l'entourage des doubles résidents dans l'analyse. Nous empruntons à Céline Clément et Catherine Bonvalet la définition qu'elles proposent de ce concept. Par entourage, nous entendons : les membres de la lignée (père, mère, enfants, petits-enfants), les collatéraux (frères, sœurs, demi-sœurs et demi-frères), les membres de la conjugalité (conjoint, parents et enfants des conjoints), les personnes qui ont co-résidé au moins un an au domicile des intéressés et les personnes librement citées pour leur rôle clé (positif ou négatif)³¹. À cette famille-entourage, il ne faut pas oublier d'ajouter les défunts, en effet, nous verrons que les morts, parfois autant que les vivants, attachent les personnes aux lieux. Le poids du souvenir des proches associés aux lieux de l'enfance joue un rôle considérable dans la construction des systèmes résidentiels. Si on choisit parfois le lieu d'une résidence secondaire par attrait du climat ou de la région, il faut autre chose qu'une météo favorable ou un cadre de vie agréable pour en faire une « maison de

²⁸ André Sauvage, *Styles d'habiter et types d'habitants*, Espaces et Sociétés

²⁹ Philippe Bonnin et Roselyne De Villanova (2003), *Op.Cit.*, 374.

³⁰ Françoise Dubost (1998), *Op.Cit.*

³¹ Céline Clément et Catherine Bonvalet, « Les espaces de vie des familles recomposées », PUCA recherche, 2006.

famille »³² inscrite dans un système résidentiel. Par-delà la diversité des manières d'être résident secondaire, cette place occupée par la famille (au sens large) semble ainsi être un élément récurrent. Les systèmes des uns et des autres s'entremêlent au point qu'il est parfois difficile de les dissocier. Le concept d'espace résidentiel, tel que le définissent Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre, rend mieux compte de cet échec résidentiel : « l'espace résidentiel est défini comme la configuration de lieux incluant, d'une part la résidence secondaire, d'autre part, les résidences des parents et des proches. »³³. Le concept d'espace résidentiel est à distinguer du concept d'espace de vie³⁴, plus large.

4. Moment décisif et travail biographique

Les pages précédentes posent une définition implicite de l'identité. L'identité est le produit d'une construction ; elle prend forme au cours d'interactions. C'est en premier lieu dans le rapport étroit que l'enfant entretient avec l'autrui significatif (*significant other*) - le plus souvent sa mère - que s'opère ce travail de définition de soi ; c'est du point de vue et depuis la perspective d'autrui que l'individu se perçoit tout d'abord lui-même et prend conscience de soi. Si l'autre occupe une place centrale dans la définition de soi, l'identité est aussi le produit d'un colloque singulier, d'un travail réflexif sur soi. Ce travail de socialisation et de formation de soi concomitant ne s'achève pas avec l'enfance, il se poursuit tout au long de l'existence. La sociologie interactionniste et la sociologie phénoménologique auxquelles nous faisons référence accordent une grande importance aux périodes de transition, de rupture ou de crise qui peuvent être l'occasion d'une renégociation et d'une redéfinition de soi. Anselm Strauss ou Michael Pollack³⁵ ont respectivement rendu-compte du travail sur soi réalisé par les patients atteints d'une maladie grave ou par les prisonnières détenues dans les camps de concentration nazis. Ces épisodes de la vie constituent des moments décisifs (*fareful moment*) qui provoquent une rupture dans les routines de l'existence et demandent un travail réflexif sur soi important pour être intégrées à la biographie de la personne. Il faut produire un nouveau récit sur soi, « recoller les morceaux d'une vie » (*putting life back together*), pour redonner une unité à une trajectoire existentielle marquée par la rupture. « On ne peut réconcilier les identités passées, leur donner une cohérence vraisemblable en dépit de leur apparente diversité qu'en les regroupant sous une interprétation homogène »

³² Nathalie Ortar (1999), Op.Cit.

³³ Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre, « Les lieux de la famille », La famille dans tous ses espaces, Espaces et sociétés n°120-121, 2005.

³⁴ L'espace de vie est défini comme « l'espace fréquenté par chacun de nous, avec ses lieux attractifs, ses nœuds autour desquels se construit l'existence individuelle : le logis, la maison, les lieux de travail et de loisirs... C'est l'espace concret du quotidien » A. Frémont, J. Chevalier, R. Hein, J. Renard, Géographie sociale, Paris : Masson (cité par C. Bonvalet et E. Lelièvre 2005, op.cit., p.120)

³⁵ Michael Pollack, L'expérience concentrationnaire, Paris : Métailié, 2000.

(Strauss). Ce « travail biographique » rend compte de l'étroite liaison entre identité et nécessité d'une fabrication continue de l'unité du moi au sein d'une biographie³⁶. Le tournant biographique n'a pas toujours le caractère violent et tragique de la maladie ou de la déportation. La formation du couple, la naissance du premier enfant ou l'entrée dans le monde du travail constituent des temps forts dans l'expérience ordinaire d'une vie. La retraite constitue un moment décisif ou un moment critique qui appelle un travail réflexif nécessaire à la redéfinition de soi, à la réécriture d'un récit sur soi intégrant ce nouvel épisode. Le retraité doit abandonner des activités et des rôles pourvoyeurs d'identité et se redéfinir à travers le regard de l'autre et les catégories auxquelles il est parfois assigné. Comment le rappelle Vincent Caradec, le bénéfice d'une Carte senior ouvrant droit à des réductions tarifaires sur le réseau SNCF suffit à désigner son bénéficiaire comme senior. Pour autant, la retraite n'est pas nécessairement vécue comme une crise. Si le jeune retraité doit se désengager de certaines activités, de nouvelles opportunités d'engagement s'offrent à lui. D'autre part, comme nous le verrons, la retraite peut être progressive permettant une transition plus souple. Il n'est pas rare que le « départ » à la retraite ait été psychologiquement anticipé par une forme de désengagement professionnel.

Ces quelques remarques posent un ensemble de questions. Quelle place occupent les résidences première et seconde dans ce tournant biographique, lors de ce moment décisif ou critique ? Le départ à la retraite correspond-t-il à une transformation du système résidentiel ? En d'autres termes, la cessation d'activité professionnelle est-elle l'occasion de construire un système résidentiel (lorsque celui-ci n'existe pas : comment choisit-on alors le second lieu de résidence ?), de transformer la hiérarchie des résidences, (de faire de la seconde la première), de se libérer d'une résidence principale associée au monde du travail pour recomposer un système sur de nouvelles bases, de pratiquer une « cohabitation intermittente »³⁷ (living apart together) déjà repérée par Anne Gotman et Jean-Michel Léger³⁸ (dans cette configuration, la résidence secondaire devient préférentiellement celle de l'un des conjoints), de faire simplement varier les rythmes et les saisons de chacune des résidences ? Lorsqu'on est libéré des contraintes professionnelles, lorsqu'on peut choisir librement son lieu de résidence, quelle forme donne-t-on à son espace résidentiel ? Quel est le poids de l'entourage dans la formation de ce système ? Que nous révèle ce système quant à cet entourage ? Les principes de primarité et de secondarité font-ils encore sens lorsqu'on est libéré de rôles et de contraintes professionnels ? La résidence secondaire, aménagée parfois plus

³⁶ Jean Manuel De Queiroz et Marek Ziolkovski, L'interactionnisme symbolique, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 1994.

³⁷ Vincent Caradec, « Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement », Paris : PUF, 2004.

³⁸ Anne Gotman et Jean-Michel Léger (1999), Op. Cit.

confortablement et mieux équipée que la résidence principale, peut-elle encore jouer ce rôle d'espace de secondarité ? De manière plus fondamentale, comment les résidences du système résidentiel sont-elles mobilisées pour gérer cette période de transition, pour redéfinir son identité dans un rapport à soi et aux autres ?

Le système résidentiel est formé d'un ensemble hétéroclite d'objets, les résidences elles-mêmes, le mobilier et les nombreuses petites choses qui peuplent une maison individuelle ou un appartement. Il est important de souligner cette dimension matérielle, tangible, physique, du système résidentiel. Ces objets constituent des supports de la mémoire et de l'identité. Par leur présence, ils participent à la définition de la personne. Ces objets sont-ils des béquilles identitaires qui permettent de maintenir une certaine stabilité de soi dans une période de transformation ? Quels rôles jouent les objets dans le maintien et la transition des identités ? L'attachement aux choses est aussi une forme d'attachement à soi et aux autres qui donnent sens à une existence. Les objets gardent traces d'un « soi-passé ». Manipuler des objets ou pratiquer des lieux qui appartiennent à l'histoire de la personne, c'est d'une certaine manière activer des prothèses identitaires qui réactivent l'existence d'un soi-passé. La difficulté à manier ou à pratiquer ces objets ou ces espaces peut souligner de manière douloureuse le décalage entre l'image que l'on a de soi et l'image que l'on donne à travers des activités devenues difficiles. Le corps ou l'objet cassé par la chute témoigne que quelque chose s'est brisé. Le cadre matériel pourtant si familier, pourtant usé par l'usage répété, propose, par sa résistance soudaine, de nouvelles définitions de soi. L'identité n'est pas simplement affaire de discours sur soi. C'est aussi par la pratique, le faire que l'on dit quelque chose sur soi ou que l'on se dit quelque chose à soi. L'identité n'est pas simplement dialogique et réflexive, elle est aussi pragmatique³⁹.

L'autre volet de la recherche consiste à analyser l'impact de ces pratiques sur les territoires. Le passage à la retraite des générations du baby-boom, au-delà de son caractère massif qui impacte la demande de logements, génère de nouveaux comportements, dont on peut observer l'amorce, et qui préfigurent des bouleversements dans les modes d'habiter encore mal connus. Cette génération bénéficie en effet de niveaux de revenus relativement confortables, lui garantissant un large choix en matière de logement. Elle dispose d'une expérience de la mobilité touristique. Il s'agit par conséquent de mieux comprendre les stratégies patrimoniales de ces ménages en début de retraite, souvent détenteurs de deux logements au moins, les choix d'investissement ou de désinvestissement immobilier qu'ils opèrent. L'objectif est également de saisir comment les autres acteurs des politiques de l'habitat, qu'il s'agisse des responsables politiques locaux (élus), des professionnels de l'immobilier, ou de certains prestataires de

³⁹ Vincent Caradec (2004), Op. Cit.

services, perçoivent cette émergence de la double résidence, et ses impacts sur le territoire local.

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement des travaux de Pierre Sansot, Jean Rémy, Françoise Dubost et des chercheurs réunis autour de Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova sur l'autre maison, sur la résidence seconde qui, avec la principale, forme système résidentiel. Elle reprend les interrogations de ces chercheurs pour l'appliquer à un cycle de vie particulier : la retraite. Cette recherche se donne pour projet de saisir les pratiques résidentielles de jeunes retraités au sein de systèmes résidentiels. Par système résidentiel nous entendons : la configuration spatio-temporelle définie par les différents lieux de séjour (incluant, d'une part la résidence principale et la résidence secondaire, d'autre part, les résidences des enfants, des parents et des proches) et la fréquence de résidence dans chacun de ces lieux. Nous cherchons à repérer les formes idéales-typiques de ces configurations et les profils de résidents associés à ces configurations. Nous formulons les hypothèses suivantes : la cessation d'activité professionnelle ou le départ à la retraite constitue un « moment décisif » ou « moment critique » dans la « carrière » résidentielle des personnes, moment qui les conduit à modifier leurs pratiques résidentielles et à reconfigurer leur système résidentiel. Le départ à la retraite n'est pas envisagé comme une crise ou un moment de rupture mais comme un temps de renégociation identitaire. L'abandon de certains rôles sociaux liés notamment à l'activité professionnelle, les opportunités offertes par le temps libéré (engagements dans de nouvelles activités pourvoyeuses de sens et de rôles), le regard porté par les autres sur le retraité, les représentations que celui-ci porte sur la retraite ou sur les « personnes âgées » invitent à produire un nouveau récit sur soi pour donner du sens à ce « moment décisif ». C'est la dynamique de cette recomposition résidentielle qui retiendra notre attention car elle est révélatrice de ce qui se joue en termes identitaires. Pour saisir cette dynamique, il convient de tenir compte de la force et de la nature des attachements et des liens familiaux. Les systèmes résidentiels sont des indicateurs de ces liens qui forment l'entourage de la personne.

Cette recherche se déroule auprès de jeunes retraités disposant de deux résidences dont l'une au moins est située en Bretagne, dans les Pays de Saint-Malo ou d'Auray. Ce sont ces manières d'habiter alternantes dessinant des systèmes résidentiels révélateurs du travail identitaire réalisé lors de ce « moment décisif » qu'est le départ en retraite qui constituent l'objet de cette recherche.

Méthode

Cette analyse s'appuie sur 26 entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés auprès de jeunes retraités disposant d'au moins une résidence dans les Pays de Saint-Malo ou d'Auray, le plus souvent dans des communes littorales touristiques. Pour un certain nombre d'entre eux, ces entretiens ont été réalisés avec les deux membres du couple. Les rencontres ont eu lieu au domicile des doubles résidents, généralement dans leur résidence secondaire bretonne. Des observations de type ethnographique ont permis de compléter les données collectées sur le terrain et d'enrichir l'analyse. Cette analyse se fonde également sur une vingtaine d'entretiens auprès d'élus, de professionnels de l'immobilier (notaires, agents immobiliers, promoteurs et aménageurs), et de prestataires de services (sociétés proposant des services d'entretien, de gardiennage et de maintenance des résidences secondaires ou des résidences principales occupées par des personnes âgées).

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »



Partie 1

La double résidence dans les territoires

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »

De l'opposition binaire résidence principale/secondaire à la double/multi-résidence

La résidence secondaire, une notion en creux

La création de la réalité juridique des résidences secondaires répond aux exigences de l'administration fiscale. En termes statistiques, l'INSEE la définit en opposition à la résidence principale, ainsi nommée parce qu'occupée au moins 6 mois dans l'année. Le temps d'occupation de la résidence secondaire est donc comme minoritaire, et par extension comme le temps du vide, de l'inoccupation, par contraste avec le temps du plein de la résidence principale.

Divers travaux montrent que le terme de secondaire n'est pas utilisé fréquemment par les interviewés : plutôt qu'en opposition, les usagers des deux résidences les vivent en complémentarité, les activités pratiquées dans les deux logements formant un tout⁴⁰. Anne Gotman poursuit dans le même fil : elle n'observe pas de hiérarchie implicite ou désirée entre résidence principale et résidence secondaire, mais au contraire une nécessité de l'une et de l'autre : il ne s'agit pas d'arbitrer entre l'une ou l'autre, mais de profiter de l'une après l'autre⁴¹. Cette imbrication des usages et cet effacement des hiérarchies se renforçant encore avec l'arrivée à la fin du cycle de la vie active.

« Si la résidence secondaire a longtemps été considérée comme un mode d'hébergement touristique parmi d'autres, aujourd'hui elle apparaît davantage comme un second lieu de vie à côté de la résidence principale »⁴²

Dans les investissements en travaux réalisés, le clivage résidence principale/secondaire n'est pas non plus pertinent : la résidence secondaire peut s'avérer l'espace de bricolage principal, le temps passé à la participation à la construction de la maison secondaire étant en moyenne plus important que dans la maison principale (5 ans/2 ans). Le facteur

⁴⁰ Nathalie Ortar (1999), in Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit.

⁴¹ Anne Gotman (1999), in Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit

⁴² Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit.

discriminant de l'investissement des ménages dans leur logement ne relève pas de la distinction principal/secondaire, mais en réalité de la possession des résidences.⁴³

Des indicateurs statistiques impuissants à rendre compte de la complexité des pratiques

Les termes de principal/secondaire appliqués au logement peinent à éclairer la diversité des usages. Comme l'indique Jean-Didier Urbain, « les citadins sont de plus en plus attirés par la birésidentialité sous toutes ses formes : déclarées, officieuses, voire illégales ou clandestines »⁴⁴. Le camping sauvage, le caravaning, le camping-car, le mobil-home ou le cabanon oscillent entre l'éphémère et le durable, le vagabond et le sédentaire : ils participent à ce phénomène de double/multi résidentialité sans en avoir le statut officiel, et échappent ainsi en bonne partie aux statistiques. Ils peuvent être vus comme « les embryons de la bilocalité⁴⁵ ».

Il serait pour autant instructif d'analyser ces modes d'occupation de l'espace non comme de simples modes d'hébergement touristique, mais aussi l'expression de besoin de seconde résidence.

Le développement des réseaux de transports (autoroutes, fer) a contribué aussi depuis une dizaine d'années à complexifier l'usage de la résidence secondaire⁴⁶. La vitesse atténuée les distances symboliques et facilite la multiplication des trajets, même si la distance continue à conditionner les rythmes de l'alternance.

Les locations temporaires ou hébergement chez autrui ne sont pas comptabilisés. Or, selon Philippe Bonnin⁴⁷, un tiers des ménages bénéficient de la résidence d'un parent ou d'un ami pour leurs vacances, et 13% des résidences secondaires sont habitées régulièrement par une personne n'habitant pas la résidence première. Et 5 à 6% des propriétaires de résidences secondaires ont leurs deux résidences occupées en réalité sur un total de 18 mois cumulés en un an, parfois les deux résidences sont occupées en permanence ou presque. Le phénomène grandissant des réseaux d'échange de maisons contribue aussi sans doute à ces usages multiples.

⁴³ Claudette Bonnette-Lucat, « Le bricolage, d'une résidence à l'autre », in Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit.

⁴⁴ Jean Didier Urbain, « Paradis verts, désirs de campagnes et passions résidentielles » Editions Payot, 2002

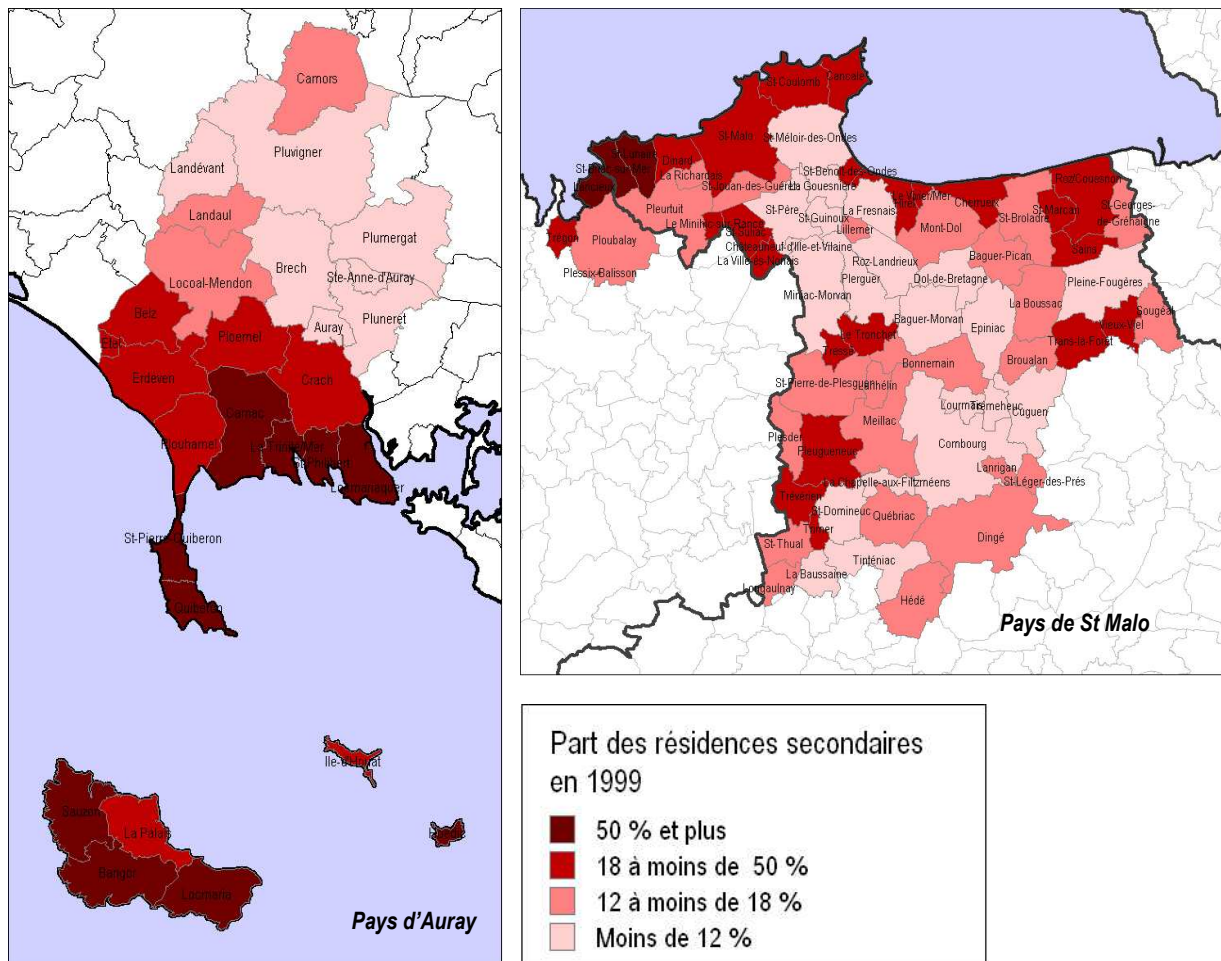
⁴⁵ Philippe Bonnin, « La domus éclatée », in Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit.

⁴⁶ Nathalie Ortar, « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine », Université Paris 1 – GIS socio-économie de l'habitat, Actes journée d'étude jeunes chercheurs, 20 mai 2005

⁴⁷ Philippe Bonnin, « La domus éclatée », in Philippe Bonnin, Roselyne De Villanova (1999), Op Cit.

L'analyse statistique permet de relever malgré tout ces mutations d'usage des résidences secondaires

L'observation de quelques données statistiques⁴⁸ sur nos deux territoires permet cependant de mettre en évidence quelques évolutions significatives.



Taux de résidences secondaires dans les Pays d'Auray et de Saint-Malo (1999)

L'essor des résidences secondaires a été spectaculaire depuis plus de 50 ans : 225 000 comptées en 1946, plus de 3 millions en 2000, dont 60% en milieu rural. Malgré cette présence dominante dans l'espace rural, Jean Didier Urbain note que les séjours et nuitées dans l'espace littoral n'ont cessé de progresser, alors que le déclin relatif de la campagne s'est poursuivi⁴⁹.

Dans nos deux terrains d'étude, on relève tout d'abord que le rythme de progression des résidences secondaires a été moins rapide que celui des résidences principales durant

⁴⁸ Commande à la DRE Bretagne et exploitation des fichiers FILOCOM sur les périmètres des Pays de Saint-Malo et d'Auray pour les années 1999 et 2005

⁴⁹ Jean Didier Urbain, Op Cit.

ces années récentes, marquées par un boom immobilier significatif : alors que le nombre de résidences principales a progressé de +16,3% entre 1999 et 2005 pour le Pays d'Auray et de +9,5% pour le Pays de Saint-Malo, les résidences secondaires ont augmenté plus modérément, respectivement de 13,2% et de 1,3%.

Le poids des résidences secondaires est nettement plus significatif dans le Pays d'Auray (près de 37% de l'ensemble des logements en 2005), ce secteur englobant des communes éminemment touristiques (Carnac, La Trinité-sur-Mer, les communes de Belle-Île, etc.), alors qu'il est plus faible dans le Pays de Saint-Malo, qui compte une ville centre importante, et un arrière-pays rural assez vaste. D'autre part, dans des territoires (littoraux bretons) où le poids des maisons individuelles est très élevé dans les résidences principales (malgré un développement relatif de la part du collectif ces dernières années), on observe que la part de l'habitat collectif est relativement plus forte dans le parc des résidences secondaires :

Part des RP/RS en individuel/collectif dans le total des logements⁵⁰

		Résidences principales		Résidences secondaires	
		individuel	collectif	individuel	collectif
Pays d'Auray	1999	45,4%	12,3%	23,5%	13,6%
	2005	46,1%	12,9%	23,8%	13,0%
Pays de Saint-Malo	1999	50,3%	21,9%	13,5%	8,7%
	2005	51,7%	22,2%	12,6%	8,4%

Source : Fichier FILOCOM - DGI

Mais la demande en résidence secondaire a profondément évolué : signe d'une aspiration à une occupation plus permanente, la surface des résidences secondaires construites s'est modifiée : les programmes d'investisseurs en résidentiel de loisirs, composés de petits logements, qui ont fleuri sur la côte ou dans les stations de sports d'hiver dans les années 70/80, ne sont plus au goût de la clientèle. La demande s'oriente vers des standards de confort et de surfaces plus proches des résidences principales : ainsi, selon l'observatoire du littoral, la surface moyenne des résidences secondaires construites sur le littoral métropolitain serait passée de 57m² en 1990 à 105m² en 2003, soit une surface dépassant celle des résidences principales.

Dans nos terrains, l'observation des évolutions dans le stock (des résidences secondaires) est évidemment moins spectaculaire, mais la tendance à la croissance moyenne des surfaces des résidences secondaires se vérifie, avec une progression des surfaces moyennes similaire à celles relevées pour les résidences principales : ainsi la part des résidences secondaires « petits logements » (moins de 55m²) se réduit, alors que celle des « grands logements » (plus de 95m²) augmente assez nettement : on peut

⁵⁰ Les pourcentages sont ici exprimés sur le total de s logements (RP + RS + logements vacants...)

lire cette évolution comme une demande accrue de prestations, de confort dans la résidence secondaire, traduisant aussi une occupation sur des temps plus longs, pas seulement durant la période estivale.

Evolution de la part des logements RP/RS selon les surfaces⁵¹

		Résidences principales		Résidences secondaires	
		<55m ²	>95m ²	<55m ²	>95m ²
Pays d'Auray	1999	18,6%	40,7%	41,8%	30,0%
	2005	17,4%	43,8%	38,8%	31,1%
Pays de Saint-Malo	1999	20,9%	31,4%	40,6%	24,0%
	2005	19,3%	35,2%	37,3%	27,0%

Source : Fichier FILOCOM - DGI

Les diverses enquêtes statistiques donnent le profil dominant de l'occupant de la résidence secondaire : un ménage retraité disposant de ressources supérieures. L'enquête réalisée en 2000 par la Sofres pour la Direction du tourisme⁵² indique par exemple que les résidences secondaires sont détenues à 39% par des retraités (alors qu'ils ne représentent que 23% dans l'ensemble de la population française de 15 ans et plus), ou encore à 28% par des ménages âgés de plus de 65 ans (16% de la population française), et à 41% par des ménages ayant de revenus supérieurs à 3 000€/mois (seulement 18% de la population française). On sait par ailleurs que c'est entre 60 et 69 ans que les ménages possédant un second logement autre que leur résidence principale (résidence secondaire, logement loué...) sont les plus nombreux. Et c'est chez les franciliens que les propriétaires de résidences secondaires sont les plus représentés, 25% d'entre eux étant possesseurs d'une résidence secondaire, contre seulement 11 % pour la moyenne des ménages français⁵³.

Ces tendances se vérifient dans les territoires d'étude : l'âge des propriétaires de résidences secondaires est nettement plus élevé que celui des résidences principales. En effet, les propriétaires de résidences secondaires sont pour près de 60% en 2005 âgés de plus de 60 ans, et surtout, la proportion de ces propriétaires âgés de plus de 60 ans a progressé assez nettement depuis 1999.

⁵¹ Les pourcentages sont ici calculés à l'intérieur de chaque catégorie RP ou RS

⁵² Enquête portant sur un échantillon de 20 000 ménages, citée dans Patricia Lejoux, « Les mobilités du temps libre : de nouveaux espaces de différenciations sociale et spatiales », in Vieillesse de la population et du logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales, PUCA, Op Cit.

⁵³ Christelle Minodier, Christelle Rieg, INSEE, « Le patrimoine immobilier des retraités : une approche descriptive », In « Vieillesse de la population et du logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales », PUCA, Op Cit.

Part des propriétaires âgés de plus de 60 ans dans les RP et les RS

	<i>Pays d'Auray</i>		<i>Pays de Saint-Malo</i>	
	<i>Résidences principales</i>	<i>Résidences secondaires</i>	<i>Résidences principales</i>	<i>Résidences secondaires</i>
1999	46,3%	54,6%	51,5%	56,9%
2005	47,2%	58,4%	50,3%	59,8%

Source : Fichier FILOCOM - DGI

En termes de migrations résidentielles pour les résidences principales ou de localisation des résidences principales des propriétaires de résidences secondaires, l'analyse statistique fournit aussi des éclairages intéressants. Pour les résidences principales, les migrations résidentielles sont caractérisées par le poids de la proximité : dans nos terrains, autour des ¾ des changements de résidences principales s'effectuent au sein de la même commune, et pour 15% vers une autre commune dans le département ; les migrations inter-régionales ne représentent que 5% environ de l'ensemble des migrations.

Les migrations inter-régionales, voire internationales, caractérisent en revanche de manière dominante les relations entre résidences secondaires et principales : dans nos deux terrains, la part des migrations inter-régionales est majoritaire, moins marquée cependant dans le Pays de Saint-Malo, dont une part plus significative de résidences secondaires est détenue par des habitants du département (des rennais notamment). La part des clientèles étrangères augmente également (elle est plus marquée dans le secteur de Saint-Malo avec l'arrivée des britanniques).

Localisation extra-régionale des résidences principales des détenteurs de résidences secondaires

	<i>Autre région métropolitaine</i>		<i>Etranger</i>	
	<i>Pays d'Auray</i>	<i>Pays de Saint-Malo</i>	<i>Pays d'Auray</i>	<i>Pays de Saint-Malo</i>
1999	65,4%	51,0%	3,1%	4,4%
2005	64,7%	52,3%	3,4%	5,2%

Source : Fichier FILOCOM - DGI

Mais il ne faut pas perdre de vue que, pour une part non négligeable, la résidence secondaire peut aussi avoir une localisation proche de la résidence principale. Philippe Bonnin relevait que 25% des secondes résidences étaient localisées à moins de 50km de la principale (P. Bonnin, 1999) ; des études réalisées dans le département du Morbihan

indiquent également que 23% des résidences secondaires sont propriété de ménages habitant le département⁵⁴.

Les données relevées sur nos terrains confirment ces observations.

Localisation intra-départementale des résidences principales des détenteurs de résidences secondaires

	Même département	
	Pays d'Auray	Pays de Saint-Malo
1999	21,5%	39,1%
2005	21,1%	37,1%

⁵⁴ Données DGI en 2006 sur l'ensemble des résidences secondaires dans le département, citées par Patrick Cantin « Etude des comportements des résidents secondaires, le cas du Morbihan, Mémoire Master ACT, Rennes 2, Octobre 2007

Regards des acteurs du territoire

L'autre versant de la recherche, en miroir des pratiques des ménages jeunes retraités pratiquant la double résidence à des degrés divers comme exposé plus haut, consistait à interroger la perception que se font les acteurs des politiques locales de l'habitat dans les territoires littoraux analysés. Comprendre et anticiper les comportements des générations du baby-boom constituent des enjeux importants pour ces territoires si représentatifs de l'économie résidentielle⁵⁵. C'est pourquoi nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens avec des maires des communes littorales, des promoteurs immobiliers, des notaires et des agents immobiliers, ainsi qu'avec certains prestataires de services (sociétés offrant des services d'entretien ou de maintenance des résidences côtières). Deux points de vue relativement contradictoires se dégagent :

Celui des quelques maires et élus rencontrés, dans des communes à l'économie touristique plutôt affirmée : engagés à des degrés divers dans des politiques de l'habitat dont l'affichage consiste à redonner la priorité aux jeunes résidents principaux *actifs sur le territoire* et éprouvant des réelles difficultés à se loger compte tenu de la concurrence du marché secondaire et touristique, ils s'efforcent de limiter l'arrivée de nouveaux *résidents secondaires*, stigmatisant le syndrome des *volets fermés une partie de l'année*. Généralement conscients de l'allongement des durées de séjour des résidents secondaires, et des retombées bénéfiques de ces pratiques sur l'économie locale (commerces, services), ils ont tendance quand même à minimiser l'importance du phénomène de double résidence, le potentiel croissant des nouveaux retraités qui s'investissent plus durablement dans le tissu social local.

À l'inverse, **celui des professionnels de l'immobilier et des prestataires de services**, qui semblent avoir une vision plus forte du phénomène de double résidence. Le marché représenté par les seniors (plus de 50 ans plus largement), qu'il s'agisse de vente ou de construction neuve, devient dominant pour les professionnels du marché « haut de gamme », et en conséquence ils réorientent leurs produits en fonction de cette clientèle exigeante et relativement fortunée.

⁵⁵ Laurent Davezies, « La diversité des formes du développement local dans les villes françaises, un essai de typologie des 354 aires urbaines françaises en fonction de leur structure des moteurs de leur développement ». Rapport pour la DATAR, septembre 2003.

Perceptions des maires et élus rencontrés

Les maires ou élus interrogés sont ceux de communes littorales, généralement théâtre d'une forte pression touristique, d'une présence importante des résidences secondaires (ou classées comme telles au sens statistique par l'INSEE) dans le parc immobilier local⁵⁶. Leur territoire communal est soumis à de fortes variations saisonnières, oscillant entre des pointes estivales aiguës⁵⁷ (ce qui pose de nombreux problèmes aux communes en termes de services tels que réseau d'assainissement, collecte et traitement des déchets ménagers, fréquentation des sites sensibles, etc.), et des périodes de sous occupation du parc et de vie ralentie en basse saison.

Ces maires ont donc tendance à déplorer la sur représentation des résidences secondaires à double titre : elle irait à l'encontre de la vie sociale locale (les résidents secondaires ont peu de liens avec les locaux), et elle provoquerait un emballement du marché immobilier aux conséquences négatives pour les ménages résidents principaux. Ils dénoncent la montée des prix fonciers et immobiliers générés par le marché des résidences secondaires, ils tentent d'enrayer l'augmentation des résidences secondaires, en reconnaissant que leurs moyens d'action sont limités : le marché des résidences secondaires, dans les communes les plus cotées, étant selon eux un marché « *parallèle* », distribué entre réseaux d'amis ou de connaissances à la recherche de « l'entre soi », et formé de catégories sociales très aisées. Le marché des maisons « *avec vue sur mer* » échappe ainsi à toute régulation ou rationalité, pouvant atteindre des niveaux hors de proportion avec le marché local, mais diffusant de proche en proche ses références de prix.

Ces élus déplorent en général le faible investissement des résidents secondaires dans la vie locale⁵⁸. Selon eux, une majorité des résidents secondaires vit en vase clos, entretient peu de liens avec les « *autochtones* », voire tente de « *mettre sous bocal* » la commune en s'opposant, via des associations de défense, à toute transformation de leur territoire. Ils regrettent naturellement la vision de ces multiples *volets fermés* qu'offre leur commune hors saison touristique.

Ces inquiétudes et craintes de perte de contrôle font écho aux politiques de l'habitat conduites à une échelle intercommunale. Les différentes intercommunalités des deux Pays se sont en effet engagées récemment (depuis 2006) dans l'élaboration de

⁵⁶ Des communes telles que celles de Carnac, La Trinité-sur-Mer, les communes de Belle-Île (Pays d'Auray), ou Dinard, Lancieux, Saint Briac et Saint Lunaire (Pays de Saint-Malo) comptent plus de 50% de résidences secondaires dans le total de leur parc logement.

⁵⁷ Une commune comme Carnac voit sa population quintupler durant la pointe estivale.

⁵⁸ Des enquêtes réalisées par le Comité Départemental du Tourisme du Morbihan montrent que la vision des maires de communes littorales diverge de celle des maires de communes intérieures : à la différence des premiers, les seconds se louent de la bonne « intégration » des résidents secondaires dans la vie de la commune, de leur apport à la vie économique et sociale locale.

Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), parallèlement à des SCoT, qui pointent tous l'enjeu central de rééquilibrer les rapports entre résidences principales et résidences secondaires, au profit des premières. Le leitmotiv étant de développer en priorité une offre accessible aux *jeunes ménages actifs*, aujourd'hui contraints pour une majorité de rechercher des logements de plus en plus lointains des zones littorales, et soumis de ce fait à des déplacements domicile travail plus longs. Les finalités induites sont également de satisfaire les besoins d'emploi, et de *remplir les écoles*.

Ces PLH affichent fortement l'objectif de limiter le développement des résidences secondaires et surtout de favoriser une offre (locative, en accession aidée) accessible aux ménages à revenus modestes ou intermédiaires, résidents principaux. Pour ce faire, différents moyens sont proposés : maîtrise foncière publique renforcée, recours à l'outil ZAC pour des opérations d'ensemble favorisant la réalisation de programmes aidés grâce à la péréquation permise par les programmes privés, négociation avec les promoteurs privés pour limiter la part des résidences secondaires et introduire une part de logements aidés dans leurs programmes, selon un principe de mixité généralisée à toute réalisation, etc. Reste à savoir si les communes, au-delà de leur intention affichée, mettront réellement en œuvre ces moyens d'action : l'avenir le dira, et sur ce plan, l'évaluation des PLH sera instructive.

Du point de vue de ces politiques de l'habitat, la population vieillissante des résidences secondaires ou celle des retraités qui viennent s'installer dans la commune ne focalise pas d'attention particulière : pour les élus, ces populations ont recours à des services dans la « *sphère privée* » et peu dans le domaine public (notamment en termes de services de santé). Sur la question des personnes âgées, les politiques de l'habitat sont centrées sur l'offre d'hébergement collectif des personnes dépendantes, ou sur l'amélioration de l'habitat des personnes âgées modestes (propriétaires ou locataires).

Il n'empêche que ce contexte, qui conduit les élus des communes littorales à adopter un regard négatif sur les résidences secondaires, ne favorise pas chez eux la perception d'une mutation des comportements d'une part des résidents secondaires vers la double résidence. Ils remarquent bien que certains résidents font des séjours plus fréquents, qu'une désaisonnalisation croissante de leur présence est à l'œuvre, ils en constatent aussi les retombées positives pour le commerce local (dont les temps d'activité tendent à s'allonger). Mais globalement le développement du phénomène de double résidence par les nouveaux retraités, l'effacement progressif des distinctions entre « principal » et « secondaire », et les impacts possibles pour la vie locale qu'ils suscitent, sont minimisés par les élus des communes littorales. Une vision binaire (principal/secondaire) domine encore.

Au-delà de cette opposition, est mis en jeu pour les élus le risque d'une démographie vieillissante, qui renvoie à l'image répulsive d'une *commune de vieux*. Les opportunités

pour le développement communal que représente l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération des baby boomers et leurs nouveaux comportements résidentiels semblent donc relativement sous-estimés par ces élus.

Perceptions des professionnels de l'immobilier et des prestataires de services

Les entretiens avec les professionnels traduisent des perceptions différentes de celles des élus. En contact avec leur clientèle, ils ont conscience d'un développement, *depuis 5 ans* disent certains, de la double résidence chez les retraités. Ils citent des ménages qui se partagent de façon quasi égalitaire (6/6 mois) entre leurs deux résidences, ils notent le développement des séjours des résidents secondaires hors saison, pendant les vacances, les grands week-ends, les *grandes marées*. Ils en relèvent l'effet sur l'ouverture des commerces locaux tout au long de l'année. Ils sont d'autant plus attentifs à ces phénomènes que la clientèle des *seniors* (ménages de plus de 50 ans) constitue de plus en plus leur *cœur de cible*. Pour les communes dont le *ticket d'entrée* est particulièrement sélectif, telles que Carnac ou La Trinité-sur-Mer sur la côte sud, ils constatent que le marché de la vente est accaparé à 80% par des personnes de plus de 50 ans. Les seniors sont d'autant plus dominants sur le marché privé de la vente d'occasion ou du neuf qu'ils sont déjà très souvent détenteurs d'un bien immobilier qui constitue un apport. Les professionnels remarquent l'activité immobilière des jeunes retraités, et même la plus forte occurrence des achats effectués par des personnes plus âgées (autour de 75 ans) sur des produits en collectif équipé d'ascenseur.

Ce positionnement favorable des seniors sur les marchés des territoires littoraux touristiques est confirmé par les observations statistiques : par exemple selon les données d'une enquête de la Direction du tourisme⁵⁹, la part des retraités parmi les propriétaires de résidence secondaire (38,9%) est bien supérieure à leur poids dans la population française de plus de 15 ans (23,3%) ; de même, la part des ménages disposant de revenus supérieurs (plus de 3 000€ par mois) parmi les propriétaires de résidence secondaire (40,8%) est bien supérieure à leur poids dans la population française (18,3%). Par ailleurs, les propriétaires de résidences secondaires sont en forte proportion (77,7%) propriétaires également de leur résidence principale. Ainsi se dessine le profil des détenteurs de résidences secondaires : ménages plus âgés (toujours selon la même enquête, 68,8% des résidences secondaires appartiennent à des ménages dont la personne de référence a plus de 45 ans), disposant de revenus élevés, et double propriétaire. Ces observations sont confirmées par des enquêtes plus locales : selon une

⁵⁹ Enquête Direction du Tourisme, SOFRES, 2000, in Patricia Lejoux, op. cit.

enquête du Comité Départemental du Tourisme du Morbihan, 40% des propriétaires de résidences secondaires sont des retraités⁶⁰.

En même temps, les professionnels notent que les caractéristiques du marché de la résidence secondaire ont changé, sous l'impulsion de l'arrivée à la retraite des baby boomers. Au *trou du marché des résidences secondaires* dans les années 90, succède une reprise de ce marché, mais avec des mutations : la principale étant que les résidences secondaires acquièrent peu à peu toutes les qualités de la résidence principale. Cela se traduit par une augmentation sensible des surfaces des logements proposés à la vente dans le marché du neuf, les rapprochant de celles des résidences principales. Cet agrandissement des produits se constate pour les maisons vendues (passage de *petites maisons de loisir* de 90m² sur des terrains de 300m² à des résidences de l'ordre de 115/130m² sur des terrains plus grands) et pour les appartements (de la gamme du studio ou 2 pièces dans une résidence de loisir à des appartements de type 4 pièces ou plus de l'ordre de 80/110m²). Cette mutation reflète le caractère d'occupation moins saisonnier des résidences secondaires, le besoin de disposer d'un confort plus grand pour en jouir hors de la belle saison, le rôle renforcé de ces résidences dans l'accueil familial, leur position en tant que lieu de référence pour les proches.

Le positionnement de ces professionnels de l'immobilier est varié, davantage porté sur l'offre en collectifs pour les uns, ou sur la production d'individuels pour les autres. Les études sur les mobilités résidentielles et les comportements immobiliers⁶¹ montrent une préférence pour les acquisitions de maisons individuelles hors de centres urbains autour de 60 ans, et des choix plus collectifs et urbains au-delà de 75 ans, or les entretiens montrent qu'une part des jeunes seniors est attirée également par l'offre en collectif neuf offrant de bonnes prestations et situé en ville. La production de collectifs haut de gamme destinés à des seniors devient clairement le « fond de commerce » de certains professionnels spécialisés dans le marché de standing : ils notent que cette demande est régie par certains critères : proximité des services urbains – commerces, marché, cinémas et équipements culturels, animation urbaine, gare, voire aéroport – à défaut, proximité d'équipements de loisirs tels que golf –, et cadre de vie de qualité (environnement paysager, vues, etc...). Certains promoteurs relèvent le désir, chez les seniors, de disposer d'un ensemble de services dans un rayon de 500m au plus, leur permettant l'accès à pied. Aussi les collectifs se situent en contexte urbain essentiellement (intra-rocade à Saint-Malo par exemple). D'autres exigences

⁶⁰ Patrick Cantin, « Etude du comportement des résidents secondaires, le cas du Morbihan », Mémoire Master 2 Aménagement et Collectivités Territoriales, Université de Rennes 2, 2007.

⁶¹ Jean-Claude Driant, Ferial Drosso, Cécile Vignal, « Les Français et le logement : bouleversement de la démographie et de la famille. Quels choix résidentiels pour demain ? », Institut d'urbanisme de Paris, 2005.

caractérisent le logement ou l'immeuble : ascenseur, digicodes et portes palières sécurisées, prestations de grande qualité à l'intérieur, notamment du côté de l'isolation phonique (classe C), grandes terrasses ou balcons, jardinets au rez-de-chaussée, équipement Internet, salle de bains avec éclairage naturel, etc. Les nouveaux seniors clients de ces programmes étant issus de couches supérieures (cadres, chefs d'entreprise...) possédant des connaissances juridiques et disposant de temps, sont très demandeurs d'adaptation, de personnalisation de leurs logements, ce qui exige une démarche propre au maître d'ouvrage (plan modificatif avec éventuellement prestations supplémentaires, faisant partie de l'acte de vente). Par ailleurs, l'application de la loi handicap (2005), qui implique une accessibilité renforcée des logements (notamment des couloirs à 1,20m de large, salle d'eau, cuisine et au moins une chambre aux normes handicapés, a pour effet, selon les professionnels, d'augmenter la surface d'un logement moyen (T4) d'au moins 4/5m², et de renchérir le prix de vente en conséquence.

Les implantations géographiques (lieux de la « résidence première ») relevées par les interlocuteurs rencontrés sont diverses, certaines constantes sont notées cependant : région parisienne pour une bonne part – avec fréquemment des attaches familiales et/ou des vacances/pratiques durant l'enfance en Bretagne⁶² –, grandes villes de la région (Rennes, Nantes), autres régions françaises (Nord, Picardie, Normandie, Centre...), villes moyennes locales (Pontivy pour le secteur littoral du Pays d'Auray, Fougères et Vitré pour la côte nord du pays malouin, ces villes constituant des *filières* alimentant le marché littoral, avec des pratiques d'acquisitions immobilières qui semblent anciennes). A plusieurs reprises, sont évoquées des *remontées du sud*, c'est-à-dire des ménages retraités qui possédaient une résidence secondaire dans le midi, et qui viennent investir en Bretagne en résidence secondaire ou plus permanente, pour divers motifs : crainte des effets du réchauffement climatique (canicule) et recherche d'un climat plus tempéré, sentiment d'insécurité dans le sud (parfois renforcé par des cambriolages, dégradations de voiture...) et idée d'une certaine *tranquillité* en Bretagne (affectée d'une image de *citoyenneté* de *civilité*...), cadre et qualité de vie (moindre congestion urbaine l'été...). Ces attitudes restent marginales cependant, ainsi que les ménages qui passent par exemple la moitié de l'année dans le sud (en hiver) et l'autre en Bretagne (en été)⁶³, le profil majoritaire des doubles résidents sur les secteurs littoraux analysés étant constitué par les citoyens des grandes villes ou métropoles régionales, alternant leurs séjours.

⁶² Jean-François Gaucher, « L'évolution des résidences secondaires en Bretagne », In Jean Viard, Françoise Potier et Jean-Didier Urbain, « La France des temps libres et des vacances », Ed de l'Aube, 2002.

⁶³ Parmi ceux-ci, sont évoqués des jeunes retraités qui ont fait l'acquisition d'un camping-car qui devient résidence seconde, et qui leur permet d'aller dans le sud (notamment Maroc) une partie de l'hiver.

Les acteurs de l'immobilier sont conscients des évolutions encore largement à imaginer sur les intégrations de certains services dans l'offre⁶⁴, réinventant les concepts de *résidences services*. L'éclosion récente de plusieurs petites sociétés de services dans les secteurs littoraux étudiés est significative : ces prestataires affirment avoir affaire à une clientèle constituée à 50/50 de résidents principaux et résidents secondaires, ils sont donc très conscients de l'émergence de la double résidence. Dans le Pays d'Auray, où la proportion de résidences secondaires est extrêmement élevée⁶⁵, ces sociétés proposent un ensemble de prestations aux résidents principaux ou secondaires, la plupart du temps ayant dépassé la soixantaine : ces services vont de l'entretien du jardin (tonte de la pelouse, taille des haies), à l'entretien de la maison (ménage, vitrerie), l'ouverture ou la fermeture de la résidence secondaire (courses de première nécessité, entretien du linge, mise en route du chauffage, etc.), le gardiennage (inspection au long de l'année, suivi du courrier...), l'assistance à des menus travaux intérieurs (déplacement d'un meuble, pose d'étagères, dépannage électrique...).

⁶⁴ A propos d'une opération en collectif à Vannes, un promoteur rencontré prévoit que les jardinets en rez-de-chaussée de l'immeuble puissent être entretenus par la société d'espaces verts qui aura en charge les espaces verts collectifs de la copropriété : il s'agit d'une illustration d'un développement des services résidentiels proposés actuellement.

⁶⁵ La répartition des résidences secondaires dans les territoires étudiés est différente : dans le Pays d'Auray, celles-ci sont bien concentrées (et massivement présentes) dans toute la zone littorale, alors que dans le Pays de Saint-Malo, cette répartition est plus diluée, affectant également certaines communes de l'intérieur (même si les valeurs absolues sont faibles).



Partie 2

Archipels résidentiels

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »

Introduction : la géographie résidentielle

Les jeunes retraités double résidents ne sont pas travaillés par la tension qu'éprouve Robinson en son *île de désespoir* : partir pour regagner sa bonne ville de York ou rester sur ce bout de terre isolé. Leur avenir résidentiel ne se pose en ces termes. La question n'est pas de choisir un lieu de résidence, mais de penser de nouveaux modes d'articulation des résidences. Pour ces jeunes retraités, l'enjeu n'est pas de choisir entre la ville et le littoral, mais de composer différemment avec ces deux polarités. Ils ne sont pas dans une logique du ou/ou mais du et/et⁶⁶. Ainsi, comme nous le verrons, le choix résidentiel ouvert par le départ à la retraite ne conduit pas au rejet de l'une ou de l'autre des résidences. La cessation d'activité professionnelle desserre les contraintes et permet d'envisager de nouvelles pratiques et de nouvelles configurations résidentielles. Le départ ou la perspective de la retraite instaure une forme de concurrence entre résidences. La résidence secondaire qui n'était le plus souvent qu'une *maison de vacances* peut venir contester le statut de principal à l'autre maison, celle dans laquelle on a passé une partie de sa vie professionnelle. Il existe différentes manières de combiner, d'articuler les résidences pour construire ou reconfigurer son archipel. Nous avons repéré quatre manières d'habiter entre les polarités d'un système résidentiel. Pour chacune d'elles, nous avons identifié une série d'indicateurs. La taille du logement, la distance entre chacun des logements ou le rapport affectif, produit d'une histoire longue, entretenu avec le logement... sont autant d'éléments qui participent à définition de la configuration du système résidentiel. La première donne le primat à la résidence principale qui porte bien son nom. L'autre résidence n'est qu'un pied-à-terre au bord de la mer, une extension, située à quelques dizaines de kilomètres de la résidence principale. La deuxième opère une transformation profonde. La résidence secondaire, généralement une maison individuelle en bord de mer, devient le pôle géographique et affectif autour duquel se recentre le couple. La résidence principale est déclassée, et parfois revendue, pour ne devenir qu'un pied-à-terre en ville, un refuge pour l'hiver. La troisième, plus rare, établit un parfait équilibre entre les résidences. La résidence secondaire, fréquentée de manière plus fréquente devient l'égale de la résidence principale. La quatrième constitue un prolongement des pratiques résidentielles passées. La résidence secondaire est une maison de vacances fréquentée durant les beaux jours ou les périodes scolaires. Mais ce modèle hérité de la période d'activité semble instable. Il est souvent remis en question avec l'avancée en âge. La typologie n'épuise pas la variété des manières d'articuler les résidences. Ces constructions géographiques ne sont pas figées. Elles sont le produit d'un équilibre temporaire qui sera renégocié avec l'avancée en âge. Les entretiens réalisés avec les personnes les plus âgées montrent bien ce travail incessant de

reconfiguration des systèmes résidentiels. Avec l'avancée en âge se pose la question de la pérennité d'un système résidentiel. Quel lieu de résidence faut-il alors choisir pour ses vieux jours ?

Mode d'emploi des chapitres suivants

*À travers les lignes qui suivent, nous présenterons **huit portraits** de jeunes retraités doubles résidents. Ces portraits contrastés permettront au lecteur d'entrer dans l'histoire de personnes rencontrées au cours de la recherche. Elles sont nos ambassadeurs ou nos porte-parole de terrain. Elles donnent de la chair à l'analyse. Ces histoires ont été choisies pour leur caractère exemplaire. Elles nous servent de point d'appui pour développer notre analyse. Les deux chapitres suivant chacun de ces portraits éclairent notre problématique. Le premier nous permet d'analyser le portrait pour mettre en évidence les caractères d'une figure type. Le second a pour objet d'introduire une thématique plus transversale sans rapport direct avec le portrait présenté.*

⁶⁶ Jean-Didier Urbain, Paradis Vert, Paris : Payot, 2002.

Portrait M. et Mme Didier

Aujourd'hui M. et Mme Didier, âgés de 65 et 68 ans, passent une grande partie de l'année, environ 8 mois par an, dans leur grande maison à Saint-Brieuc. C'est une maison au bout d'une placette en impasse, dans un quartier résidentiel à moins de 10 minutes du centre ville à pied. Ce grand pavillon des années 50 a été totalement transformé, après qu'ils l'aient acquis en 1999 : ils ont fait appel à un architecte, qui a agrandi l'espace du séjour, fait une grande terrasse qui domine une des vallées encaissées de Saint-Brieuc. Le soleil rentre à flot, l'endroit suggère les vacances, à deux pas du centre. Tout récemment, en 2007, ils ont acheté un petit appartement de 60m² dans l'intra-muros de Saint-Malo, il représente leur pied-à-terre près de la mer, lui aussi en ville. Ils y viennent le week-end, pour de courtes périodes ; ce logement en ville est destiné aussi à leurs enfants, il est à leur disposition quand ils le souhaitent. Ils affirment y séjourner 3 mois dans l'année en temps cumulé. Le reste du temps, soit environ 2 mois, M. et Mme Didier le passent en voyages ci et là et en séjours chez leurs enfants, aujourd'hui dispersés à Paris, Rennes, Toulouse, Strasbourg. M et Mme Didier sont représentatifs de ces jeunes retraités doubles résidents sur un mode majeur (grande maison en ville) / mineur (petit appartement urbain sur la côte), qui ont aussi un système résidentiel étendu aux logements de leurs enfants, autant de points de chute possibles dans leurs pérégrinations. Ils mettent aussi en retour, à disposition de leurs enfants, leurs propres logements. Elargissant leur système résidentiel, cet échange, ce troc, permettent de réassurer les liens dans cette famille recomposée.

Prototypes d'une famille recomposée, M. et Mme Didier ont deux enfants chacun d'un premier mariage. Veufs tous les deux, puis remariés, ils ont eu ensemble un autre enfant, aujourd'hui âgé de 32 ans. Leurs premiers enfants sont tous les quatre dans la quarantaine, et ils ont eux-mêmes des enfants maintenant adolescents.

Revenons à leur histoire pour comprendre leur situation actuelle : M. et Mme Didier ont fait une carrière dans le monde du commerce, lui chef d'entreprise, elle directrice d'une supérette, ils ont connu plusieurs déménagements pour des raisons professionnelles, du Finistère nord vers les Côtes d'Armor. M. Didier est encore investi, en tant que bénévole, dans son ancien milieu professionnel, il se rend fréquemment à Rennes, Lorient ou Paris pour ses activités, qui en font un semi-retraité : *j'organise mes loisirs en fonction de mes obligations*. Leur culture d'entreprise se devine dans leur rapidité à vendre-acheter un bien immobilier, ils ont déménagé six fois depuis qu'ils vivent ensemble, ils adaptent en permanence leur système résidentiel à leurs priorités du moment : *on n'est pas attachés aux murs du tout ; alors nous, les murs, on peut être bien dans une maison, mais s'il fallait demain, on est prêts à la vendre, ça ne pose aucun problème !*

Quand ils se sont installés dans la région de Saint-Brieuc, ils ont d'abord cherché le bon compromis entre la ville et le bord de mer : leur choix s'est porté sur une grande maison à quelques kilomètres de Saint-Brieuc, sur la côte : *c'était une maison qui présentait l'avantage de voir la mer, tous les bateaux sortir tous les matins, les chalutiers ; y avait pas de vis-à-vis, on était vraiment au flanc de la colline, une maison toute en longueur, que des baies sur 40m de long (...)* On avait le mixte, on avait acheté une maison auprès de Saint-Brieuc, mais qui était au bord de mer, tout en n'étant pas loin de la ville. Puis le départ des enfants leur fait sentir le vide de cette maison, devenue beaucoup trop grande. Mme Didier ne s'y sentait plus en sécurité, elle ne sentait plus entourée. Sur son

insistance, ils revendent la maison pour acheter en 1997 un appartement en plein centre de Saint-Brieuc, un bel appartement avec ascenseur, garage. A cette époque, ils sont dans la cinquantaine, ils n'ont jamais vécu en appartement ni l'un ni l'autre, et rapidement maison et jardin leur manquent : *on s'est rendu compte au bout d'un an et demi qu'on était trop jeunes pour vivre en appartement, ça fait partie des objectifs qu'on peut garder, mais quand on est beaucoup moins en forme. C'est là qu'ils trouvent la maison dans laquelle ils vivent aujourd'hui, un compromis pour eux idéal entre leur désir de maison et leur désir de vivre en ville : nous, on ne veut pas se retirer, on ne veut pas être perdus, on ne veut pas être à la campagne, on veut être au cœur de la vie. On a enfin trouvé le style de maison qui nous convient.*

M. et Mme Didier ne sont devenus des doubles résidents que tout récemment, leurs pratiques ne s'appuient pas sur une expérience réelle de résident secondaire. Jusqu'alors, la situation littorale de leurs maisons principales compensait leur désir de paysage balnéaire, les voyages faisaient le reste. L'achat de l'appartement de Saint-Malo ne date que de quelques mois, ils sont déjà retraités quand ils font ce choix : *jusqu'il y a trois ou quatre mois, on n'était pas dans l'objectif de racheter un truc secondaire. Comme on était à l'époque, on n'était pas attachés à un endroit, on préférerait partir en vacances à droite et à gauche. Donc je ne voulais pas avoir un truc secondaire, et puis tu m'as un peu convaincu, et honnêtement, vu le taux où on place dans les banques, l'immobilier ça reste un bon placement, on s'est dit : pourquoi on n'achète pas un appartement ?*

M. Didier se laisse convaincre à la condition que cet appartement soit à Saint-Malo : rennais d'origine, ses parents y possédaient déjà un petit appartement, il y avait passé des vacances durant son enfance. Plutôt que la côte sud de la Bretagne, comme certains de leurs amis briochins qui ont une seconde résidence à Carnac, par attrait d'un temps plus clément, ils optent pour Saint-Malo aussi parce que sa proximité répond bien à l'objectif d'un pied-à-terre : *on a vu la distance, à Carnac, c'est tout de suite deux heures, nous c'est une petite heure, donc j'ai dit : on ira pour un oui ou pour un non, on ira à Saint-Malo facilement. Comme à Saint-Brieuc, leur choix se porte sur une localisation très urbaine : l'appartement est situé intra-muros, restaurants et bistrotts sont tout près, et comme à Saint-Brieuc, il n'est pas nécessaire de prendre une voiture pour aller chercher son journal ou une baguette de pain.*

Ils n'ont pas l'intention d'aller passer deux mois d'été à Saint-Malo, la maison de Saint-Brieuc, avec ses terrasses de chaque côté, est plus agréable à vivre, et la mer n'est pas si loin : *l'été, c'est une maison qui est formidable, on a le soleil tout le temps. Leur objectif est d'y aller de temps en temps quelques jours, une petite semaine, plutôt hors saison : notre esprit, c'est d'aller passer des petites semaines, des week-ends, et peut-être à l'automne, au printemps, en hiver, parce qu'il y a toujours quelque chose à Saint-Malo, c'est vivant (...). Dans l'immédiat, c'est un petit nid, comme ça on pourra y passer de bons petits moments, et puis se promener, marcher, faire des découvertes là-bas dans la région. Leur pied-à-terre malouin ne va pas concurrencer leur résidence briochine, leurs amis, leurs attaches sociales sont à Saint-Brieuc : moi je connais trop de gens en retraite qui ont quitté leur maison, leur ville, pour aller au bord de la mer, l'été c'est formidable, ils avaient le coup de cœur, ils achetaient et puis ils quittaient Paris ou Lyon et ils oubliaient que l'hiver c'est mort, il n'y a rien, c'était triste, il n'y avait pas d'animation, ils se rendaient compte au bout de 2-3 ans qu'ils avaient fait une bêtise, ils quittaient même leur ville, leurs relations. Nous on a tous nos amis à Saint-Brieuc, on a plein d'amis, on reçoit, on va manger chez des amis, je crois que plus on vieillit, plus il faut garder ça (...). Si on allait vivre à Saint-Malo, on s'ennuierait assez vite sauf à se faire des amis, mais on ne se fait pas des amis comme ça et je trouve que plus on vieillit et qu'on est encore en forme, plus on a besoin d'un tissu social, on a besoin d'avoir des amis avec qui on partage des choses, on ne peut pas vivre comme ça du matin au soir à se regarder tous les deux, c'est vrai, il*

faut avoir une vie extérieure et c'est pour ça Saint-Brieuc ça fait 30 ans, c'est quand même notre ville, moi 37 ans, toi 32 ans, donc on a tellement d'amis, c'est notre vie, voilà, nous c'est Saint-Brieuc.

L'achat d'un pied-à-terre à Saint-Malo répond aussi à un autre objectif : attirer leurs enfants et petits-enfants, donner envie de venir à leur descendance dispersée aujourd'hui, Paris, Strasbourg, Toulouse, et pour les plus proches Guingamp et Rennes : *et dans mon esprit, c'est aussi pour faire plaisir aux enfants, parce qu'ils sont 5 et je me dis que quand ils veulent, ils y vont, chacun leur tour, le fils de 31 ans a déjà prévu de venir une semaine en août, comme c'est la Route du rock, il vient tous les ans voir le festival, il va venir une semaine avec sa copine, ma fille va aussi venir au mois d'août, nous on fait plaisir autour de nous (...)* Même les petites filles de Rennes qui ont 22-23 ans, on leur dit : *vous venez quand vous voulez, on vous donne une clé.* Cette offre destinée aux enfants s'inscrit dans une logique d'échange ; inviter les enfants à utiliser l'appartement de Saint-Malo, c'est s'assurer d'une réciprocité possible : aller séjourner chez les enfants éloignés, passer quelques jours à Strasbourg, Toulouse, ou Paris. Bien sûr pour entretenir les liens familiaux, mais aussi, dans le cas de Paris, profiter du séjour dans la capitale : *une de mes filles est à Paris, on va chez elle, je profite de ma réunion de demain là à Paris pour rester 3 ou 4 jours, on pourrait rester plus parce qu'elle part, elle, jeudi matin faire un congrès, donc elle nous dit : vous restez le temps que vous voulez ; c'est pas très grand, donc on ne va pas rester les uns sur les autres, mais en général quand elle est partie, on vient squatter son appartement, donc cet été, forcément qu'on va aller passer une semaine à Paris.*

A y regarder de plus près, leur préférence pour ce type de double résidence, le pied-à-terre urbain, ne date pas de l'achat tout récent de l'appartement à Saint-Malo : 10 ans plus tôt, alors que M. Didier, en activité, était amené à effectuer de fréquents déplacements à Paris, ils avaient acquis un petit appartement à Paris. L'achat du pied-à-terre malouin est réalisé avec la vente du pied-à-terre parisien, les lieux changent, mais le système reste identique. Cet appartement parisien n'a pas répondu qu'à une nécessité professionnelle, mais aussi à leur désir de pied-à-terre et à leur volonté d'en faire profiter leurs enfants : *On a acheté à Paris un appartement parce que moi j'y allais souvent pour le boulot mais je ne connaissais pas bien Paris, et on s'est vite trouvé d'accord tous les deux, autant pour travailler, le métro tout ça c'est la galère mais autant pour se promener, y aller en touriste c'est formidable et donc on a acheté un appartement à Paris dont on a beaucoup profité. On l'avait à peine acheté que notre fils avait trouvé une école à Paris pour faire son master, la chance pour lui, l'école était à 300m, d'aller à pied à l'école pendant des années, bref le paradis pour lui, on y allait quand on avait envie, ma fille aussi, elle a été aux USA pendant 7 ans, dès qu'elle revenait, elle allait avec son frère ; il a servi énormément et nous ça nous a permis de découvrir Paris, d'aller passer des semaines, de se promener, de visiter, ça a été franchement formidable. On a presque regretté d'avoir vendu Paris (...)* Les enfants y allaient un peu moins, *ma fille avait elle-même son appartement dans Paris, elle m'a dit : pourquoi vous le gardez ? Quand vous venez à Paris, vous venez à la maison.*

La manière d'être doubles résidents des Didier, qui semble dater de leur passage à la retraite, s'ancre en réalité dans des habitudes plus anciennes : l'appartement malouin que détenaient ses parents à lui, dans lequel il passait des vacances, le pied-à-terre parisien qu'ils ont fréquemment utilisé lors de leurs séjours dans la capitale, et dont leurs enfants ont également profité. Pour M. et Mme Didier, le système de pied-à-terre ne se limite pas au second logement qu'ils détiennent, mais recouvre aussi les logements de leurs enfants, auxquels ils rendent visite de temps en temps, non sur le mode d'une journée éclair, mais sur celui d'une petite semaine, une dizaine de jours.

Figure-type Pied-à-terre à la mer

M. et Mme Didier nous proposent un bel exemple de la tension qui travaille les doubles résidents. En choisissant une résidence, M et Mme Didier tentent de satisfaire une double exigence. D'une part, disposer d'une résidence proche d'un centre urbain où ils pourront bénéficier de nombreux services et d'une offre commerciale et culturelle riche et variée, d'autre part, pouvoir profiter dans les meilleurs délais d'un accès au bord de mer. Ils ont cru pouvoir satisfaire cette double exigence en achetant une maison en bord de mer proche de Saint-Brieuc. Cette résidence deux en un, à la fois principale et secondaire, semblait pouvoir constituer un bon compromis. Mais ce compromis n'était qu'apparent. Cette maison a d'abord été conçue comme une maison de vacances destinée à des séjours estivaux. Par ailleurs, cette grande maison de 400 m² s'est bien vite révélée surdimensionnée après le départ des enfants. Cette absence se faisait sentir avec plus de force en hiver. Cette maison ne constituait pas un bon compromis. Pour mettre fin à cette situation, M. et Mme Didier ont choisi une mesure radicale : vendre cette maison de bord de mer pour retrouver la chaleur du monde urbain dans un appartement à la dimension d'un ménage réduit à la taille du couple. Mais ce choix ne pouvait satisfaire leur besoin d'espaces intérieur et extérieur, leur besoin de composer avec un dedans chaleureux et un dehors souriant. Très vite, ils se sont sentis enfermés dans cet espace qu'ils ne pouvaient moduler en fonction des saisons. Très vite, ils se sont sentis trop jeunes pour être prisonniers d'un appartement qui ne leur offrait pas une porte de sortie vers le jardin ou le bord de mer. Seules deux résidences leur permettraient de pouvoir disposer de la densité et de l'espace, de la ville et de la mer, d'un dedans et d'un dehors de qualité. M. et Mme Didier ont fait le choix d'une maison individuelle en centre-ville à Saint-Brieuc et d'un petit appartement à moins d'une heure de route de leur résidence principale. À travers ce choix, ils semblent tenir la bonne équation à leur problème résidentiel. Mais cette équation, comme nous le verrons, est une réponse, un modèle parmi d'autres. Il existe différentes manières d'articuler les résidences pour construire un système résidentiel. Celui-ci repose sur une architecture qui donne le primat à la résidence principale située en milieu urbain ou péri-urbain. La résidence principale, comme son nom l'indique, conserve un statut dominant. Elle est le point de repère du couple. Elle est le centre de leur monde. Elle est le cœur de l'archipel. Elle est généralement le lieu où le couple a réalisé l'essentiel de sa carrière professionnelle, a élevé ses enfants, a construit son histoire conjugale. Elle est aussi le lieu des origines auxquelles le couple se sent appartenir. La résidence principale est sans ambiguïté le point de repère autour duquel le couple construit son histoire. L'autre résidence, de taille beaucoup plus modeste, n'est qu'une annexe de la résidence principale. Simple

appartement, elle n'est qu'une extension de cette maison. La différence de taille témoigne de cette différence de statut.

Ce pied-à-terre est situé à quelques dizaines de kilomètres de la résidence principale. Il permet de faire des allers et retours *pour un oui ou pour un non*, d'aller à droite à gauche selon son bon vouloir. La proximité constitue un élément essentiel de ce modèle. Trop loin, il nécessiterait une certaine logistique et une certaine programmation des déplacements. Proche, il permet, au contraire, de multiplier les déplacements de courtes durées selon la météo ou l'envie du moment. Il permet de partir léger, *les mains dans les poches*, pour regagner un autre chez-soi. Au-delà d'une heure, une heure trente de route, cette annexe de la résidence principale ne peut plus jouer ce rôle. Pour les Rennais, la côte nord de la Bretagne, du Cap Fréhel à Cancale, constitue une destination appropriée à ce type de pratique. Une frontière symbolique semble par contre les détourner de la Manche pourtant relativement proche. La côte sud de la Bretagne est plus difficile d'accès. Toujours disponible et accessible, cet appartement permet une grande souplesse d'usage. Mais il permet aussi, comme nous le verrons plus tard, une certaine souplesse conjugale. Pièce en plus, il offre à l'un ou à l'autre membre du couple la possibilité de découcher, de décohabiter de manière ponctuelle avant de regagner le foyer conjugal. Il permet de prendre de la distance avec soi-même ou avec les autres, de rompre un quotidien marqué par les habitudes, de décompresser sans frais. L'appartement est particulièrement approprié à ce type de mobilité résidentielle de courte distance. De taille plus modeste qu'une maison individuelle, les tâches ou les corvées ménagères y sont plus limitées. Ne disposant pas de jardin privatif, son entretien est très réduit. L'appartement offre aux deux membres du couple du bon temps clé en main.

Mais cette pièce en plus ou ce cabanon de plage généralement construit dans une résidence moderne ne suscite pas le même attachement affectif. Cet appartement n'est pas un lieu de rassemblement familial et festif. Il est hors de question d'y passer les fêtes de Noël si importantes dans la construction affective des lieux et de la mémoire familiale. Cet appartement est un pied-à-terre au bord de la mer qui ne peut accueillir que quelques personnes. Ce qui importe en premier lieu, c'est l'accès au bord de mer qu'il permet. Il pourra être revendu lorsque le besoin ne se fera plus sentir ou lorsque enfants et petits-enfants se détourneront de cette résidence. Si sa valeur affective est réduite, s'il ne permet pas les grands rassemblements familiaux, il constitue cependant une pièce importante dans la construction stratégique et identitaire des liens familiaux. Plus neutre que la résidence principale, il peut être facilement prêté ou échangé avec les proches. Il est un bien dont la circulation au sein de la famille entourage permet de renforcer les liens entre ses membres. Les exemples de M. et Mme Didier et de M. et Mme Martine nous montrent que ce logement est rarement choisi par hasard. Il est situé dans la sphère d'influence de la résidence principale où le couple a construit l'essentiel de son histoire.

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »

Si le logement n'est pas chargé de souvenirs, son environnement quant à lui est familier.

Il est inscrit dans la biographie de l'un des membres du couple.

Thématique La retraite un moment décisif ?

Un système stabilisé avant la retraite

Le passage à la retraite ne semble pas constituer un « moment décisif » dans la construction spatiale du système résidentiel. Dans la plupart des cas analysés, les différentes polarités qui forment l'archipel résidentiel sont « posées » bien avant la retraite. Les doubles résidents rencontrés sont rarement des « étrangers ». Lorsqu'ils ne sont pas originaires des Pays de Saint-Malo ou d'Auray, ils ont déposé une part de leurs souvenirs dans ces terres d'accueil et revivent, parfois de manière rituelle, ces souvenirs d'enfance. Les doubles résidents de longue date insistent beaucoup sur le caractère pionnier et l'originalité de la démarche suivie par leurs parents. Ils évoquent volontiers de lointains souvenirs familiaux pour mieux souligner l'ancienneté de leur inscription locale. Leur histoire familiale se mêle à l'histoire ordinaire du lieu où ils ont été acteurs. Ce n'est pas seulement à la maison que les personnes se disent attachées, mais à ce *petit bout de territoire* où ils ont leurs souvenirs. Ce petit bout de territoire, c'est très souvent quelques plages, terrains de jeux et d'aventures.

Pour la plupart d'entre eux, le passage à la retraite ne modifie donc pas fondamentalement la géographie d'un système résidentiel largement stabilisé : on s'installe plus durablement dans la résidence secondaire déjà acquise, on transforme la maison de vacances trop petite ou trop inconfortable, ou on achète à quelques kilomètres de là une autre résidence. Ainsi, les personnes rencontrées inventent un nouveau système sur les bases d'un système existant. Aucun d'entre eux ne fait le choix d'habiter une région ou un pays avec lequel ils n'auraient aucune attache. Tous, qu'ils transforment ou non la géographie de leur système résidentiel, entretiennent une longue histoire non pas avec la Bretagne, mais précisément avec ce coin de Bretagne où ils ont une seconde résidence.

Rares sont ceux dont l'achat de la seconde résidence coïncide avec l'arrivée en retraite. Lorsque c'est le cas, cette acquisition ne fait que confirmer une occupation déjà éprouvée : ainsi M. et Mme Paul achètent leur maison sur la côte sud, à Carnac, l'année de leur retraite conjointe, en 1995, mais leurs visites et séjours y sont beaucoup plus anciens, car ils possédaient un appartement depuis 1980 dans cette commune.

Une évolution notable des durées et périodes d'occupation de la résidence seconde

L'impact du passage à la retraite se mesure davantage par un changement des rythmes et durées d'occupation de la résidence seconde. Dans la grande majorité des cas, cet effet se traduit par un allongement des durées d'occupation en été, et la multiplication des séjours de quelques jours durant toute l'année. Comme le dit M. Morgane, qui n'est pas encore tout à fait en retraite, cette période à venir de leur vie représentera *un prolongement de ce qu'on fait là*, davantage qu'une vraie rupture. L'affranchissement des contraintes des temps professionnels qu'autorise la retraite ne conduit donc pas à un bouleversement radical des rythmes et manières d'occuper la résidence seconde, mais davantage à une mutation progressive des alternances entre les deux résidences.

Ainsi M. et Mme Claire ont allongé leurs temps de séjour dans la maison des bords de Rance, en y passant depuis l'arrivée en retraite de monsieur environ 6 semaines en été, et une bonne douzaine de séjours le reste de l'année, notamment à Noël, Pâques, les ponts du mois de mai... M. et Mme Maurice ont mis à profit leur première année de retraite pour prolonger sensiblement leur séjour d'été dans leur résidence de Carnac, où ils sont restés pratiquement trois mois, de fin juin à fin septembre, et y ont séjourné aussi une bonne douzaine de week-ends.

Ce cas de figure est le plus courant. L'alternance des pratiques été/hiver ne disparaît pas fondamentalement : hiver en ville, été sur le littoral. Pour M. Rolland, les mois d'hiver sont assimilés aux *men du*, autrement les *mois noirs* du parler breton, une période de vent et de pluie plus difficile à supporter sur la côte.

La retraite ouvre le champ des possibles quant à l'organisation de l'agenda. Elle permet de décaler les périodes de séjour dans la résidence seconde, en privilégiant des périodes où la fréquentation touristique est moins forte. M. et Mme William ont rallongé leurs temps de séjour à Saint-Lunaire aux marges de la saison, ils y viennent en hiver : *Nous on aime quand il n'y a personne... on aime bien le calme... quand on vient l'hiver, on est presque tout seuls*, et inversement privilégiant Paris au cœur de l'été : *Je préfère être à Paris au mois d'août, c'est agréable, il y a moins de monde, c'est plus agréable pour sortir...* Ce sentiment de vivre à contretemps des rythmes dominants est l'un des privilèges de la retraite pour certains.

Cette plus grande souplesse de l'agenda se lit aussi dans la manière dont nombre de ménages rencontrés adaptent leurs horaires d'arrivée et de départ de la seconde résidence. La durée des week-ends à Carnac s'est rallongée pour M. et Mme Maurice, qui ont maintenant tendance à rentrer à Vannes le lundi pour *éviter les bouchons*. Mme Martine repart de Saint-Malo le lundi matin pour les mêmes raisons, et son arrivée dans cette résidence s'effectue au gré des envies, parfois le jeudi, le vendredi, ou le

dimanche : *quand on est retraité, on ne regarde pas au jour (...), quand on a envie, on vient. On ne fait pas beaucoup de projets, des fois c'est à la dernière minute.*

D'autres ménages, en revanche, sont moins enclins à l'improvisation, et cherchent à conserver les cadres et rituels qui structuraient déjà, du temps de leur activité, leur occupation de la seconde résidence : ainsi, M. et Mme Paul, depuis leur passage à la retraite, viennent maintenant passer trois mois l'été dans leur résidence de Carnac, au lieu des courtes périodes de vacances qu'ils s'y accordaient auparavant. Mais d'une année à l'autre, leurs séjours et déplacements entre les deux résidences sont très ritualisés : périodes de séjour similaires, trajets en voiture par le même itinéraire, départ immuablement le matin.

Comme nous l'évoquerons plus loin, le rythme de l'alternance entre les deux maisons est aussi tributaire de l'éloignement. On observe assez naturellement qu'une localisation géographique proche (autour de 50km) de la résidence seconde favorise de plus nombreuses allées et venues spontanées, alors qu'une distance plus conséquente conduit à espacer les déplacements, au profit de durées de séjour éventuellement plus grandes.

Un passage à la retraite souvent progressif

A une géographie résidentielle déjà constituée, vient s'ajouter souvent un autre facteur qui contribue à atténuer l'effet de rupture des pratiques résidentielles que pourrait constituer l'arrivée en retraite : le passage à la retraite est lui-même progressif, soit que les deux membres du couple ne soient pas en retraite en même temps, ménageant ainsi une sorte de période intermédiaire entre activité et retraite, soit que les personnes exercent une activité bénévole qui prolonge leur ancienne activité professionnelle.

Dans quelques cas, les deux conjoints n'arrivent pas en retraite la même année. S'ouvre alors un temps transitoire où de nouveaux rythmes de vie sont testés. Ainsi M. Claire est en retraite depuis 2007, il a 63 ans, tandis que sa femme, 52 ans, continue d'avoir une activité (à temps partiel) à Paris. Leur résidence principale est un house-boat sur la Seine, à Louveciennes, leur résidence secondaire est située sur les bords de Rance, à La Richardais. Depuis qu'il a cessé son activité professionnelle, il vient plus souvent dans cette maison, qui perd peu à peu son statut de « vraie résidence secondaire ». Cette maison est maintenant aménagée beaucoup plus confortablement. Sa femme fait de fréquents allers-retours vers la région parisienne. Mais le passage à la retraite de son épouse sera le vrai moment charnière d'un nouveau partage des temps de vie entre les deux résidences : *Quand ma femme prendra sa retraite, on vendra notre (maison) bateau, et peut-être même avant. Il y aura quand même une question financière. La*

résidence parisienne deviendra secondaire. Le projet serait d'y habiter trois mois en hiver, et de la louer en passant par des agences pour touristes le reste de l'année.

Le cas de M. et Mme Briac est similaire : lui (63 ans) est cadre dans une grande entreprise, tandis qu'elle (61 ans) est en préretraite depuis 2006. M. Briac sera en retraite en 2009. Ils apparaissent tiraillés par des options résidentielles contradictoires qui sont leur seront posées au moment où la cessation d'activité du conjoint va ouvrir de nouveaux temps pour eux : *Quand mon mari va être en retraite, il y aura des décisions à prendre (...), ce sera un problème de savoir ce qu'on fait ici (Saint-Suliac) et à Paris.*

Une autre manière d'aménager une transition entre temps d'activité et temps de retraite consiste à entretenir une activité para-professionnelle après le passage en retraite. Le sentiment de déprise consécutif à une cessation brutale de l'activité professionnelle peut ainsi être atténué. M. Mourad, ancien professeur d'université, ayant exercé la fonction de président d'université durant les dernières années de sa carrière, et en retraite à 65 ans, continue d'effectuer régulièrement des missions d'une dizaine de jours à l'étranger dans le cadre de la Conférence des Présidents d'Université. Pour lui, c'est une manière de compenser le sentiment d'inutilité sociale provoqué par une rupture brusque de l'activité. Cette semi-activité influe sur le mode d'occupation de son appartement à Quiberon, qu'il n'occupe pas bien davantage que du temps de sa pleine activité professionnelle. Cette période permet aussi de préparer les décisions à venir : quand son occupation para-professionnelle cessera pour de bon, il évoque l'idée de revendre sa résidence parisienne pour s'installer dans le sud, et ainsi *jouer sur les saisons* entre deux résidences littorales. M. et Mme Maurice sont en retraite depuis 2006. Ils continuent tous les deux d'assurer de multiples activités para-professionnelles ou associatives qui sont un écho à leur vie active : lui est impliqué dans un organisme de formation des avocats, elle est administratrice d'une mutuelle complémentaire (elle exerçait la profession de pharmacienne). Ces activités les attachent sur le lieu de leur résidence principale urbaine (Vannes) et contribuent à en faire le pôle principal pour eux, leur autre résidence (appartement à Carnac) demeurant *secondaire*.

M. Didier est aussi resté très actif, continuant de siéger dans la CCI locale, suite à une carrière de chef d'entreprise. Il effectue de nombreux déplacements dans la région Bretagne, et déclare : *j'organise mes loisirs en fonction de mes obligations*. De même, M. Lancelot, ancien notaire, conserve de nombreuses activités à Plancoët, où il a exercé sa profession : il ne peut se départir de son ancien statut de notaire dans une petite ville où il *connaît tout le monde*, où il ne peut aller acheter son journal sans rencontrer trois personnes qu'il connaît et où des gens viennent encore tirer la sonnette pour lui demander des renseignements. Cette reconnaissance sociale constitue un puissant attachement aux lieux de sa vie professionnelle.

Aussi l'une des conditions d'un investissement plus important de la résidence seconde, voire d'un basculement de la hiérarchie entre les deux résidences, peut parfois reposer sur le désir de reconstituer un environnement d'activités et de relations sociales rappelant l'univers connu du temps de l'activité. M. Claire, par exemple, envisage d'organiser sur le lieu de sa résidence littorale des *manifestations artistiques*, inspirées de ce qu'il pratiquait dans la région parisienne (où il est président d'une association de péniches qu'il a créée). La création d'un réseau social actif est pour lui une condition déterminante dans le choix de revenir s'installer à La Richardais à titre principal.

Dans ces divers cas de figure, le passage à la retraite, au sens de cessation d'activité à caractère professionnel, s'étale en réalité sur une période qui peut être longue, permettant ainsi d'affûter progressivement les choix résidentiels. L'ancienne résidence principale continue le plus souvent d'être le pôle principal. Inversement, quand les deux membres du couple sont tous les deux en retraite en même temps et cessent complètement toute référence à leur vie professionnelle antérieure, le changement des choix de vie s'avère plus brutal, et si les conditions sont réunies, la résidence seconde peut être investie beaucoup plus fortement. C'est le cas de M. et Mme Wally, tous deux commerçants et ayant travaillé ensemble, qui ont opéré un véritable basculement au profit de leur maison de Sarzeau, au point qu'elle soit devenue maintenant leur résidence principale.

Portrait M. et Mme Wally

Le hameau de Saint Jacques, à quelques kilomètres de Sarzeau, était à l'origine formé d'un noyau de maisons anciennes blotties autour de son port minuscule, et de quelques villages ruraux. Puis dans les années 60, des caravanes ont fleuri dans les champs, avant que la fièvre balnéaire ne fasse pousser des maisons dispersées çà et là. Aujourd'hui, c'est un coin de côte sud assez prisé, les prix ont monté en flèche, mais l'endroit conserve encore un côté campagne au bord de la mer. M. et Mme Wally ont eux aussi découvert Saint Jacques en y installant d'abord leur caravane sur le terrain qu'ils avaient acquis, puis y ont fait construire ensuite leur maison secondaire.

De secondaire, cette maison, depuis leur départ en retraite, est devenue leur résidence principale, du moins si l'on se tient à la durée de leurs séjours : ils y demeurent maintenant environ 7 à 8 mois par an, et ils n'occupent leur appartement de Vannes que quelques mois en hiver.

Pour comprendre ce basculement, revenons à leur histoire : M. et Mme Wally se sont connus à Vannes, lui avait passé son enfance en Algérie, et les tribulations professionnelles de son père l'ont amené à Vannes alors qu'il avait 19 ans. C'est le hasard, le destin. Avec ses parents, il venait tous les deux ans passer un mois et demi de vacances en France et il avait visité diverses régions françaises *sauf au nord de Paris*, et n'avait fait que *passer* en Bretagne, dont il ne gardait pas beaucoup de souvenirs : *Je me rappelle, j'ai revu des photos où on était à Carnac*. De son passé il garde encore la nostalgie de la Méditerranée : *Mes racines sont au bord de la Méditerranée, j'en ai besoin. Quand j'arrive à Carcassonne, et que je commence à voir la Méditerranée au loin, j'ai un petit quelque chose qui me tord les boyaux*. Sa femme avait au contraire toutes ses attaches à Vannes : ses parents tenaient un hôtel restaurant brasserie en ville, dans lequel ils ont commencé à travailler après s'être mariés jeunes. Après la cessation d'activité de ses parents à elle, ils ont d'abord hésité à reprendre cette affaire, mais la jugeant trop lourde, ils ont opté pour leur propre commerce à eux : une boutique de maroquinerie, stylos, articles de luxe, dans le centre ville. C'est la nécessité de résider à côté de leur commerce qui dicte l'achat d'un bel appartement dans le centre : *nous qui étions dans le commerce, le midi je pouvais aller à pied, rentrer à pied à l'appartement pour déjeuner*. Notons au passage que l'ordre dans lequel ils ont acquis leurs deux résidences n'est pas étranger à la nature de leur occupation actuelle : l'appartement vannetais a été acquis en 1984, alors que la maison de Saint Jacques a été construite dès 1974 ; ils ont d'abord été propriétaires de leur résidence balnéaire avant leur résidence urbaine. Autre indicateur de cette hiérarchie entre résidences : l'appartement de Vannes est un 4 pièces de 84m², la maison de Saint Jacques comprend 6 pièces et mesure 130m².

Ils ont pris leur retraite tôt, ils étaient alors seulement âgés d'une cinquantaine d'années (ils ont aujourd'hui 63 et 60 ans), et élément important, travaillant ensemble, ils sont passés de la vie active à la retraite en même temps. Ce passage a bouleversé immédiatement leur durée d'occupation des deux résidences : au lieu de deux mois en été et les week-ends lorsqu'ils étaient en activité, la résidence côtière est maintenant occupée 7 à 8 mois dans l'année. Ils viennent s'y installer dès les mois d'avril ou mai et y séjournent jusqu'en octobre pratiquement sans discontinuer, et hors de ces périodes, ils font aussi de fréquents séjours dans cette

maison. Noël se passe maintenant dans cette maison, plus vaste, plus accueillante que l'appartement vannetais, elle permet de rassembler enfants et petits-enfants : *On a plus de place, et avec les tout petits, c'est quand même plus agréable de les voir découvrir leur sapin le matin que quand on est séparés. C'est vrai que tout le monde en profite.*

Ce basculement de résidence fait aujourd'hui de l'appartement de Vannes une sorte de pied-à-terre en ville. On n'avait pas le même genre de vie quand on était à Vannes. En fait, on vivait à Vannes toute l'année, sauf les week-ends où on venait ici, le reste du temps, on était à Vannes. Alors que depuis qu'on est en retraite, on ne vit pratiquement plus à Vannes, on passe, on prend le courrier. On passe 4-5 mois à Vannes l'hiver, et le reste du temps, on s'installe ici (...) Je trouve que c'est pas mal, avoir un pied-à-terre en ville.

La proximité entre les deux logements facilite ce basculement. Le parcours ne demande qu'une demi-heure au plus. S'installer dans une résidence ne supprime pas l'avantage de pouvoir aller à tout moment dans l'autre. Au temps de leur vie active, ils goûtaient déjà à ce plaisir de venir séjourner dans leur caravane puis dans leur maison, pendant l'été, d'aller à la plage après une journée de travail : *Quand on était en activité, il m'arrivait, c'est même à chaque fois que je rentrais, j'arrivais, il était environ 20h, j'arrivais, je prenais mon vélo, et j'allais me baigner. Vous savez peut-être, ça fait un bien fou, ça fait une coupure, on va prendre un bain en arrivant le soir, il fait encore grand soleil l'été à 20h... d'aller nager le soir, je trouvais ça extra.* La distance entre les deux résidences est voulue pour que le passage de l'une à l'autre représente *une cassure, une petite rupture*, entre un univers urbain professionnel et un univers de loisirs et vacances. Aujourd'hui, dans le sens inverse, la faible distance entre les deux logements leur permet de maintenir le contact avec leurs amis de Vannes quand ils résident sur la côte : *Le réseau amical est plutôt sur Vannes. Mais ici on a des connaissances qu'on retrouve, on n'a pas les mêmes relations qu'on a à Vannes. Ici on retrouve les gens sur la plage, on discute, maintenant on se reçoit... C'est pas pareil... Mais l'été, on continue à voir nos relations de Vannes, on va déjeuner chez des amis à Baden, on continue à voir les mêmes personnes.*

M. et Mme Wally alternent donc aisément entre leurs deux logements, même si la maison de Saint Jacques est occupée durant la belle saison (très élargie), et l'appartement de Vannes durant l'hiver. Mais ils n'ont pas tous les deux les mêmes envies, c'est visiblement un point de débat au sein du couple. Monsieur se verrait bien vivre à l'année dans la maison, il y a tant à faire, alors qu'il s'ennuie un peu en ville ; hors saison estivale, il vient fréquemment passer une journée, seul, à bricoler dans la maison : *Je viens fréquemment jeter un coup d'œil, bricoler, j'ai toutes mes affaires de bricolage ici, le bateau est là, parce que je m'occupe ici, alors qu'à l'appartement, j'ai pas trop à m'occuper, je fais du bénévolat économique, mais sorti de là, dans le centre-ville (...) Je viens à la journée parfois, je viens, je bricole parce que j'ai tout mon outillage ; y a un restau ouvrier en bas qui est sympa, je vais déjeuner, au chaud, c'est 14€ le repas complet, je déjeune, et hop, je reviens, et puis voilà.* Les beaux jours venus, c'est la mer qui l'attire : il met son bateau à l'eau dès la fin avril et l'utilise assidûment jusqu'en octobre pour aller pêcher : *En plus, j'ai le bateau, y a un peu d'entretien à faire... Avant j'avais un voilier, maintenant j'ai un bateau à moteur, je vais à la pêche (...) Je suis très soucieux de mon matériel, surtout qu'on n'a pas un port très bien abrité, donc je veux être là. Quand il est à l'eau, j'aime bien être là. En principe, c'est du 1^{er} mai au 30 septembre et en général on bouge pas. Je vais à la pêche presque tous les jours, des fois pas longtemps, juste pour chercher les casiers, relever les filets, des trucs comme ça, peut-être une heure ou deux, et puis des fois c'est pour la journée, on part le matin, on rentre le soir (...)* Moi j'adore ça le bateau, c'est ma vie, j'ai toujours eu un bateau depuis l'âge de 19 ans : on a eu un petit bateau en bois du côté de Vannes, à Conleau, et après une vedette rapide, ça ne m'a pas passionné longtemps, après on est revenus à la voile, on a eu 3 ou 4 voiliers successifs. Et puis, les

enfants étant partis, j'ai acheté un bateau à moteur et je vais à la pêche. Mais il m'arrive de faire encore un peu de voile avec des copains ou avec mes enfants, puisque mon fils adore ça, et donc on a loué un bateau l'année dernière, et on est partis une semaine avec les enfants. J'ai toujours adoré le bateau, je sais pas pourquoi, pourtant mon père avait le mal de mer, il n'a jamais eu de bateau.

Madame n'a pas les mêmes centres d'intérêt : elle adore la maison de Saint Jacques, elle adore se baigner, elle aime s'occuper du jardin (les fleurs seulement, son mari réalisant l'entretien du jardin), mais certaines tâches lui pèsent, par exemple la garde des petits enfants, leur fils et sa femme résident à Vannes et pour la seconde année consécutive, ont passé un mois dans la maison en été, tout en travaillant, et en confiant la garde du petit aux parents. Elle avoue : *C'est agréable pour eux, ils arrivent le soir, décontractés. Mais c'est lourd pour moi.* Et puis surtout, elle n'est pas prête à lâcher l'appartement de Vannes, elle est attachée à la ville pendant l'hiver, elle aime la différence radicale des activités qui sont reliées aux deux résidences, à l'été et à l'hiver : *En fait, je trouve que l'hiver à la campagne, c'est triste. Alors j'ai besoin de rentrer en ville, parce qu'il y a de la vie, même si je ne rencontre personne, j'aime bien aller... Y a de la lumière, y a du bruit, y a du monde, c'est l'environnement qui me convient... Alors que quand il fait beau, je trouve que c'est plus agréable, on profite de la campagne, on profite de la mer, voilà, je m'adapte suivant les saisons, dans la mesure où je peux, je préfère continuer... Je trouve que c'est pas mal, avoir un pied-à-terre en ville... On connaît de plus en plus de gens qui font comme ça, parce que finalement, être à plein temps ici l'hiver, les maisons sont fermées, on se promène l'hiver, on rencontre pas âme qui vive... Et puis, l'hiver, on groupe tous nos rendez-vous, on fait, c'est le cas de le dire, la révision du corps humain, on fait tout sur Vannes. Ce qui aurait pu être une corvée, parce qu'il y a la route, y a du monde l'été, ça devient un rite : on sait que l'hiver, on va chez le médecin, le dentiste, on fait les yeux, tous les rendez-vous indispensables. Et puis l'été, on vit différemment : c'est la plage, le jardin, c'est la famille, c'est les amis.*

Cette différence d'investissement se lit aussi dans les lieux de vote : lui voudrait maintenant voter dans la commune de Sarzeau (dont fait partie Saint Jacques) pour, espère-t-il, peser sur l'aménagement du port où est son bateau : *On continue à voter à Vannes. Mais moi, je vais venir voter ici, mon épouse continue à voter à Vannes ; parce qu'il y a de fortes chances que je fasse partie du conseil portuaire, et puis comme il y a un projet pour faire un port à flot, donc je pense que je vais être en relation avec la municipalité, donc il y a de fortes chances que je m'inscrive ici.* Le basculement d'une résidence à l'autre depuis la retraite leur pose aussi la question du lieu de déclaration de la résidence principale, car malgré une occupation plus forte de la maison littorale que de l'appartement, ce dernier reste juridiquement leur résidence principale : *Là par exemple, je vais avoir mon chauffe-eau électrique à changer, j'aurais été bien intéressé par un chauffe-eau solaire, mais on peut pas avoir de crédit d'impôts en tant que résidence secondaire. Alors je me suis bien renseigné pour savoir si ça valait pas le coup de faire passer cette résidence en résidence principale, mais là je perds tous mes avantages pour la plus-value, parce qu'on ne sait jamais, on n'est pas vendeurs, on ne sait jamais ce qui peut arriver, or là maintenant cette maison est dégagée de toute imposition sur la plus-value parce qu'elle a plus de 15 ans, alors que si on la refait passer en résidence principale, je crois qu'on remet les compteurs à zéro. Alors on ne sait pas... ce qui est très ennuyeux. Et l'appartement à Vannes, c'est pareil, s'il passe en résidence secondaire, il va falloir attendre 12 ou 15 ans... Là, s'il faut mettre 20 ans pour amortir le chauffe-eau solaire... On ne tranchera pas pour l'instant, c'est bête de perdre les avantages acquis sur la plus-value.*

Pour eux, les futurs possibles sont multiples. Dans l'immédiat, ils souhaitent garder le plus longtemps possible l'avantage de disposer de deux résidences rapprochées. Malgré leur divergence d'intérêt, ils se sont mis d'accord pour rechercher plus activement un appartement plus petit à Vannes, qui réponde mieux à leur désir de pied-à-terre urbain, car l'appartement actuel, aux dires de M. Wally, présente

certains inconvénients : *Revendre l'appartement de Vannes ? Peut-être pas, après tout, quand on sera plus âgés, on sera peut-être contents de le retrouver, lui ou l'équivalent. Moi il y a une particularité sur l'appartement qui m'énerve un peu, c'est déjà le chauffage collectif, donc on ne maîtrise pas le chauffage, et quand on part, qu'on soit là, qu'on soit pas là, le chauffage fonctionne, donc déjà ça, ça m'ennuie, ça m'ennuie beaucoup parce que je ne maîtrise pas les choses ; ensuite c'est un appartement où on n'a pas le garage en dessous. On a un garage à 500mètres de l'appartement, ça aussi c'est ennuyeux. Quand on arrive et qu'on va faire les courses, il faut faire 500mètres avec les paniers, donc moi, j'aurais bien voulu, à la limite, avoir un autre appartement dans une autre résidence, maîtriser le chauffage, un chauffage individuel, avoir le garage en dessous ; quitte à perdre de la surface, moi 70m² m'auraient suffi, et ça aurait été notre petit cocon pour l'hiver... Voilà, avec une terrasse, et voilà.*

Actuellement, la famille compte 4 générations demeurant dans le même voisinage : les parents de M. Wally (90 et 84 ans) vivent aussi dans une maison à Vannes, la mère de Mme Wally (86 ans) réside dans un appartement du centre de Vannes ; leur fils (37 ans), sa femme et leurs deux enfants (2 ans et demi et un bébé) vivent également dans un appartement de Vannes, seule leur fille (25 ans) vit et travaille à Paris. La présence forte de cet entourage familial les retient localement, qu'il s'agisse d'une présence auprès de leurs parents âgés, ou de services rendus à leurs enfants et petits-enfants. Garder la maison de Saint Jacques, c'est s'assurer de la fidélité des enfants et petits-enfants, où ils accumulés tant de souvenirs. Mais en même temps, être doubles résidents, c'est consentir certains sacrifices : *C'est clair, on pourrait se payer un très beau voyage tous les ans, trois semaines aux Etats-Unis ; c'est une charge financière : C'est lourd financièrement d'entretenir, il faut 2 taxes foncières, 2 taxes d'habitation, 2 assurances.* Le débat qu'ils ont sur l'avenir de leur double résidence, sur la façon d'occuper les lieux, reste ouvert : trouver un appartement plus petit à Vannes et conserver les avantages de la double résidence, c'est le projet qu'ils ont pour le moment ; mais M. Wally aimerait bien aussi profiter un peu plus de l'appartement que ses parents possèdent dans la marina de Port Fréjus, au bord de la Méditerranée : *Moi, j'y passerai pas toute ma vie, dans le midi. Elle a ses attaches ici, il y a les enfants (...) mais c'est vrai, j'y passerais bien 3-4 mois, ou 5 mois, peut-être un peu plus tard si je n'ai plus de bateau, on ira un peu plus.*

M. et Mme Wally sont représentatifs de ces doubles résidents pour lesquels de multiples choix sont possibles, les arbitrages sont difficiles. Ils savent aussi que cette période de double résidence, à laquelle ils goûtent depuis si longtemps, depuis les temps héroïques où ils avaient installés leur caravane, est un âge d'or, une période à laquelle il faudra renoncer lorsque le grand âge, les difficultés de santé surviendront.

Figure-type Studio en ville

L'archipel résidentiel construit par M. et Mme Wally semble être le négatif ou l'image inversée du système résidentiel élaboré par M. et Mme Didier. La résidence principale est progressivement déclassée par les doubles résidents qui investissent davantage leur maison de vacances. Le centre de gravité du couple s'est déplacé vers la Bretagne et vers le littoral. Si la résidence principale conserve fiscalement le statut de principal, elle n'est plus l'épicentre de la vie conjugale et familiale. Ces doubles résidents ne renoncent pourtant pas à cette résidence. Si elle n'est plus principale à leurs yeux, elle n'en reste pas moins nécessaire sinon indispensable à leur équilibre résidentiel. Ce déclassement n'est pas synonyme d'abandon. En effet, les doubles résidents redoutent les longs mois d'hiver bretons jugés gris, froids et tristes sur une côte désertée par les touristes. La présence des gens du pays ne suffit pas à rendre ces lieux hospitaliers. La résidence principale constitue un lieu de repli, dont nous aurons l'occasion de reparler dans les prochains chapitres, pour laisser passer la tempête. Lorsque les jours sont plus courts et les journées moins ensoleillées, la ville que l'on abandonne volontiers semble plus accueillante. Ce lieu de repli permet aussi de ne pas rompre avec son passé, de conserver un point d'ancrage dans l'agglomération où l'on a développé l'essentiel de sa carrière professionnelle et de structurer des réseaux de relations amicales. Mais si elle reste nécessaire pour introduire des variations saisonnières dans les manières d'habiter, cette résidence peut désormais être de taille plus réduite. Elle est un pied-à-terre en ville. Durant la belle saison, les doubles résidents sont gourmands en mètres carrés, en hiver, ils semblent, au contraire, se satisfaire d'espaces plus réduits. Certains couples envisagent de revendre leur résidence principale pour acquérir un appartement plus modeste dont ils feront leur refuge urbain et hivernal. Point n'est besoin d'une vaste maison vide et difficile à chauffer et à entretenir. Un simple appartement voire un studio peut faire l'affaire pour se mettre à l'abri de l'hiver. Cette formule présente par ailleurs l'avantage de diminuer les charges financières des doubles résidents. Elle permet enfin d'envisager plus sereinement l'avenir dans la perspective du vieillissement. La résidence secondaire quant à elle ne peut être un simple appartement. Pour devenir symboliquement principale, elle doit avoir d'autres atouts. Pour les doubles résidents ce basculement résidentiel est souvent synonyme de conquête de l'espace. Plus vaste, disposant d'un jardin et parfois de dépendances, elle offre de grands espaces pour la pratique d'activités variées telles que le piano ou le bricolage. Mais ces mètres carrés supplémentaires ne suffisent pas à enclencher la dynamique du basculement résidentiel. La résidence secondaire n'est pas un lieu de repli ou un repère où l'on pourra cultiver le

plaisir solitaire de la musique, du bricolage ou de la peinture. Elle n'est pas un refuge pour un couple fusionnel replié sur lui-même. Cette maison de vacances a toujours été pleine et ouverte aux proches. Elle a toujours été marquée par la convivialité estivale. Son charme repose pour une large part sur ce caractère hospitalier. Certains jeunes retraités redoutent de voir disparaître cette qualité première. Ils hésitent parfois, à l'image de M. Claire, à franchir le pas. Ils se ménagent des périodes d'essai ou de transition. Conserver un appartement en ville est aussi une manière de s'offrir la possibilité de faire marche arrière. Ces résidences fiscalement secondaires ne sont pas simplement des lieux de loisirs ou de détente. Elles occupent une grande place dans l'histoire des doubles résidents. Elles sont généralement inscrites dans la biographie des jeunes retraités. M. et Mme Wally comme M. et Mme Rolland possèdent cette maison de vacances depuis plus de 30 ans. Ils ont fait l'acquisition de ce logement avant même de posséder leur résidence principale. Cette maison du bord de mer a parfois été acquise par les parents des jeunes retraités interviewés. C'est le cas de M. Morgane dont nous ferons le portrait. M. Louis qui partage désormais sa vie entre son appartement malouin et sa maison de Haute-corse appartient à cette catégorie de double résident. M. Claire s'apprête à franchir le pas. Il envisage de vendre son house-boat de Louveciennes pour acheter un petit appartement à Paris qu'il louera en été. Sa résidence secondaire de la Richardais, non loin de Dinard, deviendra son lieu d'habitat principal. Mais il hésite encore à rompre les amarres de peur de se couper de ses réseaux sociaux. Ce modèle rencontre un certain succès chez les jeunes retraités parisiens. Saint-Malo, Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac, Lancieux, Pleurtuit, la Richardais, le Minihic-sur-Rance... offrent un dépaysement accessible. On peut retrouver dans ces communes du bord de mer ou du bord de Rance des amis ou des connaissances parisiennes qui ont fait le même choix. Les liens parfois très tenus se resserrent avec ces amis secondaires. Les immigrés parisiens (sans double résidence) dont les parents sont restés au pays intègrent parfois ces réseaux. Ils se retrouvent pour aller en mer ou participer ensemble au festival du film britannique de Dinard. Mme Gwénola qui participe d'un autre modèle résidentiel nous expliquera l'importance de ces réseaux d'inter-connaissance dans la construction d'un entre soi ici et là-bas. Ces maisons de vacances ne font pas partie du trousseau ou de la dote des jeunes retraités. Elles ne sont pas des maisons de famille dont on fait une résidence de vacances bon gré mal gré. Elles sont des maisons élues. C'est précisément parce qu'elles ont été choisies des années auparavant qu'elles peuvent légitimement venir concurrencer une résidence principale parfois imposée par les hasards d'une trajectoire professionnelle.

Thématique Double résidence et patrimoine

Doubles résidents, doublement propriétaires

Les ménages rencontrés sont tous propriétaires de leurs deux logements, qui constituent le socle de leur patrimoine immobilier. Dans un seul cas, celui de M. et Mme Morgane, le couple est locataire de l'appartement parisien appartenant à la mère de madame, son conjoint possédant également un studio prêté à l'occasion à sa fille ou à des amis.

En général, le patrimoine immobilier des interviewés se limite à ces deux logements. Bien que la situation de l'entretien ait été peu favorable à un inventaire précis du patrimoine des personnes⁶⁷, peu de ménages semblent détenir d'autres logements au-delà des deux évoqués. Dans quelques cas, un complément de retraite est assuré par la possession d'un logement locatif, qui *servira notamment à financer la dépendance* (M et Mme Delphine).

Pour d'autres, le souci de transmettre ce patrimoine aux enfants est plus présent : M. et Mme Maurice avaient ainsi acquis un appartement à Rennes et un autre à Nantes, destinés à l'origine à leurs enfants étudiants. Ces appartements, aujourd'hui loués, leur fournissent des revenus d'appoint. Ils envisagent de transmettre ces biens plus tard à leurs descendants. Pour eux, l'extension de la double résidence a pris une forme particulière : résidant dans un grand appartement du centre de Vannes, resté depuis leur passage à la retraite leur résidence principale, ils avaient acquis en 1987 à Carnac plage un appartement de 50m² dans une résidence neuve, pour rester proche (mais pas trop) de la maison familiale de La Trinité où résidaient les parents de monsieur. 15 ans après, en 2002, ils ont acquis l'appartement mitoyen du leur (un petit duplex de 40m²) pour le destiner à l'usage de leurs enfants. Ces deux appartements ne communiquant pas, les parents sont ainsi moins dépendants du rythme de leurs enfants (et petits enfants) et sauvegardent leur autonomie (horaires des repas, allées et venues vers la plage...) tout en vivant des vacances ensemble.

Pour une part très majoritaire, le patrimoine immobilier au moment des entretiens est constitué des deux résidences, et le plus souvent, ces deux logements ont été acquis au cours de la vie active du couple, ce qui témoigne d'un choix délibéré de constitution de patrimoine. Dans certains cas, les propriétés sont issues d'héritages : soit la résidence principale provient d'un héritage et la résidence seconde (littorale) a été achetée (Mme Aude, M. et Mme Delphine), soit c'est l'inverse, la maison de vacances des parents ayant

⁶⁷ Les entretiens sont restés très centrés sur la question de la double résidence ou de la multi-résidence, davantage sous un angle des pratiques résidentielles que du patrimoine. Certains ménages étaient réticents à dresser un inventaire complet de leur patrimoine et un état précis de leurs revenus.

été transmise, alors que la résidence principale a été acquise (M. et Mme Briac, M. et Mme Evelyne, M. et Mme Léon, M. et Mme Morgane, M. et Mme René). Les héritages impliquent aussi des investissements patrimoniaux, car ils conduisent fréquemment à racheter les parts des frères et sœurs (M. Morgane), ils génèrent des frais fiscaux et impliquent des travaux la plupart du temps. Il peut s'agir aussi d'une vente entre membres de la famille : M. Claire a acheté ainsi la résidence secondaire de sa sœur à La Richardais.

Le mode de constitution du patrimoine (achat ou héritage) ne semble pas avoir d'effet sur les pratiques résidentielles observées entre les deux logements. Les modalités d'occupation et d'investissement des deux résidences après le passage en retraite ne sont pas conditionnées par ce facteur, mais bien davantage par la place qu'elles acquièrent dans le système résidentiel des jeunes retraités.

Des patrimoines constitués avant la retraite

Dans la plupart des cas, les ménages sont déjà propriétaires de leurs deux résidences avant l'heure de la retraite. Les entrées en patrimoine sont effectuées majoritairement à l'âge de 40/50 ans : ceci renforce et explicite l'observation de pratiques résidentielles inscrites bien avant la cessation d'activité. La seconde résidence a été le plus souvent acquise plus tardivement que la résidence principale, en général moins de 10 ans séparent les deux acquisitions. Mais pour une majorité de ménages, l'achat de la seconde résidence est bien réalisé durant la période de vie active. D'un statut de résidence « secondaire » assez marqué au moment de l'achat, cette résidence acquiert progressivement un autre rôle durant la retraite, sans que les pratiques résidentielles en soient bouleversées, comme nous l'avons vu.

Le cas où la résidence littorale est achetée avant l'autre résidence urbaine occupée au moment de l'entretien est rare : cela illustre des situations où la carrière professionnelle a généré plusieurs changements de résidence. Ainsi M. et Mme Roger ont fait construire leur grande maison littorale (Larmor Baden) dès 1980, ils ont vécu dans un appartement de fonction à Paris puis acquis un appartement à Nantes (en 1989) au cours de leur carrière, et ont enfin acquis (en 1999) l'appartement de Vannes qu'ils occupent actuellement. Ils constituent l'un des rares cas rencontrés où le renversement des hiérarchies de résidence est aussi net : le temps passé dans leur maison de Larmor Baden (7 mois par an) est supérieur à celui passé dans l'appartement de Vannes (5 mois) et la déclaration de résidence principale a été transférée dans la maison.

Parfois cependant, l'achat de la seconde résidence est effectué au moment du passage en retraite ou dans les années voisines. Ces acquisitions plus tardives confirment aussi souvent une connaissance du territoire déjà bien enracinée. M. et Mme Paul ont acheté

leur maison de Carnac l'année du début de leur retraite, mais ils venaient déjà régulièrement à cet endroit depuis une quinzaine d'années y passer leurs vacances. Situation identique pour M. Mourad, qui a acheté en 2007 un appartement avec vue sur mer à Quiberon, après revente d'un autre appartement, également en front de mer à Quiberon, qui constituait sa résidence secondaire depuis une trentaine d'années. M. et Mme Lancelot font construire en 2000, peu avant leur retraite, une nouvelle maison plus spacieuse pour accueillir leurs enfants et petits enfants, sur un terrain mitoyen de la maison qu'ils possédaient déjà. Cette stratégie de construction s'inscrit dans l'ancrage familial dans ce lieu. Le cas de M. et Mme Martine est différent : ils se dessaisissent de leur maison de vacances sur la côte sud bretonne, à Damgan, pour acheter, quelques années après leur passage en retraite, un appartement à Saint-Malo, près de la gare. Cette relocalisation est motivée par deux raisons : d'une part leurs enfants semblaient moins attirés par cette maison de vacances (leurs deux enfants ont eux-mêmes chacun deux enfants aujourd'hui adolescents ou adultes), d'autre part le choix d'un appartement à Saint-Malo répond pour eux à un souci de se rapprocher de leur résidence principale (Acigné, dans la banlieue de Rennes), et de disposer d'un logement plus petit : *L'âge étant là, il nous fallait prévoir un appartement et pas deux maisons à entretenir. Autant qu'on se rapproche de Saint-Malo, parce que le jour où on ne pourra plus conduire ni l'un ni l'autre, on a le bus à la porte de notre résidence principale qui nous amène à la gare de Rennes. On voulait acheter dans le quartier de la gare de Saint-Malo.*

Au moment de la retraite, l'investissement dans le patrimoine, voire sa relocalisation (vente d'une des deux résidences au profit d'une autre) paraît étroitement lié à la place qu'il occupe dans la famille entourage⁶⁸. L'exemple de M. et Mme Roger est éclairant : l'ancienne maison de vacances achetée en 1980 au moment de leur vie active est devenue principale avec la retraite. Elle constitue le point de ralliement de toute la famille : ils ont deux enfants dans la quarantaine, avec chacun deux enfants (âge compris entre 13 et 18 ans). Leurs petits enfants sont venus tout petits dans cette maison de vacances. Aujourd'hui, ils viennent tous les quatre ensemble très fréquemment, comme l'explique M. Roger : *On ouvre l'hôtel à toutes les vacances scolaires.*

Les personnes rencontrées sont majoritairement dans la soixantaine, avec certaines personnes conjointes dans la cinquantaine, en activité parfois. Quelques personnes seulement avaient dépassé soixante-dix ans, notamment des femmes seules (Mme Aude, Mme Pauline). Ces retraités paraissent au sommet de leur avoirs patrimoniaux immobiliers, ce qui correspond aux observations statistiques : c'est effectivement entre 60

⁶⁸ Au sens développé par Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre, « Le fonctionnement local des relations parents enfants », INED, IUSSP Tours, 2005.

et 69 ans que la part des ménages possédant deux logements est la plus forte⁶⁹ ; c'est également dans la catégorie des retraités que la part des propriétaires de résidences secondaires est la plus élevée : ils détiennent 39% des résidences secondaires en France, alors qu'ils ne représentent que 23% de la population de 15 ans et plus.⁷⁰

⁶⁹ Christelle Minodier et Christelle Rieg, INSEE, « Le patrimoine immobilier des retraités : une approche descriptive ». In Vieillesse de la population et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales, PUCA, La documentation française, 2007.

⁷⁰ Patricia Lejoux, « Les mobilités du temps libre : de nouveaux espaces de différenciations sociales et spatiales », CRETEIL, IUP Paris 12, Espace temps.net, 2006.

Portrait Mme Gwénola

Mme Gwénola habite, depuis son mariage en 1971, un grand appartement parisien à quelques minutes de la gare Montparnasse. Enfant, elle allait à l'école dans ce quartier qui est devenu son quartier. Elle éprouve un très fort attachement à ce bout de Paris qu'elle connaît depuis 1958, et où elle n'a cessé d'habiter. *J'ai un attachement au quartier, à la rue et à l'immeuble. Je connais tous les commerçants, ils me connaissent tous. On n'a pas de concierge, je donne les clés au boucher, à la teinturière. En bas, tout le monde connaît mes enfants, certains depuis 25 ans ou 30 ans. On a une vie de village formidable, mais formidable. C'est extraordinaire. On se connaît tous, on se tutoie. Dans l'immeuble, c'est pareil. Au dessus, c'est des amis, en dessous, c'est des amis. On va tous en Bretagne. On est tous St Malo – Dinard. Au-dessus, l'appartement était à vendre, je l'ai dit à des amis que je connaissais de Paris et de Dinard. On a plein d'amis communs.* Ce quartier est aussi une porte d'accès vers l'autre maison, la maison de vacances, située sur la côte nord. Être proche de la gare Montparnasse, c'est déjà être près de la Bretagne. La gare des bretons est une invitation au départ vers l'autre maison. Cette proximité n'a pas directement déterminé son choix : *A cette époque, on ne prenait pas le train pour la Bretagne, mais on savait qu'on pouvait. Montparnasse, c'était la gare de la Bretagne !*

L'autre maison est située à Dinard. La maison de Dinard *reste par essence une résidence secondaire*, selon les termes de Mme Gwénola, même si elle est aménagée comme une résidence principale, Mme Gwénola travaille encore à Paris. Mais cette maison n'est pas un simple pied-à-terre, elle fait partie de Mme Gwénola. Elle constitue l'une des faces de son identité. *Je me sens fondamentalement parisienne. Je ne pourrais pas vivre en banlieue. Je me sens très 6^e. Même si je me sens profondément attachée à Dinard. J'ai deux bras et deux pieds. C'est même pas Dinard, c'est Saint-Enogat.* Mme Gwénola a connu Dinard dès les premières années de sa vie. Son père adorait Dinard. Il y possédait plusieurs maisons. Dinard, ce sont des souvenirs d'enfance. Il suffit de poser la question, racontez-moi Dinard lorsque vous étiez enfant, pour que la machine à fabriquer des souvenirs se mette en route. La finesse du détail, le grain du souvenir nous replongent d'emblée dans un autre temps. La précision des saynètes décrites révèle la force du souvenir et la prégnance du passé. Étés 1955 - 1958 : *Une journée type, c'est la plage. La plage, l'après-midi. Le matin, c'était le club. Je faisais partie d'un club de plage, c'était les Pingouins, c'était soit les copines du club des Pingouins, soit les filles des gens qui étaient assis sur la plage à côté de mes parents. D'année en année, les gens s'assoient à la même place, on se connaissait. L'après-midi, on allait à la plage, on regardait l'heure, parce qu'à cette époque, on n'avait pas le droit de se baigner avant... le goûter, c'était du pain, du beurre, du chocolat. On pouvait aller à pied à la plage, mais à cette époque-là, on prenait la voiture. On se garait dans un endroit qui s'appelait à cette époque : « l'hôtel de la mer ». On descendait, il y avait des espèces de poissons en ciment, on grimpait dessus, il y avait une espèce de petit bazar qui vendait, il y a la « dame Piç Buin » en carton, une publicité, un personnage en carton qui faisait de la pub pour une crème solaire, le bazar vendait des bouées, des canots en plastique. Sur la plage, on se baignait, on faisait des châteaux de sable, des billards, des billards payants, on mangeait des carambars, il y avait des points DHL. On déchirait le bout, il y avait des blagues et des points. On se servait des points comme monnaie sur la plage. On jouait avec les billes et les vélos. Les autres gamins, quand ils faisaient un circuit, il fallait payer. C'était notre monnaie d'enfant sur la plage. On est en été. J'adorais aller à la pêche aux coques, c'était fabuleux, on partait avec notre seau, on remplissait notre seau en 3 secondes. Mes parents étaient sur la plage, ils n'allaient pas à la pêche. La plage,*

c'est un terrain de liberté. On était scotchés aux parents parce que les serviettes, c'étaient les parents, le goûter, c'était les parents, les maillots, c'était les parents, on arrivait et on repartait avec les parents. La plage était notre espace de liberté. Quand la mer était basse, notre espace de liberté était plus grand. Quand la mer était haute, c'était un peu chiant, on était obligés de rester avec eux. Quand j'avais 15 ans, 16 ans, on jouait au pendu, au conteau, un conteau avec lequel on monte et on descend, on jouait sur les doigts, on écoutait la radio, Salut les copains. La plage, c'était mon salon, moi, je vivais à la plage. Dinard, c'est la maison de l'enfance, mais c'est aussi la maison des derniers jours. Le père de Mme Gwénola a fini sa vie à Dinard. Sa mère, aujourd'hui âgée de 90 ans, réside à Dinard en maison de retraite. Mme Gwénola s'imagine mourir dans cette maison. Je m'imagine mourant dans cette maison. C'est le fantasme. Je m'imagine mourir face à la mer. Elle a été construite, sur un endroit que je connais depuis que je suis née. C'est peut-être pour ça que je m'imagine mourir là. Je voyage énormément, il peut m'arriver n'importe quoi n'importe où. Mais dans mon fantasme, je m'imagine mourir dans cette maison avec les yeux face à la mer.

C'est par l'intermédiaire d'amies parisiennes passant comme elle leurs vacances à Dinard que Mme Gwénola fera la connaissance de son futur mari. *J'ai immigré sur la grande plage de Dinard, un jour, il y a une fille de la bande de François qui est sortie avec un garçon de ma bande et les deux bandes se sont rapprochées. Je suis devenue amie avec cette fille et le hasard a fait qu'elle s'est retrouvée dans mon T.D. à la fac. Elle a fait une soirée, le jour de mon anniversaire et elle a réuni les deux bandes. J'ai connu mon beau-frère le même soir. Les parents de son mari possédaient une résidence secondaire dans la commune. Jeune mariée, elle bénéficiera de cette maison de vacances qu'elle réaménagera. En 1992, le couple fait construire une maison sur un terrain donné par le père de Mme Gwénola. Dinard fait donc partie de l'histoire personnelle et familiale de Mme Gwénola. Paris et Dinard constituent deux polarités indispensables à Mme Gwénola. Si l'une est secondaire, elle n'en conserve pas moins une forte charge affective dont la disparition pourrait être assimilée à une amputation de soi tant elle est constitutive de l'identité. Paris et Dinard s'inscrivent dans une continuité. Entre ici et là-bas, il n'y a pas de rupture : *C'est une maison que je ne quitte pas. Des fois, je viens avec des fleurs de Paris, je n'ai plus qu'à les mettre dans un vase. C'est important quand vous arrivez, d'être tout de suite dans la maison, quand le jardin est beau, la pelouse tondue, pas une herbe, j'ai un jardinier formidable. C'est un jardinier qui fait le jardin exactement comme moi je le ferais. Si je prends le métro entre la gare Montparnasse et la gare de Saint Malo, j'appelle ça un métro, je descends à la station « Gare de Saint Malo », 10 minutes après, je suis à la maison, j'appuie sur des boutons, j'ouvre trois volets et je mets mon bouquet de fleurs et c'est comme si je ne l'avais jamais quittée. Pour moi, c'est une extension, et la conception des maisons est exactement pareille que ce soit à Paris ou à Dinard : j'ai deux lave-vaisselle exactement pareils, la poubelle, l'évier, le frigo sont les mêmes. C'est le menuisier de Dinard qui est venu faire la cuisine de Paris. Les connexions sont permanentes. Je n'ai besoin de rien, là-bas, j'ai tout, j'ai ma brosse à dents. Je voyage très léger. Je ne supporte pas les énormes valises, je voyage avec le moins de choses possible.**

Cette résidence secondaire de cinq chambres est flanquée d'une petite maison, d'une annexe, qui permet d'accueillir les amis ou les enfants. *Quand on allait en vacances chez des amis à l'île d'Yeu ou à Brébat, on aimait beaucoup habiter dans la petite maison de nos amis, avec deux chambres et une douche. Je me suis dit, ça sera bien quand les enfants auront des bébés, ils pourront aller dans la petite maison, on n'entendra pas les bébés pleurer. Le couple pourra être indépendant. La petite maison permet d'avoir les siens auprès de soi, de restaurer la famille au moment des fêtes de Noël, symbole par excellence de l'enfance. Depuis le départ de son mari, Mme Gwénola exprime avec plus de force ce besoin d'avoir ses enfants auprès d'elle au moment de Noël. Cette petite maison se prête bien à l'accueil des enfants et des petits-enfants à venir. *Il y a une composante que je n'ai pas du**

tout, c'est mes enfants. Ils ne sont pas mariés, ils n'ont pas d'enfants. Quand il y aura la composante petits-enfants, je souhaite que Noël se fasse à Dinard. Noël, c'est devenu dur, j'ai toujours adoré fêter Noël, mais du jour où mon mari a quitté la maison, ça a été l'horreur, à tel point que ma fille n'a pas voulu fêter Noël avec nous. Elle a été faire du bateau aux Antilles. J'ai été blessée qu'elle ne soit pas là. Noël, c'est la famille, mais le mot famille a pris un sens différent lorsque leur père a quitté la maison. Noël, c'est la famille, et la famille, c'est pour une très large part Dinard. Il faut des enfants et des petits-enfants pour faire vivre une maison de famille ou une maison de vacances. Si la petite maison joue bien son rôle de maison d'accueil de l'entourage, elle a été quelque peu détournée de sa fonction première par le fils de la famille. La maison de Bretagne est devenue sa résidence principale. Il avait fini par squatter la petite maison, c'était devenu sa maison. C'était difficile pour sa sœur de... Il y avait toutes ses planches à voile, c'est quand même sur le territoire de la grande maison qu'il a mis ses affaires. C'est une extension de son territoire. J'en avais marre, mais c'est difficile à dire. Ils se sentent bien chez eux !! La petite maison n'est pas un lieu d'ancrage, elle n'a pas vocation à accueillir amis ou enfants durant de longues périodes. Elle ne doit pas être mise à disposition au seul profit de l'un des enfants. Elle doit, au contraire, permettre le rapprochement ponctuel des amis et de l'entourage.

L'archipel résidentiel de Mme Gwénola s'enrichit d'une troisième île, île lointaine, île du bout du monde qui lui permet de reconstruire une famille. Avec cette famille indienne qui l'accueille, elle efface les fuseaux horaires et les seuils culturels pour habiter le monde de plain-pied. Ici, comme là-bas, elle est chez elle. Dans le futur, je passerais plus de temps à Dinard, mais comme je voyage beaucoup, je vais tous les ans en Inde. Je m'imagine bien passer deux mois en Inde ou aux États-unis ou en Amérique du Sud. Depuis que mon mari a quitté la maison, je vais au moins une semaine par an chez mes amis indiens. C'est presque une autre famille et une autre résidence. Mon côté famille s'est un peu délité, les Indiens ont ce côté famille, clan, j'adore ça et je n'ai pas ça. Mes enfants ont leurs copains, je ne suis pas proche de ma sœur, j'ai un frère avec qui je ne m'entends pas, j'ai presque pas de cousins, c'est mon substitut de famille, je retrouve cette chaleur, cet échange. On se retrouve n'importe où dans le monde, aux États-unis, ils reviennent des États-unis, ils s'arrêtent à Paris. On se retrouve le 15 décembre pour un mariage là-bas de sa nièce. Quand je suis là-bas, je suis tout de suite plain-pied. J'ai pas l'impression de rupture. Le voyage est plus long. C'est autre chose. Mais, je me sens bien dans la seconde. Je suis aussi intime avec mon amie indienne qu'avec mon amie la plus chère de Paris. J'ai une impression de continuité... Depuis 30 ans, on s'est toujours vu. On se téléphone, on s'envoie des mails. Ma famille, c'est eux. Mes amis indiens m'ont proposé de me trouver un mari. Ça serait très facile, mais aujourd'hui, je goûte trop ma liberté. Le fantasme, avec mon amie indienne, sa sœur, une de ses amies et moi, on s'était dit qu'on s'achèterait une maison toutes les quatre ensemble et qu'on irait de temps en temps. On a visité des maisons, on s'est dit quel genre de maison, on pourrait acheter, on a visité des terrains. Mais c'est resté au niveau du fantasme, c'est trop loin. Et moi-même, je me suis dit, est-ce que je n'achèterais pas un appartement ? Et puis, je ne vois que le côté facile, or c'est un pays difficile, mes amis se demandent s'ils ne vont pas aller aux États-unis. Vieillir aux États-unis c'est plus facile. Tout le monde se pose des questions. Où je vais mourir, mourir dans un certain confort. Il y a tellement d'endroits extraordinaires, je préfère découvrir des endroits. J'y vais au gré des événements familiaux. J'adorais avoir une maison en Inde, mais je n'ai pas la totalité de la culture, je n'en ai que quelques miettes. Je suis toute petite là-bas et être avec mes amis, c'est une grande chance de pouvoir partager quelque chose avec eux. Est-ce véritablement un mari ou une maison que Mme Gwénola recherche à l'autre bout du monde ? N'est-ce pas plus simplement une famille d'accueil avec qui partager une complicité, des instants de bonheur, des souvenirs ? Que serait l'Inde sans ces amis proches ? Que serait l'Inde dans une maison sans cet entourage ?

Figure-type Double résidence

Avec Mme Gwénola, nous découvrons un portrait plus rare de double résident. Les deux résidences ne sont pas en concurrence l'une avec l'autre. Elles constituent, au contraire, les deux polarités d'un système résidentiel en équilibre. Ce qui importe en la matière, ce n'est pas simplement la durée d'occupation de chacune des résidences, c'est aussi la valeur affective de chacune des maisons. Lorsqu'elles sont pratiquées régulièrement et jugées intrinsèquement constitutives de l'identité de la personne, nous sommes face à un nouveau modèle.

Si la maison de vacances de Dinard constitue une résidence secondaire, de l'aveu même de Mme Gwénola, les deux résidences ont potentiellement le même poids affectif. Lorsqu'elle cessera son activité professionnelle, elle pourra investir davantage cette seconde maison. Mais l'appartement parisien ne constituera pas un simple pied-à-terre comme dans les exemples observés précédemment. Paris ne sera jamais un simple refuge pour se mettre à l'abri de l'hiver et de la solitude. Mme Gwénola se définit comme profondément parisienne. Paris, c'est aussi chez elle. Le 6^e est son village. 40 ans de résidence dans ce quartier qu'elle connaît depuis l'enfance ont permis de cimenter de solides amitiés, de construire un réseau de sociabilité local, de développer un entre-soi communautaire qui inclut les amis, les voisins et les commerçants à l'échelle de l'immeuble et du quartier. Elle se sent appartenir à cette ville et à ce quartier qui participe à la définition d'elle-même. Paris n'est pas une parenthèse professionnelle comme c'est parfois le cas pour de jeunes actifs qui « montent » à Paris chercher du travail. Elle est Parisienne. Mme Gwénola bénéficie d'un vaste appartement ensoleillé au pied du métro et des commerces. La qualité de cet appartement, le fait notamment de pouvoir profiter de vastes espaces, favorise cette volonté de conserver un bien fortement chargé d'une valeur affective. Lorsque l'appartement est plus petit, lorsque habiter Paris est synonyme d'un certain inconfort et d'une certaine promiscuité, l'autre maison, la maison de vacances souvent plus vaste est parée de toutes les vertus. Elle est synonyme d'espace, de tranquillité, de qualité de vie... La résidence de Dinard n'est pas pour Mme Gwénola une simple résidence de vacances. Elle appartient à son histoire. Son père adorait Dinard. C'est là qu'il a cessé sa vie. Sa mère passe ses vieux jours dans cette même commune. Mme Gwénola a grandi à Dinard. C'est là qu'elle connaîtra indirectement son mari qui lui-même se partageait entre Paris et la Bretagne. Les réseaux familiaux et amicaux de Mme Gwénola apparaissent tendus entre ces deux polarités. La maison de Dinard est largement ouverte aux amis de Paris et d'ailleurs. Sa maison de vacances n'est pas un lieu de repli, un havre à l'abri du monde, Mme Gwénola reçoit beaucoup en sa résidence secondaire. Les amis, les enfants y sont les bienvenus. La petite maison,

annexe, extension, de la *grande maison* souligne cette volonté d'être entourée, de drainer vers elle un entourage. C'est précisément pour cette raison qu'elle s'offusque de l'attitude de son fils qui, involontairement, la prive de cette capacité à rassembler autour de soi des amis et des proches. En s'appropriant cette résidence secondaire, il écarte les autres. Cette résidence constitue véritablement une autre maison. Cette autre maison est aménagée comme une résidence principale. Il existe une certaine symétrie qui dit bien l'équilibre entre l'une et l'autre. Cette symétrie permet de construire un sentiment de continuité. La maison de Dinard qui bénéficie des soins d'un jardinier et d'une femme de ménage est toujours prête à accueillir, à recevoir. Elle est hospitalière. En quelques minutes, les volets sont ouverts. Un vase attend les fleurs qui viendront donner une touche de vie à la maison. La maison de Dinard ne conserve pas les traces d'une absence. Le froid, l'humidité, la poussière, les toiles d'araignées, l'herbe haute... peuvent rappeler l'absence, la vacuité du lieu, et d'une certaine manière la distance entretenue avec ce lieu. Cette distance synonyme de dépaysement et de secondarité peut être recherchée. Effacer les marques du temps, c'est aussi rétablir une continuité entre les lieux, c'est nier cette distance, c'est rétablir une continuité. La maison de Dinard constitue l'extension de l'habitat parisien. L'habitat parisien constitue l'extension de la maison de Dinard. Il n'y a pas de hiérarchie entre l'un et l'autre.

Mme Gwénola a connu un divorce et un licenciement à quelques mois d'intervalles. De tels événements peuvent constituer une menace pour un système résidentiel. Mais cette double rupture, régulièrement rappelée au cours de l'entretien, a participé au renforcement du système résidentiel de Mme Gwénola, soulignant la dimension identitaire d'une telle inscription territoriale. Comment peut-on se défaire de résidences lorsqu'elles sont aussi indissociables l'une de l'autre que les bras et les jambes ? Cette métaphore anthropomorphique utilisée par Mme Gwénola souligne le caractère fondateur des résidences dans la définition de soi. L'abandon de l'un ou de l'autre peut être assimilé à une amputation d'une partie de soi. Mme Gwénola n'a cessé d'effacer les ruptures. Face au délitement de sa famille auprès le départ de son mari, elle tente de se reconstruire une famille. La conservation des résidences de Bretagne et de Paris participe à cette opération de maintien de soi. L'obtention d'une prime de licenciement permettra la préservation de ces deux pôles résidentiels. Circuler dans cet espace d'habitudes, habiter cet espace constitué de deux polarités, comme elle le fait depuis l'enfance, comme elle l'a toujours fait, c'est maintenir une continuité, c'est diminuer le poids de la rupture. Le système résidentiel maintient la personne en offrant des bornes identitaires qui permettent de se réassurer sur qui l'on est. À ces deux îles résidentielles, Mme Gwénola est parfois tentée d'en ajouter une troisième. Mais à travers cet exemple, on voit tout ce qui manque à ce troisième lieu pour former une polarité à parité des deux précédentes. L'Inde n'a d'intérêt que parce que ce pays permet de trouver une famille de

substitution. L'histoire indienne de Mme Gwénola se confond avec celle de ses amis, sans eux, l'Inde n'est rien, sans eux, elle est *toute petite*, elle est une femme sans mari. Si elle a le projet de fonder une communauté de femme en partageant une maison avec quelques amies, ce projet reste au stade du rêve, du fantasme dont la vocation première est de stimuler l'imaginaire. À quoi servirait cette maison si lointaine dont il faudrait veiller à l'entretien pour elle qui apprécie tant l'esprit de famille. Elle ne cherche pas un toit, un contenant où être chez elle, mais un contenu familial pour partager avec les autres. Elle ne recherche pas le dépaysement mais au contraire une certaine familiarité avec les lieux.

Ce modèle de double résidence parfaitement symétrique est relativement rare. La possession de deux résidences fréquentées de manière équivalente ne suffit pas à faire une double résidence au sens où nous l'entendons. M. Louis partage son existence entre Borgo (Corse) et Saint-Malo. *Je vis comme chez moi... comme à Saint-Malo. J'ai les mêmes activités, le même matériel informatique. J'ai des amis corse, on se fréquente, on se reçoit. C'est deux résidences principales. Mais la résidence corse est d'un point de vue fiscal la résidence principale. Je vote là-bas. Je connais le maire, le député... Je me sens intégré politiquement.* Il souhaite s'installer plus longuement en Corse, et envisage d'y finir sa vie. Ces deux polarités n'ont pourtant pas le même poids affectif. Les attaches malouines de M. Louis sont très fragiles. En quittant Rennes deux ans avant la retraite, pour aménager à Saint-Malo, terre natale de son épouse, il a éprouvé le sentiment d'être déraciné. Il s'est progressivement éloigné de ses amis du Lion's club et de la confrérie du marron rencontrés à Rennes et à Redon au cours de sa carrière d'avocat d'affaires. M. Louis n'est pas originaire de Saint-Malo mais de Saint-Cast, petite station balnéaire des côtes d'Armor située à 20 kilomètres de là. Ces quelques kilomètres ont une grande importance dans la construction affective au lieu. Saint-Malo n'est déjà plus qu'un pied-à-terre pour M. Louis, un pied-à-terre pour ne pas complètement couper les ponts avec les quelques clients qu'il garde encore et avec le passé.

Thématique

Confort et distance : rapports entre résidences

Ainsi que les lignes qui précèdent le suggèrent déjà, deux critères jouent un rôle important dans l'évolution des modes d'occupation des deux résidences à la retraite : le « confort » de chacune, c'est à dire leurs surfaces respectives, leurs équipements et mobiliers, d'une part, leur éloignement et leur temps d'accès, d'autre part⁷¹.

Symétrie/asymétrie des surfaces et de l'équipement des deux résidences

Entre les deux résidences, les jeunes retraités ont construit des systèmes symétriques ou asymétriques plus ou moins marqués. Les différences ou similitudes de surface, de taille entre les deux logements en constituent un premier indicateur explicite.

Des surfaces nettement inégales induisent fortement la hiérarchie des résidences, le plus grand des logements étant le plus « investi » en tant que résidence principale. La configuration appartement (petit) / maison (spacieuse) est fréquente. Mais elle joue dans les deux sens : ou bien la résidence littorale est plus petite, c'est le cas de M. et Mme Didier (appartement de 60m² à Saint-Malo / maison de plus de 200 m² à Saint-Brieuc), de M. et Mme Martine (appartement de 60m² à Saint-Malo / maison de 150 m² dans la région de Rennes), de M. et Mme Maurice (appartement de 40m² à Carnac / appartement de 150m² à Vannes), de M. et Mme Briac (appartement de 100m² à Saint-Suliac / maison de 260m² à Louveciennes) ; ou bien c'est l'inverse : M. et Mme Morgane (maison à la Trinité de plus de 200m² / appartement de 70m² à Paris), Mme Pauline (maison de 150m² à Saint-Malo / appartement de 90m² dans la Meuse), M. et Mme Roger (maison de 220m² à Larmor-Baden / appartement de 150m² à Vannes), ou M. et Mme Wally (maison de 130m² à Sarzeau / appartement de 85m² à Vannes).

Une résidence littorale trop petite limite les rôles qu'on aimerait lui faire jouer, en particulier l'accueil de la famille ou d'amis. Le logement est alors davantage considéré comme un pied-à-terre utilisé successivement par diverses personnes, sur le mode du prêt. M. et Mme William possèdent un petit appartement (40m², 2 pièces) à Saint-Lunaire, peu pratique pour l'accueil de leurs enfants : il n'y a qu'un canapé pour dormir. Ils préfèrent donc convenir avec leurs enfants de leurs périodes d'occupation pour éviter une cohabitation difficile.

Même dans les cas où la résidence littorale est plus vaste, et rivalise en surface avec l'autre résidence, il arrive que sa distribution interne ne facilite pas l'accueil des enfants,

⁷¹ Voir en annexe le tableau « Caractéristiques des deux résidences », qui résume ces indicateurs.

comme le précisent M. et Mme Kévin qui ont acquis à Arzon une maison des années 80. Ils songent à un agrandissement futur pour les *petits enfants plus tard*, c'est pour eux une question d'indépendance, pour *ne pas être liés* au rythme des vacances de leurs enfants. Une manière de compenser l'étroitesse et l'inadaptation de la résidence littorale à l'accueil de la famille élargie consiste parfois à doubler le système littoral, en constituant une résidence bis indépendante à proximité de la première. M. et Mme Maurice acquièrent ainsi un second appartement studio duplex mitoyen du leur à Carnac, afin de vivre tout proches, mais indépendants de la famille de leur fils. Mme Gwénola dispose aussi à Dinard d'une *petite maison* sur le même terrain que la maison principale, son fils s'est déjà accaparé cette petite maison. Elle l'utilise aussi parfois pour elle-même quand elle vient seule, car : *Elle se chauffe comme un appartement, en trois heures... Elle s'ouvre et se ferme très facilement, en dix minutes tout est ouvert, la maison est vivante tout de suite.*

Une proportion importante des jeunes retraités interrogés a façonné un système symétrique. Les deux maisons ont des surfaces similaires, les équipements de la maison et les objets sont en double. M. Louis a *tout là-bas comme ici* : en Corse comme à Saint-Malo, il dispose d'un bureau, du même matériel informatique, de deux postes de télévision, de magnéto, chaîne HIFI. Les deux maisons sont des répliques, permettant un séjour aussi confortable d'un lieu à l'autre, sans dépaysement sensible du cadre intérieur.

Dans ce modèle symétrique, le choix de la résidence seconde sur le littoral n'est pas un choix de vie précaire ou inconfortable. Comme le dit M. Emma qui s'installe à Saint-Lunaire : *Nous les gens de l'ouest, on a des choix mesurés ; on n'habite pas une petite maison de pêcheur à Ouessant, c'est des choix moyens, c'est pas des choix redoutables.* Mme Pétula fait écho à cette idée quand elle déclare : *On n'a pas vécu à la mode campagne, lorsqu'elle et son mari se sont installés dans leur maison de Dordogne, une maison aujourd'hui aussi bien pourvue que leur résidence malouine, avec cuisine équipée, congélateur, télévision, magnéto, etc.* Mme Rolland évoque ces temps héroïques où elle et son mari restauraient la maison qu'ils venaient d'acquérir, une quasi ruine dans un hameau de Sarzeau : *Au début on avait mis deux tréteaux, et on avait mis un rond pour faire une table et on s'asseyait sur des troncs d'arbre.* Et lui d'ajouter : *On a mis au moins 10 ans à la restaurer, mais on vivait dedans, on campait dedans, on était à la lampe à pétrole, on n'a mis l'électricité qu'assez tardivement.* Dans les premiers temps, la maison littorale est le réceptacle des *vieux trucs abîmés, cassés, fêlés pour la vaisselle* (Mme Rolland), du *surplus* de la maison principale (Mme Pétula), des meubles *recupérés chez les parents, les brocantes et les vide greniers du coin* (M. Claire). Puis avec le temps, l'arrivée à l'âge de la retraite, l'occupation plus fréquente de la seconde résidence

suscite des travaux d'aménagement, des équipements plus confortables, un mobilier plus recherché.

Si l'équipement et le confort finissent par s'égaliser entre les deux résidences, il subsiste pour certains des différences subtiles qui ont pour objet de conserver une atmosphère de vacances dans la maison littorale. Les différences d'aménagement intérieur en témoignent. Pour M. et Mme Roger, par exemple, l'appartement vannetais possède un mobilier raffiné, *du meuble anglais, de l'acajou, acheté au fil du temps, dans la région parisienne, aux puces, des coups de cœur, du mobilier de valeur*, alors que leur maison du bord de mer, de plus en plus investie, est empreinte d'une autre ambiance : *on a toujours voulu que cette maison soit une maison dans laquelle les enfants puissent circuler librement, sans nous créer trop d'émois... On n'a pas d'émotions particulières si quelque chose casse, c'est un peu différent comme état d'esprit ; ici c'est la nature, c'est l'ardoise, le chêne, le châtaignier, et puis la terre cuite en carrelage, c'est la chaux sur les murs.... C'est resté une maison pratique, à la limite on rentre les pieds mouillés, c'est pas ça qui m'embête...* M. Roger résume d'ailleurs ces différences entre résidences par leur attitude : *Deux modes d'occupation différents, l'appartement, on vit assis, alors que dans la maison de vacances, on est toujours debout, parce qu'il y a le jardin, y a le bateau, y a la mer, y a le golf...*

La maison littorale garde moins la trace de la famille nucléaire, les pièces sont plus interchangeables. M. Emma, qui a trois enfants, ne leur affecte pas une chambre en particulier. C'est pareil pour M. et Mme Pétula, dont la maison malouine a quatre chambres : ces chambres ne sont pas attribuées spécifiquement à l'un de leurs deux enfants (qui sont en couple), elles sont aussi utilisées comme chambre d'amis. Les enfants n'ont plus *leur coin à eux*, comme pour signifier le désir d'autonomie et de tranquillité revendiqué par leur parents.

Mais la symétrie de taille entre les deux logements est transitoire, elle est amenée à évoluer dans l'avenir. Mme Briac ou M. Claire évoquent leur idée de s'installer plus tard dans un logement plus petit à Paris, correspondant mieux à leurs besoins. Trouvant des défauts à l'appartement qu'ils occupent actuellement à Vannes (absence de maîtrise des charges de chauffage car l'immeuble est doté d'un chauffage collectif, garage trop éloigné de leur appartement), M. et Mme Wally aimeraient également racheter un appartement plus petit, qui serait leur *petit cocon pour l'hiver*.

Distance, trajets et transports entre les résidences

Distances et temps d'accès séparant les deux résidences jouent également un rôle important dans la périodicité des séjours. Une part des jeunes retraités ont des logements très proches, moins de 50km. On y retrouve souvent une configuration

asymétrique des résidences : petit logement sur le littoral (M. et Mme Didier, Maurice, Martine) permettant de fréquents allers-retours et des séjours de courtes durées, parfois décidés à la dernière minute, comme le note Mme Martine : *On ne fait pas beaucoup de projets, des fois c'est à la dernière minute ; on part de Rennes suivant la marée et on vient à Saint-Malo.* M. Roger évoque l'idée de la commutation pour exprimer le passage entre ses deux résidences très proches, Vannes et Larmor Baden n'étant séparées que de 15km ; d'ailleurs il a fait installer un transfert d'appel d'une maison à l'autre, comme pour symboliser l'imbrication des deux logements.

Les situations de longue distance (Bretagne/région parisienne), a fortiori de très longue distance (cas de M. Louis, de M. et Mme Pétula, de Mme Evelyne et de Mme Paule, avec des logements distants de plus de 600kms) ont naturellement tendance à limiter la fréquence des séjours. Cependant, l'éloignement n'est jamais exprimé comme un frein à l'utilisation de la résidence littorale. Le voyage entre les deux logements constitue une amorce du dépaysement, il offre une transition appréciée entre les deux lieux. M. Louis parcourt avec plaisir en voiture les 1 200km qui séparent ses résidences de Saint-Malo et de Borgo en Corse : *Ce n'est pas une contrainte, mais un besoin de m'échapper sur la route.. C'est un double plaisir : c'est le plaisir de conduire, de faire de la route, de faire une mini-croisière le soir sur le bateau... et le lendemain on se retrouve en Corse.* Le voyage en voiture que M. et Mme Maurice effectuent, il est vrai qu'une seule fois par an, pour se rendre dans leur appartement loué au sud de l'Espagne, est l'occasion d'arrêts imprévus, de visites, et fait partie intégrante des plaisirs du séjour. Le vieillissement va limiter plus tard ces déplacements au long cours, comme l'avoue Mme Pauline, qui, depuis 2000, ne réalise plus en voiture le trajet entre la Meuse et la Bretagne.

Pour les franciliens, dans une situation qui peut être qualifiée de moyenne distance (400/600km), rejoindre le littoral breton n'est pas considéré comme difficile, d'autant que la plupart habitent dans l'ouest de la région (M. et Mme Briac, Claire, Kévin). Même M. et Mme William, qui résident dans l'est parisien, estiment que venir à Saint-Lunaire en voiture ne pose pas de problème : *C'est pas loin de Paris, 4h30, 5h parce qu'il y a les embouteillages à Paris.* Les améliorations apportées au TGV vers Saint-Malo se ressentent dans les propos. Certains parisiens résident à proximité de la gare Montparnasse (M. et Mme Morgane, Mme Aude, Mme Gwénola, M. Mourad), et le train devient une extension du métro (Mme Gwénola). M. Mourad, qui réside dans le 5^{ème} arrondissement, et qui ne conduit pas, met 4h de porte à porte pour arriver dans son appartement de Quiberon, depuis la gare d'Auray, il prend le bus pour la presqu'île. Ce périple ne lui pèse en rien. *Je viens avec rien, je ne transporte rien, que les papiers et même pas de vêtements. Je viens d'autant plus sans rien que je n'ai pas de voiture, je prends le train et le bus. Quand j'ai acheté ici, je me suis occupé de savoir s'il y avait un transport en commun d'Auray à ici. Il y a une correspondance par car, et le train en été.*

Le voyageur léger en train contraste avec certains trajets en voiture entre les deux logements, qui sont parfois l'occasion d'incessants transports d'objets et de biens. Même si appareils ménagers, linge, etc., sont en double, le flux des objets continue de marquer les liens entre les deux logements. M. et Mme Briac, lors de leurs déplacements entre Saint-Suliac et la région parisienne, chargent leur voiture de sable, goémon, ou compost pour leur jardin francilien. Une voiture qui selon eux a *toujours le coffre bourré*, dans les deux sens du trajet. M. Emma, qui se rend le plus souvent en voiture à Saint-Lunaire depuis Paris, met toujours dans celle-ci des caisses qui contiennent des outils de bricolage, en cas de besoin de retaper quelque chose. Le double résident qui commute d'une maison à l'autre ne veut pas se soucier des minutieux préparatifs d'une valise, il embarque ses affaires, il les fourre dans un sac qui ne fait pas rupture dans l'univers domestique, comme le dit M. Emma : *Quand je pars, les chemises qui sont à sécher sur des portemanteaux, je les plie sur les portemanteaux et je mets tout ça dans un sac Ikea et la même chose de l'autre côté. Je n'ai pas de valise : je prends les chemises en boule mouillées et je continue à les faire sécher ici, il y a une continuité.* Même constat chez M. et Mme Rolland, qui relient fréquemment leurs deux maisons, Orvault, dans la banlieue nantaise, et Sarzeau : pas de valise, mais un *sac polochon* pour elle, un *gros sac de tennis* pour lui, qui viennent remplir la voiture, déjà chargée de multiples objets : *Depuis qu'on est à la retraite, et qu'on n'a plus les enfants, on fait même le voyage avec les banquettes couchées et la remorque, c'est un comble ! On déménage du bois, ça prend de la place quand même. Quelquefois je fais des lessives, plutôt que de les faire là, l'eau est hors de prix sur la presqu'île, je les ramène à la maison. Je me fais livrer des congelés à Orvault, donc je les ramène ici dans une glacière, ça prend de la place.... Le vin aussi... J'ai un sac polochon qui est toujours plein, qui est prêt sur un coffre à Orvault, et toi tu as ton sac qui est toujours prêt, et au fur à mesure de la semaine, on met des trucs dedans.* Le dédoublement des voitures est intéressant à observer : certains affectent particulièrement une voiture à chacun des domiciles, une autre, utilitaire, fait la navette entre résidences pour le transport de tous les objets (M. et Mme Rolland). Une petite voiture, *qui n'attire pas l'œil, qui a 15 ans ou je ne sais pas combien*, peut être rangée en hiver sur un parking de gare, et constituer un moyen de rallier la résidence secondaire à l'arrivée (M. Morgane).

Les objets peuvent dire beaucoup de choses sur le rôle que jouent les logements dans le système résidentiel. Ces trajets et ces flux alimentent les deux univers tel un cordon ombilical, et traduisent bien un système dual. Dans d'autres cas, le transfert de résidence principale d'un lieu à l'autre peut aussi être symbolisé par le déplacement des objets préférés, ainsi que le confie Mme Pauline, qui a effectué ce report de son appartement dans la Meuse vers Saint-Malo : *Tout ce que j'aimais le mieux, je l'avais quand même ramené.* *ici.*

Portrait M et Mme Pétula

M. et Mme Pétula habitent Saint-Malo depuis plus de vingt-cinq ans. En 1990, ils ont fait l'acquisition d'une maison individuelle située dans le quartier résidentiel de Saint-Servan. En 1995, lors d'un repas de famille, un cousin propose de leur vendre une grange en Dordogne, dans le village natale de Mme Pétula. Cette grange est située dans un petit village de 130 habitants, à 150 mètres de la maison occupée par le père de Mme Pétula. La vente ne sera réalisée qu'après quelques années de tractations. Le cousin trop gourmand devra réviser son prix à la baisse. *Il nous avait pris pour des Américains !* Cette ancienne grange entièrement restaurée n'est encore aujourd'hui qu'une maison de vacances. Elle vit essentiellement durant les beaux jours et les périodes de vacances scolaires. M. Pétula est encore en activité et ne prendra sa retraite que dans quatre ou cinq ans. Mme Pétula quant à elle ne travaille pas. Elle : *Tous les ans, on partait, on se payait un voyage à l'étranger. Au bout d'un moment, on a commencé à en avoir marre. Ça fait 10 ans, c'est vachement sympa, on y passe toutes les fêtes.* Lui : *Moi, de par ma profession, je travaille sur une trentaine de pays, je prends souvent l'avion, je suis souvent absent. Quand je suis là-bas, je pose les clés et je ne bouge plus. C'est un petit village, il fait chaud l'été, on est à 2h 1/2 des plages, on n'y va pas, j'ai dit à Marie-Claire : « je veux bien faire Bonneville, mais à une condition : qu'on commence par la piscine ! »* Elle : *C'est une maison, pour les vacances, à nos âges, c'est bien, mais pour y vivre à l'année, c'est le chauffage, quand je vois ce que je mets en électricité ! C'est le truc plus ou moins de la fête là-bas. On y est le premier de l'an, on invite les copains. Je reçois toute la famille. Bonneville, c'est une tranche de vacances et de farniente entre amis ou en famille au bord de la piscine ou autour du barbecue. Sur les huit transats disposés autour de la piscine, on prend le temps de vivre et d'effacer la fatigue du travail. Le temps, soudain, semble vous appartenir. De lecture, en petits travaux d'entretiens, on meuble une journée dont le programme n'est pas déterminé à l'avance. C'est les vacances !* Lui : *On entend le silence. C'est très calme et relaxant. Je suis du matin, je vais faire les courses vite fait à 15km, puis c'est l'entretien de la piscine, il y a toujours quelque chose à faire, un arbre à planter, un truc à réparer... un peu de piscine. Je retape un truc, le peindre, ça je le fais, mais pas des gros trucs.* Elle, moqueuse : *T'aimes bien décaper, il faut lui arracher la décapeuse, t'aimes bien la peinture. Je me lève quand je me lève, on me fout la paix, après, c'est petit-déjeuner dehors, face au soleil, tranquille, lunettes de soleil, lui il va chercher son Sud-ouest et les courses au Leclerc, un peu de ménage et après c'est piscine et bouquin, après barbecue, après, c'est petite sieste, et piscine, bouquin, à 7h30-8h on va manger et après, c'est dodo.*

Les deux maisons n'ont pas le même poids affectif. La maison de Dordogne est chargée de souvenirs. C'est le village où je suis née, où j'ai fait ma maison secondaire. Elle : *La maison de mon papa, ça me ferait chier qu'on ne la garde pas. La maison ne paye pas de mine, mais j'y suis quand même attachée pour la moderniser un peu pour faire des chambres d'hôtes. J'ai du mal à me séparer de Bonneville alors que cela Pfutttt... J'y suis bien, je l'aime bien ma maison de Saint-Malo. C'est peut-être les souvenirs d'enfance, je suis rattachée aux copains. J'y suis née et j'ai fait le cours moyen. On y allait surtout l'été parce qu'il n'y avait pas le confort, les toilettes à l'intérieur. J'étais attaché avec mon grand-père. On avait des voisins en face, c'était une famille nombreuse, des gamins de mon âge, aller chercher le lait à la ferme, il y avait un vieux coiffeur, on l'emmerdait... c'est des bêtises (rire) on allait dans les prés ramasser des champignons, on avait froid l'hiver,*

on avait de grosses couettes légères de plume. Lui : Les granges, ça évoque des souvenirs, le tonton André, le grand-père Ulysse qui fumaient devant ma chambre. Il y avait les vieux du village qui se mettaient à l'entrée de la grange. Ça papotait et ça regardait passer les voitures. Il passe une voiture tous les 3 jours, ils se planquaient pour aller fumer parce que les grands-mères ne voulaient pas qu'ils fument (rires). Ils fumaient, et dès que les grands-mères arrivaient, ils mettaient le béret sur la cigarette et ils cramaient le béret (rires). Entraînée par son mari, elle déroule la pelote des souvenirs : Le boucher du coin, Moïse, quand on était jeunes mariés, avec les gens du village, on allait tuer le cochon, on a appris la cuisine du cochon, il y a quand même des souvenirs, moi je suis rattachée à ça.

Bonneville n'a rien de rustique. Cette vaste maison de 320 m² avec piscine, équipée de tout le confort moderne et meublée en *Roche-Bobois* déclassé. Bonneville a été conçue pour recevoir, pour accueillir, pour partager des espaces et des temps communs. Les grands volumes, les grandes pièces favorisent la réunion des amis malouins et des proches, parents, enfants, frères et sœurs. Bonneville est le lieu du rassemblement estival placé sous le signe de la fête et de la convivialité. Mais cette maison, grande et confortable, peut-elle être autre chose qu'une maison de vacances ? Peut-elle, à l'avenir, devenir le lieu d'un tête-à-tête conjugal pour ce couple régulièrement séparé par l'activité professionnelle de M. Pétula. Mme Pétula s'interroge. *C'est un volume, c'est agréable en été parce que vous avez de l'espace, mais je crois qu'en vieillissant, ça ne me conviendra pas. On a fait ça pour les vacances, c'est maintenant que je me rends compte, en revenant à Saint-Malo que c'est plus cocon, c'est des petites pièces. Je voulais avoir un truc pratique, confortable, assez moderne, quand j'y vais, je suis vraiment détendue, le sol, c'est du carrelage, quand c'est sale, je m'en fous. À Saint-Malo, on ne fait rien ensemble. Lui, le séjour, c'est sa pièce, le salon, il a sa télé, son sudoku, ses matchs de rugby, et moi, c'est de l'autre côté, ma télé, ma peinture, ma cuisine. À Bonneville, je ne l'ai pas, je n'ai pas une seule pièce à moi. Le jour où l'on y sera six mois d'affilés, moi, il me faut une pièce, mon coin, mon bazar à moi, sans que personne puisse me dire : « il y a du bordel », mon petit espace à moi. Dans le chais de mon père qui fait 12 m sur 7 m : on a refait un grand salon d'été !! C'est bête !* Les grandes pièces et les grands volumes de la maison de Bonneville ne semblent pas adaptés à une vie centrée sur le couple. À la fin de l'été, lorsque la maison est vide, Mme Pétula éprouve le besoin de fuir Bonneville. La fête est finie ! Il faut rentrer. La maison de Saint-Malo n'est pas une résidence de vacances. Elle offre des espaces à soi où chacun peut vaquer à ses occupations. Malgré l'attachement affectif qu'elle éprouve pour cette maison de Bonneville, malgré les souvenirs attachés aux lieux, cette maison ne constitue pas véritablement son chez-soi. Elle n'est qu'une maison de vacances, une parenthèse résidentielle, une résidence secondaire. *Une maison où je passe comme ça à Bonneville, c'est pas pareil, ici, je vis toute l'année, c'est mon chez-moi, je ne pourrais pas la louer ou l'échanger. Il y a les papiers...* Il y a toutes les traces d'une vie, les objets familiers, les petites habitudes qui disent quelque chose sur soi et constituent des supports de l'identité. Prêter, louer, c'est exposer, s'exposer au regard de l'autre. Bonneville, à la différence de Saint-Malo, n'est pas un lieu de l'intimité, ce n'est pas un intérieur. On voit l'importance qu'occupe la piscine dans le discours sur Bonneville. Bonneville est autant maison que piscine, autant intérieur qu'extérieur. Le climat ne suffit pas à expliquer cette opposition.

Si le couple est originaire de la région et du village, Bonneville, comme le dit si bien Mme Pétula, est *un vase clos*. C'est un lieu de l'entre soi. Le couple a peu de contact avec les voisins, les amis reçus ne sont pas du lieu, ce sont des produits d'importation... Le père de Mme Pétula, qui vit à 150 mètres, est en quelque sorte le gardien des lieux ou le concierge. C'est lui qui, par exemple, a suivi les travaux de

rénovation de la grange. Mais ce *vase clos* est-il envisageable si le couple augmente la durée de ses séjours. *Je bougerais, je ne ferais pas comme je fais l'été, les doigts de pieds en éventail. Je ne resterais pas en vase clos. Je ferais du jardinage. Aujourd'hui, je n'y suis jamais à la bonne période. Je ferais mes petits plats, mais c'est pas moi qui vais bêcher, je prendrais un jardinier, c'est moi qui ferais mes pousses, qui planterais, qui arroserais... Je ferais des travaux manuels dans des associations, et puis, on a Bordeaux qui est pas loin, voir des spectacles, sortir, mais toi tu es casanier ! L'hiver, c'est ça qui me fait peur, l'hiver, on est bien à Saint-Malo, Bonneville, c'est tristounet, ça pleut... Saint-Malo, c'est différent, t'es en plein ville, c'est moins triste, il y a du monde. Lui : Je vois bien un octobre-février à Saint-Malo, sauf Noël, et un février fin septembre, après les cèpes, à Bonneville. Elle : Oui, mais lui il s'occupera parce que l'hiver, il y a la chasse.*

Qu'advient-il de ce système résidentiel à l'heure de la retraite ? M. et Mme Pétula nous invitent à partager leurs interrogations et leurs doutes quant à leur avenir résidentiel. À l'âge de la retraite, faut-il quitter Saint-Malo après trente ans de résidence, faut-il s'éloigner des enfants installés dans le département pour se rapprocher de la famille ? Faut-il vendre cette maison malouine pour acquérir un appartement à Bordeaux et ainsi se rapprocher d'une résidence secondaire trop éloignée ? Faut-il se défaire de cette maison de vacances et de cette maison de Dordogne, faire du passé table rase, pour acquérir une maison ailleurs ? À la différence de la plupart des personnes interrogées, M. et Mme Pétula n'ont pas encore amorcé le tournant de la retraite. La retraite est à la fois proche et lointaine. Ils sont dans une phase d'expectative où ils explorent, avec le sociologue venu les rencontrer, une large gamme de possibles. Le jeu reste ouvert. Tout semble possible. Au fil de l'entretien, au détour d'une question, resurgit la même interrogation : comment habiter en alternance ici et là-bas ?

- Lui : On s'interroge comme tout le monde, après un certain âge ne vaut-il pas mieux vivre en appartement pour des raisons d'entretien et de pénibilité. Si on ne peut pas garder la maison de Saint-Malo, pourquoi pas un appartement ?

- Elle : On voit qu'en vieillissant... la maison à 650km... Lui, à peine il est parti qu'il faut qu'il soit arrivé, à moins qu'il ne se calme...

- Lui : En l'espace de 27 ans, on s'est fait quelques amis, mais 98% de notre famille est aux alentours de Bonneville, Bordeaux, Libourne... Si j'ai la chance de conserver les deux maisons, je les conserverais, si je dois faire un choix, j'opterai pour la Dordogne.

- Elle : Les parents sont âgés, ils vont partir, on est pris entre nos enfants, nos frères et sœurs et nos parents. Ou alors, on vend les deux et on fait un truc ailleurs, c'est ce que j'envisagerais moi. Je ne sais pas. Être en appartement, c'est l'idéal en vieillissant. Un appartement avec de l'espace, pas n'importe quoi. Moi ce qui m'inquiète, c'est la Dordogne, c'est vrai que la maison, il faudrait la garder pour les enfants, il y a le soleil, la piscine, on peut faire les fêtes à Noël. Je me rapprocherais plus du Sud-Ouest, d'une ville, on est à 15km du premier supermarché, tant qu'on est valide, ça va... Je vendrais bien la maison de Saint-Malo et prendre un truc sur Bordeaux, pas très loin de notre résidence secondaire pour surveiller ce qui se passe et la garder pour les enfants. Rien n'est établi pour l'instant, tant qu'on est valide...

- Lui : J'avais l'idée de prendre une maison secondaire à la frontière des Landes et du Pays Basque. J'adore ce coin. J'ai pas d'attaches familiales, mais la mer, la montagne...

- Elle : Si j'ai qu'une maison, c'est vendre les deux et je fais une maison où je puisse accueillir mes enfants, mais très proche de la ville de mon Sud-Ouest.

Ce n'est pas la perspective de la retraite qui conduit M. et Mme Pétula à s'interroger mais une situation d'invalidité potentielle qui mettrait fin à cette migration saisonnière.

Figure-type Maison de famille

Pour la plupart des personnes rencontrées, lorsqu'elles sont encore en activité, l'autre résidence n'est qu'une maison de vacances fréquentée quelques semaines dans l'année. La description faite par M. et Mme Pétula nous permet d'identifier quelques-unes des propriétés de la maison de vacances. Les grandes pièces et les grands volumes de la maison de Bonneville sont peu propices au repli sur soi. Bonneville n'est pas un cocon où il ferait bon se blottir durant l'hiver. C'est un espace d'hospitalité très largement ouvert aux autres. C'est un lieu de détente et de fête tourné vers l'extérieur. La piscine et l'indispensable kit du farniente et du bonheur estival (transat, bouquin, lunettes de soleil, barbecue...) qui l'accompagnent en témoignent. M. Louis évoque lui aussi ce plaisir de vivre à l'extérieur, de déjeuner ou de faire la sieste à l'ombre d'un arbre. Cette maison si accueillante en été semble peu adaptée aux séjours prolongés. La faible isolation de l'enveloppe, la faible performance du système de chauffage, l'aménagement intérieur des pièces... ne favorisent pas une installation plus durable, des travaux sont généralement nécessaires pour permettre ce changement d'usage. Mais la maison de M. et Mme Pétula n'est pas une simple maison de vacances, c'est aussi une maison de famille. La maison de famille n'est pas nécessairement la maison dans laquelle la personne a grandi. Elle est un repère géographique et biographique qui permet de dire qui l'on est. Elle est la maison des origines chargée de souvenirs. Elle est une pièce de l'histoire familiale qui permet d'envisager un retour au pays pour ces immigrés de l'intérieur. Cette maison appartient à l'héritage familial, elle n'est pas véritablement une maison choisie. Elle n'a pas été choisie dans la perspective de construire un système résidentiel équilibré. Les fragilités de cet archipel vont progressivement se révéler avec l'avancée en âge. La concurrence entre les deux résidences est très forte. Cette concurrence révèle pour une part les tensions identitaires qui peuvent exister au sein de la famille-entourage. Faut-il être fidèle à son passé, à ses ascendants et à ses collatéraux qui ancrent le couple dans une histoire et une identité régionales dont Bonneville constitue l'épicentre ou faut-il être fidèle à ses descendants pour qui Saint-Malo n'est pas simplement une terre d'accueil et de migration ?

La perspective de la retraite et du vieillissement est source d'interrogation. Les questions posées par le sociologue quant au devenir de cette maison de vacances font écho aux interrogations de ces futurs retraités. Si la retraite n'est pas encore d'actualité, ils se préparent déjà à cette échéance en questionnant le devenir de cette maison de famille. L'achat de Bonneville était déjà une manière d'anticiper un retour potentiel au pays. Les interrogations de M. et Mme Pétula sont passionnantes car elles soulignent avec force

l'existence d'une tension et d'un déséquilibre dans cette équation résidentielle que vient remettre en question la retraite. Ce système résidentiel construit alors que M. et Mme Pétula avaient une quarantaine d'années, alors que leurs parents étaient toujours en vie, alors que leurs enfants n'étaient pas encore parents, semble menacé. En explorant différentes options, en cherchant les bons emboîtements à la manière d'un enfant jouant avec un jeu de construction, M. et Mme Pétula nous révèlent l'art de construire un système résidentiel en équilibre. Plusieurs modèles existent, mais la gamme des possibles n'est pas infinie.

Une première option consisterait à conserver le système résidentiel en l'état. Cette option présente l'avantage de rester auprès des enfants et des petits-enfants qui se sont installés en Ille et Vilaine. Saint-Malo offrirait un lieu de repli urbain pour l'hiver. Mais cette solution est coûteuse car elle suppose l'entretien de deux maisons et nécessite quelques réaménagements et travaux dans la maison de Dordogne conçue exclusivement pour les vacances. La vente de la maison de Saint-Malo et l'achat d'un appartement pourrait constituer un bon compromis. Saint-Malo serait alors un simple pied-à-terre pour l'hiver situé à proximité des enfants et des petits-enfants. Mais la distance entre les deux résidences est un handicap qui avec les années pourrait venir compromettre ce bel équilibre. Bonneville nécessite une voiture. Une deuxième option consisterait à vendre la maison de Saint-Malo pour habiter Bonneville à l'année. *Saint-Malo n'est pas indispensable* à M. et Mme Pétula. Se séparer des amis – ils pourront toujours venir les voir en Dordogne – et de la maison ne serait pas un déchirement. Mais, choisir cette hypothèse, c'est s'éloigner des enfants pour se rapprocher de frères et sœurs avec lesquels la relation sera peut-être différente après la mort des parents. Mais c'est aussi s'isoler à la campagne après une vie urbaine, c'est être loin des services, des commerces, des lieux d'animation et de spectacle... C'est devoir faire face seul à l'hiver. Cette option ne semble pas la bonne. La troisième option consisterait à vendre la maison de Saint-Malo pour *prendre un truc* à Bordeaux. Ce truc serait un appartement qui permettrait d'être proche de Bonneville. Cette formule offre l'avantage d'effacer la distance et d'offrir un abri urbain pour l'hiver. Mais ce retour au pays est encore synonyme d'éloignement des enfants. La quatrième option consisterait à vendre les deux résidences pour acheter une maison dans le sud-ouest qui permettrait l'accueil des enfants, à proximité d'un centre urbain. Cette option suppose un éloignement des enfants, mais les enfants vivront-ils toujours en Ille et Vilaine ? Rien n'est moins sûr ! Par ailleurs, Mme Pétula redoute de devoir laisser *partir à des étrangers* un bien auquel elle est attachée.

À travers les hésitations de M. et Mme Pétula, nous voyons clairement les éléments qui peuvent entrer dans l'équation et bouleverser des équilibres réalisés avant le départ à la retraite. En la matière, ce n'est pas le départ à la retraite qui constitue l'élément clé de

l'analyse mais la perspective du vieillissement et du handicap qui menacent cette construction.

1° L'attachement aux parents. S'il est très peu fait référence aux parents au cours des entretiens, ils ne sont jamais très loin de l'une ou de l'autre résidence. Par leur présence, ils pèsent dans les choix résidentiels. Lorsqu'ils ne sont pas proches de l'une ou de l'autre résidence, ils se situent sur sa trajectoire. C'est par exemple le cas de M. Emma dont la mère habite au Mans, entre Paris et Pleurtuit, de Mme Morgane dont la mère réside à Rennes, entre Paris et La Trinité-sur-Mer ou de Mme Lancelot dont la mère est en maison de retraite à Ploërmel, entre Plancoët et Sarzeau.

2° L'attachement aux enfants. Les enfants sont parfois très volatils. Il est difficile de construire un système résidentiel en fonction de leur lieu d'habitat. Mais la venue des petits-enfants est souvent synonyme d'une volonté de rapprochement. La résidence secondaire peut jouer ce rôle. Son choix est déterminant pour capter l'attention des enfants. Les enfants de M. et Mme Pétula sont, par exemple, très attachés à cette maison de vacances bénéficiant d'une piscine et d'un bel ensoleillement.

3° L'attachement au pays est une notion qui fait moins recette. Si Mme Pétula est attachée à *son sud-ouest*, pays où réside 90% de sa famille, les personnes rencontrées évoquent généralement un lieu très précis, lieu où ils ont leurs souvenirs, et pas une aire géographique aussi vaste qu'une région.

4° La distance et l'accessibilité. La distance ne s'exprime pas en kilomètres mais en heures de transport. Ce qui importe, c'est bien l'accessibilité à la résidence. La proximité d'une gare TGV ou d'un aéroport constitue un atout majeur. De ce point de vue, Bonneville souffre d'un handicap. Trop éloignée des pôles d'échanges, elle nécessite l'usage de la voiture. La volonté de pouvoir bénéficier de services s'exprime souvent en hiver. Les 15 km qui séparent la résidence de Bonneville du premier commerce ne semblent pas poser problème en été. Les courses font partie du rituel matinal estival. Mais, en hiver qu'en est-il ? La proximité des commerces, des spectacles, des animations urbaines constitue un atout majeur. L'isolement géographique des résidences secondaires, implantées au cœur de la campagne comme Bonneville ou au milieu d'une station balnéaire déserte justifie très souvent le maintien d'un système résidentiel. Prendre *un petit truc à Bordeaux*, c'est procéder à un rééquilibrage, limiter la distance entre résidence et augmenter l'offre de services disponibles en prévision de l'hiver.

5° La taille des résidences. La taille de la résidence joue un rôle considérable dans les pratiques résidentielles. Lorsque l'autre maison n'est qu'un modeste appartement, il ne peut être qu'un refuge urbain pour l'hiver ou un cabanon de plage pour l'été. La petitesse d'une résidence interdit les rassemblements familiaux et prive de la présence des enfants et des petits-enfants. De ce point de vue, Bonneville a tout d'un lieu d'accueil. Mais

paradoxalement, cette maison semble trop vaste pour un couple qui prolongerait son séjour après le départ des amis et des membres de la famille.

Dans quelques années, M. et Mme Pétula redéfiniront probablement leur système résidentiel pour se rapprocher de modèles présentés précédemment. Mais attendront-ils d'y être contraints pour faire un choix douloureux ou procéderont-ils à des ajustements pour maîtriser leur destinée résidentielle ?

Thématique Penser l'avenir

Projections censurées

L'anticipation du vieillissement est faible parmi les personnes interrogées. Le désir de jouir du présent l'emporte sur la perspective d'une finitude dont le terme est incertain, mais inéluctable. Les discours sont empreints d'une censure implicite qui consiste à ne pas y penser, à ne pas parler d'un futur synonyme de déclin, de déprise, voire de dépendance. Les jeunes retraités espèrent jouir de leurs deux résidences le plus longtemps possible. Leurs capacités physiques futures en décideront. M. et Mme Roger déclarent vouloir *rester dans cette formule* (les deux résidences) *tant qu'on peut physiquement*, tout en ayant conscience que *c'est un luxe*.

A l'instar de l'anticipation de la dépendance, la transmission du patrimoine aux enfants occupe assez peu de place dans la parole des interviewés. Lorsque le bien symbolise la lignée familiale et surtout lorsque les enfants sont très attachés à ce bien, le désir de le transmettre est plus fort (Mme Evelyne, ou encore M. Louis qui a constitué une SCI avec ses enfants, comme M. et Mme Maurice...). Mais la plupart souhaite avant tout jouir pleinement des opportunités offertes par la retraite et la possession de leur patrimoine, sans véritable souci de transmission.

L'évolution du patrimoine n'est généralement pas tranchée : comme le note Anne Gotman, la tension entre des comportements de constitution d'une épargne de précaution pour assurer le risque de dépendance lors des vieux jours, de consommation du patrimoine pour soi lors de la retraite, ou au contraire la volonté de conserver le patrimoine pour le transmettre à sa descendance, est perceptible dans les discours.

Le registre d'usage et de jouissance du patrimoine durant la période de retraite semble dominer. Ceci rejoint les propos de certains professionnels rencontrés, qui constatent une mutation générationnelle avec les papys boomers, moins soucieux que leurs aînés à faire l'effort de conserver leur patrimoine pour le transmettre à leurs enfants, mais plus enclins à diversifier leurs placements, à faire des donations de leur vivant (aides aux enfants en début de vie active).

Quoi choisir ?

Comme le note A. Giddens, l'homme moderne, à certains moments de son existence, est conduit à des prises de décision qui engagent son avenir. La rupture que constitue les premières années de la retraite est l'un de ceux-là. Les possibles sont largement ouverts, et de nombreux couples rencontrés sont traversés par l'exigence de devoir effectuer certains choix qu'ils estiment cruciaux.

Si les ménages rencontrés n'imaginent pas se dessaisir de tous les avantages procurés par l'usage de la double résidence, ils cherchent en revanche à mettre en œuvre diverses stratégies leur permettant d'adapter la future double résidence à leurs aspirations, souvent au prix de négociations au sein des couples.

Relocaliser les résidences constitue l'une des stratégies envisagées pour certains : l'une des résidences n'est plus aussi attractive et le ménage envisage une nouvelle localisation plus favorable à ses aspirations

Modifier la hiérarchie entre les résidences : dans quelques cas, la hiérarchie entre les deux résidences est loin d'être figée, un basculement est possible : l'ancienne résidence principale, urbaine, devient un pied-à-terre, alors que l'ancienne maison de vacances devient progressivement première dans la hiérarchie résidentielle.

Intégrer une perspective de séjours plus prolongés à l'étranger : la génération des papys boomers est la première à avoir goûté aux voyages au long cours, tant portée par la démocratisation du tourisme, que par un appétit de découverte alimenté par la littérature ou le cinéma. Beaucoup se reconnaissent en « étonnants voyageurs⁷² ». Aussi n'est-il pas surprenant d'observer l'importance des voyages et séjours touristiques pour de nombreux couples rencontrés. Ces séjours sont activés avec l'entrée en retraite. Ils peuvent remplir un rôle de transition entre les grandes périodes d'occupation des deux résidences : ainsi M. et Mme Rolland ont l'habitude d'effectuer un séjour de 2 ou 3 semaines à l'étranger (Maghreb, Méditerranée) à la fin de l'hiver, avant de prendre leurs quartiers d'été dans leur maison littorale du sud Bretagne.

Au-delà de ces voyages, certains jeunes retraités songent séjourner plus durablement et plus régulièrement à l'étranger, comme si le passage à la retraite représentait pour eux une opportunité d'ajouter une nouvelle localisation à leur archipel résidentiel. M. et Mme Maurice possédaient déjà un appartement en « time share » dans le sud de l'Espagne ; depuis leur retraite, ils souhaitent élargir la période de location de cet appartement. Mme Gwénola, qui a de très bons amis en Inde, presque une seconde famille, s' imagine bien *passer deux mois en Indes ou aux Etats-Unis, ou en Amérique du sud*. M. et Mme Claire sont aussi des adeptes des voyages. Ils sont récemment allés en Chine, au Chili, au Vietnam, etc. Après le passage en retraite de sa femme, M. Claire pense que ce voyage se transformera en résidence à l'étranger. Il se verrait bien passer deux ou trois mois par an dans un pays chaud, exotique : *Ce sera de la location ou du voyage. Ca me dirait bien d'aller deux ou trois mois en Asie, ce ne sera pas six mois / six mois...*

Dans ces exemples, le voyage change de nature, il se transforme en séjour, l'autre résidence exotique s'ajoute au système résidentiel existant. Avec l'arrivée en retraite, le champ des possibles s'ouvre pour ces ménages relativement aisés (pour autant, les considérations économiques ne sont pas absentes dans leurs choix) les ancrages

résidentiels qui prévalaient peuvent être remis en cause, de nouvelles migrations peuvent se dessiner.

Affaire de charges

Le schéma de désaccumulation ou de déprise immobilière progressive des ménages âgés, qui commencent par se séparer de leur résidence secondaire, puis de leur logement de rapport, et enfin de leur résidence principale au grand âge⁷³, n'est pas du tout sensible parmi les personnes interrogées.

La grande majorité des ménages n'évoque pas la perspective de se séparer, l'âge venu, d'une des deux résidences. La jouissance de celles-ci est tellement intégrée dans leurs pratiques qu'ils imaginent mal devoir s'en séparer un jour. Les charges à supporter en raison de la double résidence n'apparaissent pas comme un argument déterminant : les ménages, qui ont acquis les deux logements de longue date dans la plupart des cas, n'ont plus à assurer des remboursements d'emprunts. C'est donc probablement plus tard, quand le grand âge sera arrivé, que la double résidence sera remise en cause. Mme Paule, la plus âgée des personnes interrogée (86 ans), pense que la charge financière la conduira à abandonner le pied-à-terre qu'elle possède encore à Saint-Mihiel, dans la Meuse, au profit de l'appartement à Saint-Malo qu'elle occupe déjà la majeure partie du temps. Mais cet abandon est sous-tendu par l'affaiblissement des liens qu'elle entretenait avec cet endroit depuis le décès de son mari. Seule la présence de sa fille dans la Meuse la pousse encore à maintenir cet ancrage. Les raisons économiques restent étroitement imbriquées avec les motivations sociales et affectives.

La réduction du niveau de vie consécutive au passage en retraite n'est pas vraiment évoquée comme un facteur pouvant déclencher une remise en cause du modèle résidentiel. M. et Mme Rolland traduisent leur volonté de maintenir leur mode de vie malgré quelques incertitudes sur leurs capacités financières : *Tant qu'on peut conserver nos deux logements, on le fera. C'est vrai qu'au niveau de la retraite, nos revenus sont moins importants, on ne sait pas si on tape déjà dans le capital. Je crois qu'on tape déjà dans le capital, mais bon tant pis, faut qu'on vive, alors on verra après, on préfère pas se restreindre pour d'autres choses.*

Un fort attachement aux deux résidences conduit à tous les sacrifices financiers. Mme Gwénola, qui se partage avec autant de bonheur entre son appartement parisien et sa maison de Dinard, n'est pas prête à se séparer de l'un ou l'autre des deux endroits, pour elle constitutifs de son identité : *La maison (...) a été construite sur un endroit que je*

⁷² Festival de littérature de voyage qui a lieu tous les ans à Saint-Malo

⁷³ Luc Arrondel, Centre national de la recherche scientifique, Paris Jourdan Sciences économiques, « Patrimoine logement et cycle de vie ». In vieillissement de la population et logement, les stratégies résidentielles et patrimoniales, PUCA, La documentation française, 2007.

connais depuis que je suis née (...) Je suis toujours prête à plier aux contraintes financières. Quand j'ai monté ma boîte, je faisais très attention. Je ferais tout pour la garder.

Le maintien de deux résidences est considéré comme un luxe consenti. M. et Mme Claire font partie de ceux qui cherchent néanmoins à adapter la pratique de la double résidence à leur nouvelle situation de retraités, en revendant si possible leur maison bateau de la région parisienne, maintenant considérée comme trop grande, pour acheter un pied-à-terre à Paris dans un quartier touristique. Si *la question financière* est invoquée pour motiver ce choix, la vraie raison semble plutôt résider dans un changement des modes de vie et des priorités résidentielles générés par le passage en retraite.

M. et Mme Wally évoquent une autre question, celle de l'inversion administrative des résidences principales et secondaires : dans les faits, leur maison de vacances de Sarzeau est devenue leur résidence principale, ils y vivent 7 à 8 mois dans l'année, tandis que leur appartement de Vannes n'est plus occupé que quelques mois en hiver. Cependant des obstacles fiscaux (perte des déductions fiscales sur la plus-value) les retiennent d'opérer le basculement officiel des deux résidences.

Un autre couple, en retraite depuis longtemps, a préféré opter pour un basculement des résidences, en le justifiant par un avantage financier : M. et Mme Roger ont fait de longue date, pratiquement depuis leur retraite en 1994, de la maison qu'ils avaient fait construire à Larmor Baden en 1980, leur résidence principale. Ils votent même dans cette petite commune depuis la réalisation de leur maison, pensant que leur voix pèserait davantage que dans la région parisienne où ils résidaient alors. La déclaration officielle de l'ex maison de vacances en résidence principale intervient quelques années après leur passage en retraite, cet acte se justifie pour eux financièrement : *Au moment où on a construit ici, l'appartement de Paris était notre résidence principale. C'est pas illogique, parce que fiscalement on avait plus de chances de revendre cet appartement que la maison. Nantes a été aussi résidence principale ensuite. Donc j'ai dû mettre celle-ci (la maison de Larmor Baden) en résidence principale en 1999, je suppose (...) L'immobilier dans le Morbihan, sur la côte, est en train d'exploser, et la maison a une beaucoup plus grande valeur que l'appartement (de Nantes), ça veut dire qu'en termes d'ISF, l'abattement de 30% s'applique sur la résidence principale, pas sur la résidence secondaire, donc j'ai avantage du strict point de vue ISF.*

Le coût d'entretien et de charges de la double résidence n'apparaît donc pas comme vraiment décisif dans les choix que font ou que pensent faire à l'avenir les jeunes retraités. Des ajustements, revente d'un bien au profit d'un autre plus adapté, basculement des hiérarchies entre les deux résidences, peuvent toutefois s'opérer. Mais le désir de maintenir, coûte que coûte, possession et jouissance des deux résidences est

le plus fort dès lors que l'attachement affectif, social, familial reste vivace dans chacune d'elle.

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »



Partie 3

Cartes d'identité

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en
Bretagne »

Introduction : géographie du soi

L'exploration des trajectoires résidentielles des jeunes retraités rencontrés au cours de cette recherche nous permet de dessiner des archipels résidentiels aux profils variés. Si le dessin de ces cartes nous éclaire sur les modalités de construction d'un habitat bipolaire, sur les pratiques habitantes à l'âge de la retraite, sur les manières d'habiter alternante ici et là, il reste muet sur la dimension identitaire de la pratique alternée des résidences. La carte ne nous dit rien sur la capacité des acteurs à négocier avec les frontières de l'altérité ; elle ne nous dit rien, ou si peu, sur le travail sur soi qui s'opère au cours de la pratique alternante des résidences première et seconde ; elle ne nous dit rien sur la construction de soi réalisée au cours de ces migrations, de ces transhumances, de ces déplacements pendulaires d'une résidence à l'autre. Comment l'habitant peut-il se jouer des autres en reconfigurant sans cesse son habitat ? C'est ce jeu gradué de prise de distance à l'autre que nous cherchons à saisir. Pour saisir ce qui se joue en termes identitaires, il convient d'interroger les différentes figures de l'altérité : le conjoint, les enfants, les petits-enfants, les parents plus âgés... mais aussi le voisinage, les anciens collègues... qui gravitent autour de la résidence principale. L'autre, c'est aussi l'autre soi, le soi-passé, celui que l'on a été et qui ne cesse d'influer sur l'idée que l'on se fait de soi. L'autre maison favorise-t-elle le rapprochement, la reconstruction, le réengagement familial des membres de l'entourage à travers un ensemble de rites de confirmation ? Cette résidence offre-t-elle au couple ou aux membres de la famille réduite aux parents, aux enfants et aux petits-enfants la possibilité rare de fusionner, de se détacher de soi pour, le temps d'un rassemblement, faire corps ? Permet-elle, au contraire, une plus grande distance, un plus grand détachement vis-à-vis de l'autre, une extension des *territoires du moi*⁷⁴ dans ces espaces résidentiels plus vastes ? L'autre c'est enfin les natifs, les locaux, les indigènes, les gens du cru, les autres résidents secondaires qui constituent le paysage de la seconde résidence. Quelles relations entretiennent les doubles résidents avec les gens du cru et avec les voisins ? Marquent-ils une certaine distance en vivant en vase clos, en pratiquant un certain entre-soi dans leur résidence secondaire ? Cherchent-ils, au contraire, à briser la glace, en se faisant adopter en s'investissant davantage dans le lieu, en ouvrant leurs portes, en prenant mari ou femme dans le bourg voisin, en prenant leur carte d'électeur ou en s'investissant dans la vie politique locale, en effaçant les signes de leur extranéité (la plaque d'immatriculation ou l'accent) ? Observe-t-on des séquences d'intégration telles que celles décrites par Jean-Didier Urbain ? Après une phase d'isolement suivrait une phase d'implication dans la vie locale puis une phase de retrait qui marquerait l'intégration de l'étranger.

⁷⁴ Erwin Goffman, « La présentation de soi », Collection le sens commun, Ed de Minuit, 1973

Nous pouvons dessiner un premier axe horizontal qui renvoie à la relation que l'habitant entretient avec son entourage familial et ses proches sur le lieu de sa résidence secondaire, puis, un second qui fait référence au rapport que le résident secondaire entretient avec ses voisins et avec les locaux, gens d'ici, gens du coin, gens du pays qui habitent à demeure. Ces axes sont polarisés. La relation ou le rapport à l'autre peut être plus ou moins distant. Dans l'une de ses formes extrêmes, le résident secondaire entretient une relation fusionnelle à l'autre, il colle à l'autre au point de s'oublier ou de se nier comme différent. Dans l'autre forme extrême, il marque sa différence avec l'autre au point de rompre le lien. Au croisement de ces deux axes polarisés, dans les cadrans formés, nous voyons émerger différentes figures idéales-typiques. La réalité de terrain nous renvoie des portraits d'habitants aux styles plus contrastés, qui sans tomber dans l'un ou l'autre extrêmes, négocient sur un mode plus nuancé leur rapport à l'autre. Nous n'avons pas rencontré de Robinson Crusoe volontaire perdu ou muré dans son île-résidence en marge du monde. Cette figure marginale ou de « marginal » habitant des limbes existe probablement, mais nous n'avons pas croisé son chemin. Pas plus que nous n'avons découvert d'adeptes d'un communautarisme échevelé fusionnant avec son frère indigène ou sa tribu familiale. L'ordinaire des jeunes retraités doubles résidents a moins de relief et plus de contraste. De cette lecture se dégagent des portraits qui, sans prétendre refléter l'infinie diversité des manières de faire et de pratiquer la double résidence, rendent compte de cette variété tendancielle. Ces styles ne recourent pas nécessairement les archipels identifiés même si certains d'entre eux se prêtent mieux à certaines configurations géographiques. Ainsi, ce ne sont pas simplement des cartes géographiques que nous cherchons à dresser, mais des cartes d'identité qui reflètent d'une certaine manière la diversité des modes d'inscription de la géographie du soi dans un système résidentiel.

Portrait M. et Mme Lancelot

Ce couple de jeunes retraités, 61 ans pour lui, 55 ans pour elle, est représentatif d'une double résidence fondée sur un double ancrage, un double enracinement dans deux lieux, aussi attractifs l'un que l'autre, mais pour des raisons différentes. Deux lieux entre lesquels ils se partagent d'une façon équilibrée, 6 mois dans chacun au cours de l'année. Cet équilibre prend la forme d'une alternance été/hiver : l'été dans la maison de Sarzeau, dans le village du Hoaliguen, à 100m de la mer, l'hiver dans la grande maison dans le bourg de Plancoët, proche de la côte nord bretonne. Chacune de ces deux maisons représente une moitié de leur univers. A Sarzeau, la maison qu'ils ont fait construire symbolise l'été, les vacances, la mer et le bateau, les vacances qu'il a passé durant son enfance, aujourd'hui les vacances de leurs enfants avec leurs copains, le village d'origine de sa femme et sa famille à elle. A Plancoët, la belle maison du 18^{ème} est riche de ses meubles de famille, de son passé de notaire pendant 30 ans, des activités qu'il y a conservé, de la vie du bourg en hiver avec ses commerces et sa chaleur. Ces deux pôles sont d'égale intensité aujourd'hui, ils se complètent.

Ce modèle est l'aboutissement d'un ancrage dans deux territoires qui s'est construit au cours de leur histoire familiale. M. Lancelot était originaire de Saint-Dizier en Lorraine. A l'âge de 14 ans, il est venu faire un camp scout en été dans la presqu'île de Rhuy. Ses parents sont venus le chercher à la fin du camp, ils logeaient chez l'habitant dans le bourg de Sarzeau. Le lendemain, ils lui annoncent qu'ils ont acheté un terrain et qu'ils y viendront en vacances l'année suivante : *Ca avait plu à maman, nous on débarquait, on avait connu la presqu'île par les petits chemins en faisant des raids avec la carte d'état-major et tout ça, et on se retrouve parachutés l'année d'après dans un village où on était les premiers touristes.* Ses parents font construire une première petite maison sur ce terrain, dans le village du Hoaliguen, puis une seconde quelques années plus tard, un peu plus grande, un peu plus confortable. Il vient y passer toutes ses vacances à partir de l'âge de 15 ans, et à 27 ans, il se marie avec *une fille du pays, du Hoaliguen*, qu'il a connue en vacances. La famille de sa femme est originaire du coin, ses parents possédaient une ferme et des terrains *dans le bas du village.* Après leur mariage, ils se sont installés pendant 2 ans à Nancy, où il obtient sa licence de clerc de notaire. Ils ont décidé de venir s'installer en Bretagne, d'abord comme clerc à Ploërmel, puis après son examen de notaire, il achète une étude à Plancoët, sa femme l'assistant à l'étude. Ils acquièrent une belle maison du 18^{ème} siècle en 1977 dans la petite ville. Parallèlement, Sarzeau reste leur destination de vacances. Après le décès de ses parents, la maison de vacances lui revient, et en 2000, ils font construire une nouvelle maison, beaucoup plus grande.

Attachons-nous à relater le récit de ces deux ancrages. A Sarzeau, ce sont les parents de M. Lancelot qui l'amorcent, sa mère surtout, qui commence à s'intégrer dans le milieu local. Sa mère ne s'est pas contentée d'être une simple touriste, *elle a sympathisé avec les gens du pays, elle allait à la pêche, ils nous ont montré à pêcher au filet, à mettre des casiers, enfin la vie locale quoi, que les touristes d'aujourd'hui ne connaissent pas forcément, en plus, je me suis marié donc je suis rentré dans la famille.* Cet ancrage est consolidé ensuite par son mariage avec une *fille du pays.* Bien que se considérant comme *parachuté*, un terme qu'il emploie à plusieurs reprises au cours de l'entretien, M. Lancelot estime qu'il a fait ses preuves pour légitimer son installation à Sarzeau, il veut se démarquer

de la majorité des vacanciers qu'il voit arriver en été : *Les cadres rennais ou autres qui ont construit pour passer leur retraite, je vois bien, il y en a comme ça ici, c'est des gens qui ne sont pas intégrés au pays, ça je ne le ferais jamais, ils ne connaissent personne, pas de famille dans le pays, pas de racines dans le pays, ils ne connaissent pas l'histoire du village.* La présence de la famille de sa femme, la fidélité de ses séjours estivaux, la conservation de la maison de vacances de ses parents, la construction d'une nouvelle maison, sont autant de gages de son attachement.

Plancoët représente autre chose, toute sa vie professionnelle s'y concentre. Y exercer 30 ans comme notaire crée des liens, de multiples relations sociales, cela permet de jouir d'une notoriété locale appréciable. Son passé professionnel est encore bien présent, M. Lancelot est fréquemment sollicité par ses anciens clients pour des conseils qu'il ne peut refuser : *Je n'ai pas voulu me séparer de la maison de Plancoët tout de suite parce que je considère que j'ai été pendant 30 ans notaire là-bas (...) Donc je n'ai pas voulu couper le cordon complet avec ma maison de Plancoët.* Il conserve de multiples activités à Plancoët : membre du conseil d'administration d'une maison de retraite, président d'une association gestionnaire d'un collège privé. Son bureau, son ordinateur, sont installés dans la maison, leurs meubles de famille aussi. Ils ont des amis dans les deux lieux, à Sarzeau comme à Plancoët, mais les relations sont plus suivies à Plancoët, alors qu'à Sarzeau, elles ont un caractère plus saisonnier. Bien que retraité, il considère que la maison de Plancoët reste sa résidence principale, déclaration fiscale et lieu de vote sont là pour en attester : *Ma résidence principale c'est Plancoët, fiscalement et puis on vote à Plancoët, on est allés 4 fois voter, c'était à Plancoët, parce que c'est la tradition, j'ai été notaire pendant 30 là-bas, je fais partie du pays.*

M. et Mme Lancelot ont 5 enfants, aujourd'hui dispersés dans différentes régions françaises. Leur fille aînée réside à Rennes, elle est également notaire avec son conjoint, et a trois jeunes enfants. La maison de Sarzeau perpétue la tradition familiale des vacances passées dans le secteur. La construction de leur nouvelle maison à Sarzeau en 2000, la conservation de la maison de vacances qui avait appartenu à ses parents, leur permet d'offrir des capacités de couchage importantes : *J'ai 5 enfants, l'aînée Hélène 33 ans, notaire à rennes, 3 enfants (8ans, 4ans, et un an), son mari est notaire aussi, ils ont une étude à eux, ils viennent passer les vacances dans la petite maison qu'on avait au début, qu'on a gardé, comme ça aux fêtes de pâques, Noël tout ça, tout le monde vient ici, il y a 4 chambres en haut et puis il y a la petite maison où il y a le chauffage aussi, il y a encore 2 chambres là-bas, on peut coucher 6 personnes.*

Le mode d'occupation des deux résidences est dans la continuité de celui qu'ils ont pratiqué du temps de leur activité professionnelle. Le passage à la retraite amplifie les périodes de séjour dans la maison de Sarzeau, au lieu de venir un mois en été et tous les week-ends entre mai et septembre, ils y séjournent maintenant de mai à octobre, ils y viennent également pendant les fêtes, parce que cette maison est maintenant plus attractive que l'autre pour les enfants. Mais l'alternance hiver/été reste bien marquée ; l'hiver à Sarzeau ne présente guère d'attrait pour eux : *L'hiver on habite plutôt Plancoët parce qu'ici, au mois de janvier, c'est pas... en dehors des vacances il n'y a personne d'abord, c'est un petit village essentiellement d'été, à part deux trois maisons de personnes âgées, mais il faut prendre sa voiture pour aller faire ses courses, il n'y a pas de commerces sur place, il n'y a rien (...)* Je passerai pas l'hiver ici, fin janvier ici, il y a des tempêtes toute la journée, il n'y a pas un chat, c'est mortel. A Plancoët, Ils résident dans une petite ville, ils ont la possibilité d'aller à pied à la boulangerie ou la charcuterie, même si le supermarché est à deux kilomètres, tandis que le village du Hoaliguen n'est animé que l'été. Pourtant Sarzeau est une commune aussi bien équipée que Plancoët, s'y approvisionner en hiver n'est pas compliqué. Aussi, derrière le refus de M. Lancelot

de résider en hiver à Sarzeau, se cache sans doute la difficulté pour lui de faire le deuil de sa vie professionnelle. S'il se sent bien intégré à Sarzeau, il s'estime reconnu à Plancoët, ses compétences d'ancien notaire sont sollicitées.

La construction du système résidentiel de la double résidence est cependant constamment questionnée : aujourd'hui M. et Mme Lancelot ont atteint un équilibre entre leurs deux pôles, celui de Plancoët qui représente tout le passé professionnel de M. Lancelot, et la reconnaissance sociale qu'il continue d'apporter, celui de Sarzeau qui symbolise l'univers des vacances, le rassemblement de la famille, mais aussi la lignée de sa femme. Mais cet équilibre n'est que provisoire, il est instable. Lui serait tenté de continuer à garder leur résidence principale à Plancoët, elle préférerait peut-être s'installer plus durablement du côté du Hoaliguen, où réside une bonne part de sa famille. Certes, la double résidence génère des charges, impôts, assurances, chauffage, tout est en double ; certes également, le déménagement incessant entre les deux maisons est jugé parfois pénible, parce que les objets s'égarer. Mais le coût financier ou les petites incommodités qu'ils éprouvent ne pourront égaler tous les avantages et tous les plaisirs qu'ils retirent de deux résidences autant investies, qui forment un tout indissociable pour eux. Seuls des problèmes de santé, une incapacité à entretenir les deux maisons, ou à se déplacer, pourraient remettre en cause leur choix de vie : *Je crois plutôt que c'est le jour où on ne pourra plus bouger, où il y en aura un de nous deux qui sera malade ou que il n'y en aura plus qu'un des deux, on se fixera à un endroit, lequel je n'en sais rien (...)* *Moi j'ai pas encore fait mon choix, tant que je peux bouger, je me sens bien dans les deux endroits (...)* *C'est mon chez moi ici autant qu'à Plancoët mais je n'ai pas encore tranché.* Lorsque sera venu le moment de ce choix fatidique, M. Lancelot exprime la douleur de l'amputation d'une part de lui-même qu'il éprouvera alors sans doute.

Figure-type S'enraciner

L'histoire de M. et Mme Lancelot peut sembler très ordinaire. M. Lancelot découvre la Bretagne au cours d'un séjour estival au début des années 60. Ses parents séduits par le lieu font l'acquisition d'une résidence secondaire en bord de mer où il passera son adolescence et sa jeunesse. L'histoire de M. Lancelot est en cela assez peu originale. Elle ressemble à celle de M. et Mme Morgane ou de M. Tanguy. Cette histoire prend un tournant plus singulier lorsqu'il épouse une jeune femme du pays, une copine de vacances rencontrée lors d'un séjour estival. Originaire de Saint-Dizier, après quelques années passées à Nancy, sous l'impulsion de sa femme qui supporte mal les rigueurs de l'hiver lorrain, il met le cap à l'ouest direction Ploërmel dans le Morbihan puis Plancoët dans les côtes d'Armor où il fera l'essentiel de sa carrière professionnelle. Adieu Saint-Dizier, Nancy, Bar-le-Duc... Le couple construit alors un système résidentiel dont les deux polarités sont situées en Bretagne. La première à Plancoët où M. Lancelot possède une étude de notaire et la seconde à Sarzeau où le couple dispose d'une résidence secondaire dans le village natal de Madame. Ces deux pôles sont indissociables dans la construction identitaire de M. Lancelot. Sarzeau est le lieu de rassemblement familial et le cœur de la famille-entourage. La sœur de M. Lancelot quitte Bar-le-Duc pour s'y installer. Les sœurs, les cousins... de sa femme possèdent des maisons dans le secteur. Le père de sa femme a fini ses jours à la maison de retraite de Sarzeau. Leur fils est en stage d'horticulture à... Sarzeau ! Leurs enfants et petits-enfants passent fréquemment leurs vacances dans l'une ou l'autre résidence secondaire... Plancoët n'a pas perdu en importance pour M. Lancelot. Comme pour M. Louis, avocat d'affaires, ou Mme Martine, commerçante, les réseaux professionnels tissés autour de la résidence principale sont pourvoyeurs de repères identitaires. Il est difficile de s'en défaire, de « couper le cordon » sans abandonner une part de soi-même. M. Louis qui a quitté son activité depuis plus de dix ans se sent encore des obligations vis-à-vis de ses anciens clients qui le retiennent en Bretagne. M. Lancelot et M. Louis sont des notables qui par définition sont inscrits dans un territoire qui leur a permis de construire une notoriété locale. M. Lancelot est président de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) du collège de Plancoët. Il siège au conseil d'administration de la maison de retraite de Plancoët. Pour l'avenir, le choix entre les deux résidences sera difficile. M. Lancelot finira probablement sa vie à Plancoët, dans la maison de retraite dont il est aujourd'hui administrateur. N'est-ce pas une façon d'anticiper l'avenir et de prendre ses marques ? Mme Lancelot préférerait Sarzeau ! À la différence de la plupart des doubles résidents, qualifiés de parachutés ou de touristes, M. Lancelot appartient progressivement à ce territoire d'accueil. Il ne vit pas en vase clos comme M. et Mme Pétula qui bien

qu'originaires du village sont qualifiés d'américains par un cousin qui voit en eux des étrangers fortunés. Il se distingue de Mme Gwénola qui n'a pas véritablement de contacts avec les indigènes de la côte nord. Si Dinard participe à la définition de son identité, elle reste paradoxalement une étrangère pour les locaux qui la regardent comme une parisienne en vacances. M. Lancelot a franchi le Rubicon en se mariant avec une fille du coin. Il se dit *breton de cœur*. Cette affirmation d'un sentiment d'appartenance, pour ne pas dire d'une ethnicité, est suffisamment rare pour être soulignée.

Thématique Le soi-passé

La reviviscence, nous dit Vincent Caradec, est « l'expérience émotionnelle à travers laquelle le soi présent rejoint le soi-passé qui, en abolissant le temps qui les disjoint, réunit l'instant présent et tel épisode de la vie passée »⁷⁵. La reviviscence consiste à revivre, à « revivifier sa propre existence passée »⁷⁶. Chacun a sa madeleine dont la vue ou l'odeur fait renaître des souvenirs anciens. La maison de vacances, la résidence secondaire peut stimuler le souvenir. Elle peut être une expérience émotionnelle qui réactive des lambeaux du passé. La résidence secondaire est ainsi une invitation au voyage dans l'espace mais aussi dans le temps. Quitter sa résidence principale pour rejoindre l'autre maison, c'est partir à la redécouverte de soi, d'un soi-passé dont cette autre résidence peut stimuler le souvenir. Rejoindre sa résidence seconde, c'est rejoindre une partie de soi, rétablir par la route ou par le rail le lien entre le présent et le passé. Ainsi, l'autre est aussi à chercher au plus près de soi, en soi, dans sa propre histoire. La résidence secondaire fait revivre cet étranger de l'intérieur en proposant une autre définition de soi. La résidence secondaire ne permet pas simplement de se tourner vers le passé, elle permet aussi de se projeter vers le futur. Elle permet de découvrir des images de soi potentielles. Le pouvoir de définition de soi de la résidence secondaire apparaît ainsi réversible et saisonnier. Durant les beaux-jours, elle est davantage centrée sur le passé. Elle permet d'aller à la rencontre de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune parent que l'on a été. En hiver, elle propose une image plus funeste de soi, ce n'est plus l'enfant qu'elle convoque à sa table, mais le vieillard que l'on deviendra un jour.

La saison de l'enfance

La seconde résidence reste très souvent un espace de secondarité. Elle est la maison des beaux jours. Cette autre résidence est très fortement associée à la période estivale qui peut commencer en mai pour doucement se finir en octobre. Elle introduit une forme de saisonnalité dans les pratiques. Au cours des entretiens, les personnes interrogées évoquent la plage, la marche à pied, la voile pour justifier leur attachement au lieu. D'autres feront référence à la chasse, la pêche en mer ou la pêche à pied, le jardinage, la cueillette des champignons et des fruits sauvages (les mûres...). Le double résident se fait chasseur-cueilleur le temps des vacances ou d'un *week-end grandes marées*. L'autre

⁷⁵ Vincent Caradec, Op. Cit., p.161.

⁷⁶ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, Paris : Nathan, 1996.

résidence est le lieu du retour à la *pensée sauvage*⁷⁷. Elle permet un autre rapport à la nature, un rapport plus direct et plus fusionnel. On aime marcher pied nu sur le chemin qui conduit à la plage, on aime s'enivrer du vent et de l'air iodé, on aime aussi ce sentiment d'espace qu'offre le littoral. Une maison de vacances sans terrasse ou sans jardin perd ainsi beaucoup de son intérêt. La proximité immédiate de la mer ne suffit pas toujours à compenser cette absence. On veut pouvoir déposer un transat sur la terrasse pour prendre le soleil. La chaise longue ou le transat semble constituer l'unité de mesure du bonheur résidentiel. Les huit transats disposés autour de la piscine de M. et Mme Pétula sont ainsi un manifeste, un appel à la convivialité et à la détente. L'autre résidence est aussi le lieu d'approvisionnement du ménage. Les marchés de Dinard ou de Saint-Lunaire sont appréciés pour la qualité de leurs fruits et légumes. On fait le plein avant de quitter cette seconde résidence. Le caractère pittoresque de ces marchés accentue encore leur charme. L'autre résidence est le grenier, la corne d'abondance, synonyme de tradition et de retour au terroir. Il y a quelque chose de plantureux dans cette résidence qui remplit parfois une fonction nourricière. La pêche, la chasse, la cueillette ou le marché invitent à la commensalité, tradition bien française qui place le plaisir et le partage au cœur des pratiques alimentaires⁷⁸. Quelques personnes évoquent le plaisir de faire des confitures, de ramasser les pommes et les noix, de distiller de l'alcool... autant d'activités qui permettront de faire face à la pénurie de l'hiver. Mais ces activités ne sont pas dictées par la nécessité de constituer des réserves alimentaires - le jeune retraité est plus cigale que fourmi – elles renvoient davantage à l'imaginaire de la maison de vacances. Ces maisons sont le lieu où se réalisent des rituels de confirmation qui permettent de faire revivre la maison en répétant chaque année les mêmes gestes. Le premier de ces rituels est la fréquentation estivale régulière de ces maisons. La résidence secondaire oriente les pratiques vacancières. Depuis qu'ils disposent de cette résidence secondaire en Dordogne, M. et Mme Pétula ont abandonné les voyages. Ils passent désormais chaque été dans cette maison. M. et Mme Delphine pratiquent la même migration saisonnière. L'été est synonyme d'un ailleurs, mais d'une ailleurs domestiqué, familier. Les vacances ouvrent une parenthèse temporelle très particulière dont rend compte l'écrivain Philippe Delerm dans un recueil de brèves nouvelles⁷⁹. *Des plaisirs minuscules* sont associés à la temporalité des vacances. C'est dans ces heures creuses de la fin de matinée marquées par une langueur étrangère au quotidien rythmé par le travail que vient se loger cette activité très particulière qui consiste à écosser des petits pois. Aller aux mûres est un loisir qui semble déjà annoncer la rentrée des classes et la fin de l'été. Faire les

⁷⁷ Joffre Dumazedier, « Sociologie empirique du loisir. Critique et contre-critique de la civilisation du loisir », Paris : Seuil, 1974.

⁷⁸ Claude Fischler et Estelle Masson, *Manger : français, européens et américains face à l'alimentation*, Paris : Odile Jacob, 2008.

confitures, c'est déjà se projeter vers l'hiver. À ces *plaisirs minuscules* décrits par Philippe Delerm, on pourrait ajouter la pêche aux coques que l'on fera longuement dégorger dans une bassine pour les vider de leur sable, la dernière baignade avant le départ, les *chocos BN* mangés avidement sur la plage... Tous ces instants sont reproduits chaque été comme pour se confirmer qu'on est bien en vacances. Les vacances ne sont pas le lieu de la vitesse. Il faut une certaine patience pour venir à bout des petits pois ou pour remplir un seau de mûres. Avec les vacances, on redécouvre la lenteur. Les espaces piétonniers, comme le marché, la plage ou les sentiers de bord de mer, qui semblent faire l'éloge de la lenteur sont très valorisés. La marche et le vélo semblent être les modes de déplacement les plus légitimes. Ces modes de transport proposent une autre échelle de la ville, une ville des courtes distances, une ville à portée de main qui contraste singulièrement avec les territoires polycentriques pratiqués au quotidien. Le territoire résidentiel des jeunes retraités semble relativement réduit, concentré autour de lieux (plages, marchés, quartiers pittoresques...) qui font référence parce qu'ils appartiennent aux souvenirs. Les personnes rencontrées se démarquent des touristes soucieux d'explorer la Bretagne ou avides de nouveautés. Elles sont finalement relativement casanières. Les plaisirs minuscules auxquels sont associés ces lieux semblent dessiner un monde en miniature. La seconde résidence ne semble pas être un lieu où l'on s'engage dans la vie associative locale. Ce sont, au contraire, les engagements locaux construits autour de la première résidence qui invitent au départ. Ainsi, Mme René quitte Saint-Lunaire tous les mardis pour pouvoir poursuivre ses activités à Rennes. Une trop longue absence entraînerait une forme de déracinement. Les activités offertes et pratiquées de manière solitaire ou en groupe familial ou amical semblent suffire au bonheur de nos jeunes retraités. On cultive une forme d'entre-soi où l'autre, l'autrui généralisé, a peu de place. Anne Gotman et Jean-Michel Léger notaient déjà la faiblesse des relations de voisinage et l'existence d'une hospitalité marquée par un souci du quant-à-soi qui contrastent fortement avec l'idéal d'ouverture qui entoure parfois l'imaginaire de la résidence secondaire. On vit d'une certaine manière en vase *clos* selon l'expression de Mme Pétula. Le vase clos, monde en miniature, où la famille se suffit à elle-même.

La résidence secondaire est le lieu par excellence des *Grandes vacances* et de l'enfance. Les entretiens sont truffés de référence à l'enfance. Mme Gwénola nous donne une description très précise des escaliers qui conduisent à la plage de Dinard. Ces escaliers ornés de poisons en ciment sont la porte de son royaume d'enfant. Au-delà de cet escalier s'ouvre un espace de liberté à géométrie variable. Le visage de Mme Pétula s'éclaire d'un large sourire lorsque nous faisons référence à son enfance en Dordogne.

⁷⁹ Philippe Delerm, *La première gorgée de bière. Et autres plaisirs minuscules*, Paris : L'arpenteur, 2002.

L'environnement de proximité permet de se brancher sur le soi-passé⁸⁰ et de faire revivre l'enfant que l'on a été. Martyne Perrot insiste beaucoup sur cette importance de l'enfance dans cette expérience de l'autre maison. *Il y a au fond, nous dit-elle, dans tout résident secondaire, une nostalgie de la maison de vacances façon « Comtesse de Ségur »*⁸¹. M. Morgane, par exemple, est très attaché à cette résidence de La Trinité-sur-mer qui contient *tout l'esprit de la famille*. Parler de la vente récente de cette *maison de famille* située à Saint Briac, c'est pour Mme William *remuer le couteau dans la plaie*. L'appartement de Saint-Lunaire hérité de sa marraine - pourtant situé à quelques kilomètres - n'est pas chargé de la même valeur affective. Il n'a pas d'histoire, il n'a pas de force évocatrice. Ce n'est pas sur les plages de Saint-Lunaire que Mme William a passé son enfance mais à quelques kilomètres de là. Ces quelques kilomètres font toute la différence. Pour les jeunes retraités rencontrés, la première résidence évoque rarement des souvenirs d'enfance, ils n'y ont généralement pas vécu enfants. Leurs enfants n'y sont pas plus attachés. Si le fils de M. et Mme Didier *a fait une crise* lors de la vente de la maison de Saint-Laurent de la mer (Côtes d'Armor) située au pied de la plage c'est probablement parce que cette résidence principale avait tous les attributs d'une résidence secondaire. Située face à la mer, elle offrait une vue panoramique sur le large. Pour faire face au froid de l'hiver, ses anciens propriétaires avaient installé une tente berbère au cœur du séjour. On comprend l'attachement que peut susciter une telle maison dans le cœur d'un enfant. Espace de fantaisie et de rêverie, elle stimule l'imaginaire de l'enfant comme rarement savent le faire les résidences principales. Gagner cette autre résidence, c'est d'une certaine manière faire un voyage dans l'espace et dans le temps pour retrouver les siens, pour retrouver l'enfant que l'on a été. La seconde résidence devient *le champ de reconquête du temps* selon la formule de Pierre Sansot⁸². La seconde résidence permet de rejouer des scènes passées. Les petits-enfants font revivre le soi-passé. Par leur présence, par leurs jeux, leurs rires et leurs pleurs, les petits-enfants sont des déclencheurs de souvenirs. Le temps estompe les détails et les nuances, le décor semble être le même, seuls les acteurs ont changé, mais ils semblent interpréter la même pièce. On sent une pointe de tristesse dans les propos de Mme William qui n' imagine pas que ses enfants conserveront l'appartement de Saint-Lunaire où ils vont si peu. Ses petits-enfants ne rejoueront pas une pièce qui lui est chère. La seconde résidence pratiquée de manière alternante et saisonnière, de génération en génération, permet ainsi de construire une figure circulaire du temps. Les années semblent se répéter sans fin. Une seconde résidence sans descendance est sur la voie du déclin car elle perd cette capacité de courber le déroulement linéaire du temps.

⁸⁰ Vincent Caradec (2004), Op. Cit., Notamment le chapitre 6 : *Les usages identitaires du passé*.

⁸¹ Martyne Perrot (1998), Op.Cit., p.53.

⁸² Pierre Sansot (1978), Op.Cit.

La répétition de gestes ordinaires ou des rituels familiaux, la miniaturisation du territoire, le retour à la lenteur sont différentes manières de maîtriser la fuite inexorable du temps et d'euphémiser la mort ⁸³.

Ce n'est pas toujours l'enfant que l'on a été qui est convoqué par le travail de reviviscence. La résidence secondaire évoque très souvent l'adolescence ou la jeunesse. La jeunesse telle que la décrivent les personnes rencontrées se situe dans une période d'entre-deux. Elle marque la fin de l'enfance et l'accès à une plus grande autonomie. Elle prend fin avec le mariage. Les copains, les copines sont là encore très présents, effaçant les parents dont on cherche à prendre ses distances. La résidence secondaire est parfois le lieu où l'on rencontre son futur conjoint, mais les jeunes retraités doubles résidents ne cherchent pas par la pratique de cette résidence à revivre le temps de la fondation du couple. On ne rejoue pas des scènes qui pourraient rappeler le passé. Ce n'est pas en premier lieu le mariage, la mise en couple ou la création d'un moi conjugal qui est valorisé mais la liberté ou l'autonomie conquise, la prise de distance, l'émergence du moi. Ces épisodes de la jeunesse semblent avoir les mêmes propriétés que ceux de l'enfance. C'est sur un ton enjoué que nous sont racontées ces anecdotes où les personnes et les choses se mêlent dans le récit. Écoutons Mme Martine évoquer Saint-Malo qu'elle a redécouvert après cinquante ans d'absence : *J'étais Boulevard des Talards, Je suis venue garder les enfants chez les frères de mon beau-frère qui tenait la boucherie charcuterie rue des Talards. Elle était à la place du Crédit Mutuel, au 42. Je suis restée là trois ou quatre ans. Je ne pensais pas qu'un jour je reviendrais après 50 ans. C'était ma jeunesse à 14,15,16,17 ans. J'ai passé de bons moments ici. C'est des racines. Je suis partie à 14 ans. Je suis d'une famille de huit enfants. C'était le scooter, le Lambretta, les copains, les copines. Je me souviens avoir été aux Rochers sculptés à Rothéneuf, d'être allée danser (rires) là où sont les pompiers aujourd'hui, il y avait l'abattoir qui était là. On sortait avec les copains, les copines. Quand il y avait les marins, on touchait leur pompon, ça porte bonheur. Ça n'a pas été long parce que je me suis mariée à 19 ans.*

Quand la bise fut venue...

Tout semble changer à partir des mois d'octobre ou de novembre. À la fin des beaux jours, la Bretagne semble perdre une part de sa saveur. Il est toujours possible de faire de longues balades sur les chemins de douaniers, mais l'essentiel des activités de plein air est mis en sommeil. Mais ce n'est pas véritablement cette restriction qui invite les doubles résidents à partir, c'est davantage un sentiment de vide. La seconde résidence à laquelle on trouvait tant de charme durant les beaux jours semble *lugubre, sinistre, triste, déprimante, mortelle, vide* en hiver. Les adjectifs ne sont pas assez nombreux pour dire

⁸³ Gilbert Durand, Les structures anthropologiques de l'imaginaire, Paris : Dunod, 1969.

son dégoût de cette saison. Les résidences secondaires fermées renforcent encore ce sentiment. Les jeunes retraités sont atteints par le *syndrome des volets fermés*. Elle n'évoque plus l'enfance. Les portes du temps semblent refermées. Une maison située dans un massif montagneux régulièrement enneigé en hiver se prêterait idéalement aux souvenirs d'enfance. Il aurait suffi de parties de boules-de-neige, de sapins de Noël ou de feux de cheminée, autant de choses que les jeunes retraités rencontrés ont peu connues en Bretagne durant leur enfance, pour faire de l'hiver une saison habitable. Le pouvoir de reviviscence n'est pas attaché à la résidence mais au cadre naturel estival dans lequel cette résidence est plongée. Ce cadre offre des opportunités de loisirs. En hiver, cette résidence n'est plus un lieu d'activité mais un milieu naturel devenu hostile dont la vacuité et la monotonie invitent au repli sur soi⁸⁴. Si le double résident cherche parfois à fuir le monde, s'il recherche la solitude et une forme d'*effacement de soi*, le vide dans une campagne devenue ultra-province, comme l'observe Jean-Didier Urbain, cette quête de l'isolement, cette petite mort sociale, ces robinsonnades restent saisonnières. Le vide de l'été n'est pas le vide de l'hiver. L'été n'est jamais vide parce qu'il fait renaître les fantômes joyeux d'une autre vie.

Cette résidence secondaire semble désormais être tournée vers l'avenir. Elle ne permet plus de se brancher sur un soi-passé, elle dévoile, au contraire, la possibilité d'un soi-futur. L'environnement change, le décor n'est plus le même. La résidence figée dans le présent immobile de l'hiver est miroir de sa propre solitude. La résidence secondaire ne permet plus de courber le temps qui semble fuir dans le gouffre de l'hiver. Elle renvoie au vieillissement, à la solitude et à la mort. L'important n'est pas l'ensoleillement, mais la possibilité qu'offre un lieu ou un territoire de refaire les mêmes gestes, de revivre les mêmes situations à des années d'intervalles pour aller à la rencontre des autres ou de soi. L'absence des autres, les actifs et les scolaires, engagés dans un travail, place les jeunes retraités face à leur condition de retraités. Cette image de soi renvoyée par l'occupation prolongée d'un lieu déserté par les plus jeunes n'est pas toujours valorisante. Elle tranche avec l'image du jeune retraité hyperactif et engagé. Cette vacuité entretient probablement un sentiment de « déprise »⁸⁵, de mise en retrait et de retraite. Le retraité vit soudain en décalage par rapport aux actifs. Les qualités d'une résidence seconde ne reposent pas sur la possibilité qu'elle offre de se mettre en marge du monde, mais au contraire sur les prises qu'elle propose pour mieux s'inscrire dans ce monde. La présence d'un aéroport, d'une gare TGV ou d'un réseau autoroutier est souvent évoquée pour justifier la qualité d'une résidence secondaire. Ces infrastructures de transport, associées à la qualité d'un site ou à la qualité d'un lieu de résidence, sont les meilleures garanties de remplir la maison, d'attirer les enfants et les petits-enfants. Le jeune retraité qui quitte

⁸⁴ Jean-Didier Urbain (2002), Op. Cit.

⁸⁵ Vincent Caradec (2004), Op.Cit.

sa résidence de vacances pour regagner la ville emboîte ainsi, avec quelques semaines de retard, le pas à l'enfant qu'il a été, parti rejoindre son école ou son collègue. Il *fait sa rentrée* avec quelques semaines de retard et met fin à un séjour qui a des parfums de *grandes vacances*. Seuls les romantiques et les contemplatifs, plus enclins à l'introspection, trouvent un charme à la grisaille et au froid de l'hiver. Ce face-à-face avec eux-mêmes ne semble pas les effrayer. Il peut être un moyen de prendre congé des autres pour mieux se retrouver.

Ce sentiment de déprise hivernale est insupportable pour beaucoup de personnes rencontrées. La première résidence se pare alors de nouvelles vertus. La résidence principale, souvent plus urbaine est alors appréciée pour l'offre culturelle, sportive et commerciale qu'elle propose. Mais c'est aussi, plus simplement, la présence physique des autres, entrevus dans la rue ou au volant des voitures, ressentie dans les rayonnages des magasins ou des services publics, qui est recherchée. Cette forme d'engagement faite de jeux de regards, de frottements et de coudolements, semble essentielle. Le monde permet d'appartenir au monde. *La vie* (cette expression est souvent utilisée comme synonyme de monde) permet d'appartenir au monde des vivants. En hiver s'exprime une recherche plus prononcée de la densité. On semble alors se satisfaire de territoires plus restreints. C'est cette solitude hivernale qui a fait fuir Mme Didier de cette maison de 400m² pour rejoindre un appartement en centre-ville. Mais, au retour du printemps, les autres sont devenus moins indispensables. L'appel des grands espaces se fait à nouveau entendre. Avec ce retour en ville, les doubles résidents recherchent un entourage. L'entourage ne se réduit pas à la famille, il est composé des amis, des anciens collègues, des membres d'une même association, des voisins, des anonymes avec lesquels on échange un « bonjour-bonsoir » ou un simple regard en signe de reconnaissance et de ces autres qui créent une présence rassurante. La résidence principale peut renvoyer une image de soi valorisée. L'engagement associatif en qualité de bénévole, difficile dans la seconde résidence, qui constitue souvent le prolongement de la vie active, participe à l'entretien de l'estime de soi. Ce sentiment de déprise est plus fort encore lorsque la résidence principale, lieu où la personne a exercé l'essentiel de son activité professionnelle, est pourvoyeuse d'identité. Pour M. Lancelot, notaire, ou pour Mme Martine, commerçante, la résidence principale est le point d'ancrage d'une activité passée faite de nombreux contacts et de rencontres. Ce territoire qui les a fait vivre et ces clients dont ils connaissent l'histoire participent à la définition de leur propre identité. Malgré l'attachement que M. Lancelot a pour sa seconde résidence, elle ne peut faire concurrence à la première qui a été le cœur de son activité professionnelle. Elle renvoie à un soi-passé plus proche. C'est l'adulte, le professionnel, l'actif qui est convoqué pour se définir. Sa femme est, quant à elle, bien moins attachée à cette résidence, et serait prête à la sacrifier pour vivre à demeure à Sarzeau.

Les doubles résidents rencontrés réaffirment ainsi leur attachement à ces lieux de secondarité qui permettent d'introduire des variations saisonnières au sens propre du terme comme au sens figuré. La seconde résidence permet ce jeu d'alternance synchronisé sur un temps social encore largement dominé par l'agenda du travail. Ainsi, les retraités n'échappent pas au calendrier des actifs et des scolaires (ils y échappent d'autant moins qu'ils ont souvent la garde des petits-enfants). Le temps des autres autant que la couleur du ciel structurent ce jeu des alternances. La seconde résidence permet d'introduire une parenthèse, mais cette parenthèse devient béance, gouffre, si elle se prolonge. Elle n'est plus un espace de liberté pour donner libre cours à sa fantaisie, elle est un espace de relégation. L'absence des autres et le sommeil de la nature sont des versions euphémisées de la mort. Par contraste, la résidence principale se charge des vertus de la secondarité. Elle joue ce rôle de parenthèse qui permet de sortir de l'enfermement dans le rôle de retraité reclus dans sa résidence de vacances. Les résidences principales et secondaires jouent tour à tour ce rôle d'espace de secondarité. Mais ce n'est que dans ce jeu d'alternance qu'elles peuvent garder cette qualité qui s'épuise avec le temps. Ainsi, loin d'affaiblir la secondarité de ces résidences secondes par un usage trop prolongé, les jeunes retraités, en jouant sur ces alternances saisonnières, « rechargent » le potentiel de secondarité des lieux.

Scrapbooking identitaire

Les parents semblent être les grands absents de ce travail identitaire. Leur influence est sans commune mesure avec celle des enfants ou des petits-enfants régulièrement cités. Quelques personnes rappellent cependant, spontanément, l'attachement qu'elles portent à leurs parents, attachement qui les conduit à orienter ou à modifier leurs pratiques de l'espace. Un examen plus attentif des lieux de résidence de parents vivants nous montre souvent une présence discrète à proximité de la résidence secondaire. Les parents sont parfois les fondateurs de l'une des polarités résidentielles. Si les parents sont peu présents dans le discours, ils continuent cependant à faire partie de la famille-entourage après leur mort. La famille-entourage se compose ainsi des vivants et des morts. C'est par fidélité à leur mémoire, pour perpétuer de manière rituelle des moments de bonheur familial que l'on fait vivre certaines de ces résidences. Bien qu'absents dans le discours, les parents jouent un rôle déterminant dans cette construction identitaire, par les tranches de vie familiale qu'ils ont proposées à leurs enfants, par les souvenirs qui sont attachés à ces épisodes familiaux, ils apparaissent pourvoyeurs d'identités positives. Comme le rappelle M. Tanguy, lorsqu'on a été malheureux en un lieu, il est difficile de l'inscrire sur

la carte de son système résidentiel. Il existe une « géographie sentimentale des lieux »⁸⁶ déterminante lors de la construction des systèmes résidentiels, dont les parents sont très souvent à l'origine. Mais de quels parents s'agit-il ? Ces parents ont trente ou quarante ans, ce ne sont pas les personnes très âgées qu'elles sont devenues. Le souvenir de l'enfance les a figés dans cet âge que l'on dit mûr. Les parents ont l'âge des enfants eux-mêmes devenus parents.

Ce que célèbrent les jeunes retraités rencontrés, ce n'est pas une inscription lignagère - il est rarement fait référence aux grands-parents - dans le territoire qu'ils chercheraient à prolonger en conservant et en entretenant une maison de famille devenue lieu de mémoire. Si la mémoire n'est pas absence, elle n'est pas commémoration de l'institution familiale, elle n'est pas célébration de principes supérieurs issus d'un *monde domestique*⁸⁷ dont la *maison de famille* serait la gardienne et l'incarnation. Si les personnes rencontrées se disent attachées à cette résidence ou à cette armoire qui a appartenu à un parent, ils ne cherchent pas, pour la plupart d'entre eux, une affiliation identitaire. Les jeunes retraités n'effectuent pas un pèlerinage sur le lieu de leur enfance qu'ils viendraient célébrer pour retrouver leurs anciens ou leurs ancêtres. Ils ne célèbrent pas davantage une bretonnité perdue par l'éloignement géographique. La mémoire ne semble pas ancrer les personnes dans une généalogie et une histoire, elle prend davantage la forme d'une succession désordonnée de flash-back évoqués ponctuellement lorsque des situations rappellent les morts au souvenir des vivants. Cette mémoire est faite d'un ensemble d'instantanés, de fragments de bonheur à l'image de l'album photos ou du scrapbook. L'entretien avec le sociologue fait ressurgir une situation, un événement singulier, une image de soi extraite du passé comme une carte postale. Le soi-passé ne donne pas lieu à de long discours sur l'enfant que l'on a été. Les personnes interviewées ne cherchent pas à reconstruire une unité entre cet enfant et cet adulte qu'elles sont devenues ; elles ne tentent que très rarement de l'inscrire dans le curriculum vitae de leur vie pour mieux rendre compte de la cohérence d'un parcours. Le soi-passé apparaît ainsi fragmenté, mais ce fragment est important, c'est une pièce du patchwork identitaire. « Plus n'est besoin d'une véritable « maison de famille », nous dit Françoise Dubost, transmise d'une génération à l'autre, pour que la résidence secondaire joue ce rôle rassembleur, pour que les rites familiaux s'y déploient - fêtes de Noël, mariages ou anniversaires - le temps d'une vie suffit pour inventer, pour créer une maison de famille, à coups de souvenirs et de bonheurs partagés »⁸⁸. C'est bien le rappel de ce bonheur que recherchent les doubles résidents.

⁸⁶ Martin de la Soudière, « L'appel des lieux : une géographie sentimentale », in F. Dubost (1998), Op.cit.

⁸⁷ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, « De la justification », Paris : Gallimard, 1991.

⁸⁸ Françoise Dubost (1998), Op.cit., p. 34

Fragmenté, le territoire l'est aussi. Le système résidentiel est à l'image du patchwork, c'est un assemblage de pièces ou de fragments hétéroclites qui forment une œuvre singulière jamais achevée. Comme l'album photo ou le scrapbook⁸⁹, il propose une mise en récit de sa propre histoire. On ajoute, on enlève, on transforme des éléments qui constituent le système pour orienter les pratiques et stimuler ou non le travail de reviviscence. L'achat, la vente ou la transformation d'une résidence sont des modalités d'écriture de sa biographie. Ils constitueront, comme les mariages, les naissances ou les décès, des repères pour inscrire ces fragments dans une histoire (les jeunes retraités se souviennent sans hésitation des dates de construction ou d'achat de leurs résidences). De la même manière dans le discours produit sur la pratique résidentielle, on valorise, on occulte, on minimise, on transforme certaines séquences de cette biographie pour en proposer un compte-rendu au visiteur. Le territoire mobilisé - par la pratique ou par le discours - pour construire un récit sur soi est un fragment de la carte de Bretagne. Les doubles résidents nous parlent d'une ville, d'un village, d'un lieu-dit ou d'une plage. Ils évoquent parfois la portion de territoire formée par le littoral et la rivière, mais ils nous parlent rarement de la Bretagne comme espace géographique et historique générateur d'identité. Nos doubles résidents ne sont pas et ne se disent pas Bretons. Le territoire qu'ils pratiquent est trop restreint - quand bien même ils le pratiqueraient depuis de nombreuses années - pour donner le sentiment d'une appartenance régionale ou ethnique. Le territoire pratiqué est un fragment de carte comme le souvenir d'enfance est un fragment d'une vie passée. C'est avec ces fragments que l'on se bricole une identité.

⁸⁹ Elsa Ramos, L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage résidentiel, Paris : Armand Colin, 2006.

Portrait M et Mme Delphine

M. et Mme Delphine habitent dans une vaste maison dans le quartier de Saint-Servan à Saint-Malo. Après l'été 1956, les parents de M. Delphine ne sont jamais retournés en Egypte où ils résidaient. La nationalisation du Canal de Suez et les tensions internationales qui l'ont accompagné ont mis fin à l'expérience égyptienne. Les grands-parents de M. Delphine avaient une maison à Cancale où il passait ses vacances depuis l'âge de dix ans. Cancale constituait *un point de chute* pour cette famille d'expatriés de retour en France. C'est à Saint-Malo que la famille s'installera plus durablement. Mme Delphine a été élevée par ses grands-parents à Limoges. Ses grands-parents possédaient une maison en Corrèze, à quatre-vingts kilomètres de Limoges. C'est là que chaque été, elle retrouvait ses parents et ses sœurs. *La famille se reconstituait pendant les vacances.* M. Delphine avait un cousin qui venait passer ses vacances en résidence secondaire non loin de là. Enfants, ils passeront leurs vacances à quelques kilomètres l'un de l'autre. Son cousin fera la connaissance de la sœur de Mme Delphine à la sortie de la messe. Lors du mariage, M. Delphine sera présenté à sa future épouse. Mme Delphine a *toujours été proche de ses grands-parents.* Tous les enfants, le couple et leurs jeunes enfants passeront quelques semaines de vacances dans ce village de Corrèze. M. Delphine *s'intègre progressivement dans ce village : au début, c'était M. Delphine, puis Monsieur Yves, puis Yves. J'allais donner des coups de main pour aider les fermiers.* Le couple se rend désormais en Corrèze quelques semaines en été et au mois d'octobre *pour fermer la maison pour l'hiver.* Cette maison située à 600km de Saint-Malo n'attire plus guère les enfants. *C'est lui qui est attaché à cette maison. Il faudra bien que tu prennes conscience un jour qu'il faudra la vendre. C'est un gonffre financier. Aucun des enfants ne la reprendra, autant leur éviter ce souci, et nous de la vendre avant notre mort.* Une pointe d'agacement se lit dans la tonalité du propos. Le sociologue venu écouter l'histoire de ces doubles résidents ravive un débat que l'on sent tendu. *Je sais pas, il y en a qui ont un bateau, moi j'ai cette maison.* Mme Delphine ne peut contenir son énervement. Elle s'adresse à Marilyne, jeune stagiaire qui nous accompagne dans cette recherche : *Je m'adresse à quelqu'un qui n'est pas encore maîtresse de maison, mais quand j'arrive là-bas qu'est-ce que je fais ? Je fais la chasse aux araignées : je ne suis pas une Marie plumeau !! C'est pas le total plaisir, avant qu'elle soit propre !! C'est humide. Elle s'abîme autant qu'une maison chauffée. Il faudrait isoler, elle n'est pas chauffée. Nous n'avons pas la télé à Saint-Malo. Nous l'avons en Limousin. Monsieur regarde le Tour de France. Quand les enfants viennent, j'ai beaucoup moins de temps, j'ai plus le temps de lire, et bien là les insomnies que je connais ici (Saint-Malo) : plus aucune. Je rêve de pouvoir partir faire un tour, on a des amis dans le Gers, je descendrais bien dans le Pays Basque, mais il y a les enfants et ma mère !! D'habitude, elle vient en juillet, mais je lui ai dû que c'était plein, jusqu'à début août, ça déborde, il faut gérer un planning !! On devient nombreux, il faut faire les courses, il y a les couchages...* Son rêve n'est pas en Corrèze. Son rêve n'est pas dans cette vieille maison pleine de toiles d'araignées qu'il faut dépoussiérer, aérer, nettoyer de manière rituelle avant de pouvoir profiter de l'été. Son rêve est ailleurs. Elle aimerait avoir un pied-à-terre à Paris où elle a vécu quelques années. Un appartement à Paris, c'est son *château en Espagne.* Elle pourrait recevoir ses petits-enfants de province et leur faire découvrir la capitale, les parcs d'attractions, les musées, les quartiers typiques de Paris. Elle pourrait visiter les expositions, aller au théâtre, assister à des spectacles de danse. *J'ai besoin de mon bouillon de culture et de microbes de Paris (...)* *J'aimerais avoir un pied-à-terre. J'ai*

plein de choses à montrer aux enfants. Pas les parcs d'attractions, ils connaissent, mais les musées, il y a maintenant tout un système de visites de musées, c'est plus organisé que quand j'étais enfant. Il y a plein de choses à visiter : lever les yeux, découvrir les quartiers insoupçonnés. Ils sont encore petits, mais à 10 ans, ça peut commencer. Paris, c'est une ville somptueuse. Il y a des coins très province, des coins qui sont ignorés des Parisiens eux-mêmes. Sur le plan intellectuel : le théâtre, la danse, les concerts, les expositions... Un pied-à-terre à Paris, c'est mon château en Espagne. M. Delphine n'a pas la même appréciation des choses. Il aime la campagne, les balades en sous-bois, la cueillette des champignons. Il aime son jardin, faire de l'alcool avec les pommes et les noix de son verger. Il aime regarder le Tour de France, c'est vrai, mais seulement les étapes de montagne précise-t-il. Il aime le calme et la douceur de l'air que l'on respire dans cette campagne de faible altitude. L'air marin, vif et iodé, le vent et la circulation estivale de Saint-Malo sont excitants et fatigants. Cela fait du bien de s'en éloigner. Le moutonnement des collines de Corrèze apporte un dépaysement paysager au malouin plus habitué aux surfaces planes des champs et de la mer. Ce contraste, ce décalage apporte un certain repos. Mais, M. Delphine en convient, ce village de 300 habitants est un trou. Pas un commerce à l'horizon. La ville la plus proche, Tulle et ses 20 000 habitants est à quarante kilomètres. Mais Tulle n'est pas Saint-Malo. Passer un hiver là-bas serait mortel. Ils ne l'envisagent même pas. La résidence principale elle-même interroge le couple. Cette grande maison proche des commerces de Saint-Servan ne semble plus adaptée au couple. Depuis que les enfants sont partis, elle semble bien vide. La maison de Saint-Malo est trop grande. Elle était justifiée lorsqu'on avait les quatre enfants, mais Monsieur veut un atelier et une cave. Moi je veux quelque chose dans le centre pour aller à pied, on ne va pas s'en aller à l'extérieur de la ville. On a tout sur place. On a visité une petite maison dans le quartier, tout est à refaire. On veut la même chose, mais en plus petit. Le plain-pied est introuvable. Avoir moins lourd. On est devenu difficile, on de la hauteur de plafond, de grandes baies, chaque enfant avait sa chambre. Le couple ne souhaite pas s'expatrier dans les quartiers de Courtoiville ou de Paramé plus balnéaires. Il a peu d'animation, peu de vie, il y a beaucoup de maisons aux volets fermés. C'est plus balnéaire et les prix sont plus élevés.

Figure-type Assignation à résidence

Les lieux sont pourvoyeurs d'identités, mais ces identités, lorsque le lieu de résidence n'a pas été choisi, peuvent être négatives. Se défaire d'une résidence, c'est parfois se délester d'une part de soi, c'est se défaire d'une identité qui vous colle à la peau. Avec M. et Mme Delphine, nous découvrons un mode de relation aux autres plus fusionnel. La résidence secondaire est le lieu où se recompose la famille dispersée. *La maison est pleine, elle déborde* nous dit Mme Delphine. Les vacances sont le temps où cette famille renoue avec le pays d'origine, retrouve ses racines limousines. Dans cette maison, Mme Delphine ne peut prendre distance avec les siens ou avec une histoire ancrée dans le territoire. À la différence de M. et Mme Pétula pour qui le retour au pays natal, le retour sur les terres de l'enfance constitue une aspiration forte, pour Mme Delphine, ces migrations estivales sont devenues de plus en plus pesantes. Cette maison de vacances n'a pas l'attrait de Bonneville. Elle n'est pas synonyme de vacances, de repos, de farniente, de parenthèse estivale. Elle n'est pas un lieu de ressourcement où Mme Delphine peut se laisser aller à la rêverie et à la fantaisie. Mme Delphine n'apprécie pas cette maison de Corrèze où elle retrouvait ses parents et ses sœurs. Cette maison sans confort qui se remplit chaque été l'enferme dans un rôle de *maîtresse de maison* ou de *Marie plumeau* qu'elle dénonce. Elle l'assigne à résidence ; elle lui impose des rôles féminins stéréotypés ; elle est prisonnière de cet univers domestique. Il faut d'abord faire le grand ménage avant d'envisager pouvoir s'installer pour l'été. Lorsque la maison est enfin prête, il faut gérer l'intendance pour accueillir les visiteurs. Mme Delphine n'a plus de temps à elle. À Saint-Malo, dans sa résidence de centre-ville, elle peut échapper à cette promiscuité conjugale et familiale. Elle est chez elle. Elle pratique des activités associatives qui lui permettent d'ouvrir une parenthèse dans le quotidien conjugal. Pour son mari, les choses sont très différentes. Dans cette résidence secondaire, il retrouve ses habitudes, son atelier, sa cave ou son jardin. Il endosse des rôles qu'il a taillés à sa mesure. Ce décalage est pour Mme Delphine source d'irritation. Son *château en Espagne* n'est pas en Limousin mais à Paris où elle a travaillé quelques années. Là-bas, elle pourrait emmener ses enfants visiter les musées et découvrir les quartiers qu'elle apprécie. Paris la libère de ce statut de maîtresse de maison, de domestique attachée à des tâches ménagères. À Paris, elle ne serait plus une *Marie plumeau* mais une grand-mère curieuse, sensible, cultivée soucieuse de partager avec ses petits-enfants une passion, une envie, un instant de bonheur. À Paris, elle redevient anonyme, une femme sans histoire, sans attaches. Paris ne lui assigne pas une identité. Elle ne colle pas avec le territoire. Mme Delphine, comme beaucoup de femmes rencontrées, a un profil plus urbain que son conjoint. Les hommes plus casaniers, semblent davantage se satisfaire

d'une demi solitude, d'une forme de retrait, de déprise qui les éloigne du monde pour les rapprocher de leur établi, de leur carré de terre, de leur fusil ou de leur bateau. Ces pratiques ne sont pas toujours solitaires, mais elles les éloignent du monde urbain. Les souvenirs d'enfance associés à cette résidence n'ont pas le caractère positif que l'on retrouve dans la très grande majorité des entretiens. Mme Delphine a éprouvé de l'ennui dans cette maison. Elle ne peut pas se raccrocher à ces souvenirs pour donner du sens à sa présence dans cette maison. À l'ennui a succédé la contrainte. Son mari, au contraire, se souvient de journées entières passées avec son cousin plus vieux de trois semaines. Mme Delphine vit ainsi un double enfermement. Enfermement dans un rôle avec lequel elle ne peut prendre de distance, enfermement dans une histoire dont elle voudrait probablement faire l'inventaire avant de solder les comptes. À la différence de la très large majorité des personnes rencontrées, cette maison, cette région n'est pas une terre d'élection choisie pour le potentiel de bonheur qu'elle peut apporter, choisie pour sa force évocatrice d'un passé enchanté par le souvenir. Cette maison a été reçue en héritage. Elle est une pièce de l'histoire familiale avec laquelle elle doit aujourd'hui composer bon gré mal gré. Pire encore, cette maison n'a pas d'avenir. Les enfants n'y sont pas attachés. Ce manque d'attachement la rend d'autant moins attachante. Cette maison est inscrite dans un cercle vicieux dont on connaît l'issue fatale : la vente.

Le cas de Mme Pauline est intéressant. Mme Pauline aujourd'hui âgée de 86 ans a habité durant près de trente ans dans un petit village de la Meuse aux côtés de son mari chirurgien. Durant ces années, Mme Pauline et son mari disposaient d'une résidence secondaire à Saint-Malo. Mme Pauline a découvert Saint-Malo il y a près de quatre-vingts ans durant les vacances d'été. Ces parents, qui avaient fait leur voyage de noces à Saint-Malo, séduits par la région, ont construit une *maison de vacances* en bordure de mer. C'est à quelques mètres de là, dans la même rue, que M. et Mme Pauline feront construire leur propre résidence secondaire. M. Pauline qui avait débuté tardivement sa carrière ne prendra sa retraite qu'à l'âge de 75 ans. Le couple décide alors de quitter la Meuse pour s'installer à Saint-Malo. Ils conservent toutefois un appartement dans ce village pour ne pas définitivement rompre avec leur passé. *À ce moment-là, j'avais peut-être bien 78 ans, et tout le monde me disait autour de moi, mes amis, qu'on allait se planter, que c'était pas possible de vivre... de faire un déménagement et une transportation si tard. J'ai donc voulu réserver mes arrières, et garder un appartement qui n'était pas ma maison, c'était un appartement que j'ai installé, et j'ai pensé qu'on pouvait bien vivre sur deux maisons. L'appartement, c'était plus une transition, ça m'a permis de ne pas avoir un couperet sur la tête. Tout au moins, pendant un moment, j'ai eu le sentiment que j'avais une grande partie de ma vie qui s'était passée là.* À la mort de son mari, elle vend la grande maison du 19^e siècle dans laquelle elle avait vécu trente ans pour ne conserver qu'un appartement situé au-dessus du cabinet de kinésithérapie de sa

filie. Pendant 6 ans, d'abord avec son mari puis seule, elle fera la navette entre les deux résidences. L'instauration de cette résidence alternante permet de gérer une période de transition, de ne pas rompre trop brutalement avec la Meuse. Ces déplacements pendulaires entre l'Ille et Vilaine et la Meuse auront duré le temps de faire le deuil de sa vie antérieure, le temps de tourner la page, le temps de se convaincre que ce choix d'un déménagement à 78 ans était le bon. En 2005, elle décide de mettre fin à cette alternance pour ne conserver que sa résidence malouine. Ce n'est pas son âge qui l'a conduit à faire un tel choix. Écoutons Mme Pauline : *Je ne me suis jamais sentie tellement bien intégrée dans la ville. On est toujours restés les parisiens. On n'était pas plus parisiens que ça, mais vu qu'on arrivait de Paris... Les gens nous ont toujours bien accepté, mais toujours avec un peu de recul : on n'était pas du coin, et on nous le faisait sentir. La Meuse, pour moi ce n'est rien du tout. On était toujours regardé entre guillemets comme des notables. Je ne pouvais pas avoir un rapport simple avec les voisins. On les sentait toujours un peu réticents.* Trente ans de résidence dans ce village meusien n'auront pas suffi à effacer le stigmate d'une origine étrangère et à s'intégrer. Trente ans de présence n'auront pas suffi à construire de solides amitiés : très vite, elle s'y ennue, très vite, elle s'y sent étrangère. Dès lors, à quoi bon conserver une maison ou un appartement dans ce village où elle doit encore endosser les rôles de femme de chirurgien et de parisienne qui lui vont si mal. C'est parce qu'elle ne se reconnaît pas dans ces identités et ces rôles qu'elle rompt les amarres après la mort de son mari et tire un trait sur une partie de son existence. La page est tournée. L'inscription dans le territoire malouin a été suffisamment longue et régulière pour proposer une alternative mettant fin à l'alternance.

Thématique Homme et femme

La formation du couple sous un même toit nécessite une attention à l'autre, un *détachement de soi* et une renégociation identitaire pour inventer un *moi-conjugal* fruit d'une cohabitation et d'une socialisation par frottement⁹⁰. La résidence secondaire semble, au contraire, offrir la possibilité de s'éloigner temporairement ou de manière plus durable de cet *autrui par excellence* avec lequel on partage sa vie. Cette résidence permet-elle de desserrer les liens conjugaux tissés depuis de nombreuses années pour favoriser l'expression de soi, d'échapper à des rôles sociaux stéréotypés marqués par l'opposition de genre ? En offrant la possibilité de construire un *chez-soi* à l'abri des contraintes conjugales, donne-t-elle une plus grande souplesse à ce moi conjugal inventé autrefois dans des espaces plus exigus ? L'autre résidence permettrait de faire maison à part comme on fait chambre à part, de décohabiter, de faire une pause, d'ouvrir une parenthèse dans le face-à-face conjugal quotidien, de prendre congé de son conjoint. À l'heure de la retraite, l'autre résidence n'est-elle pas, au contraire, le lieu où le couple explore de nouvelles manières de cohabiter, de construire un *chez-nous* et de réinventer un moi-conjugal ? Si elle permet à certains de prendre de la distance, n'est-elle pas pour d'autres le lieu du repli quasi fusionnel sur le couple ? Pour répondre à ces questions, il faut observer les activités pratiquées dans chacune des résidences.

La lecture des entretiens laisse apparaître une très forte opposition entre activités masculines et féminines. Les activités masculines semblent davantage tournées vers l'extérieur. La voile, la chasse, la pêche, le jardinage, le bricolage, sont régulièrement cités par les jeunes retraités. Ces activités occupent une large place dans leur quotidien. La pratique de la voile est un loisir exclusivement masculin. Si aucune des femmes rencontrées ne s'adonne à cette activité, elles peuvent cependant accompagner leur conjoint en mer durant une journée ou une semaine. Le port ou la cale occupe une place centrale dans la géographie résidentielle. Le choix de la résidence secondaire est fortement orienté par cette passion masculine. C'est parfois la cale ou le mouillage qui détermine le choix de cette résidence ; elle n'est parfois qu'un point d'accès à la mer. La mer semble être son jardin, son espace bleu, terrain de jeu et plaine d'aventure de plain-pied ; le bateau est une pièce en plus, une annexe, une extension de la résidence qui permet de décohabiter au gré des marées et des humeurs. La pratique résidentielle peut être modifiée par la passion pour ce loisir qui constitue désormais l'axe autour duquel s'organise la vie de résident secondaire. Ainsi, c'est pour pouvoir peser sur les décisions municipales que M. Rolland ou M. Wally prennent leur carte d'électeur à Sarzeau et envisagent de s'impliquer dans le conseil portuaire et le conseil municipal. M. Rolland et

M. Wally sont citoyens du port et de la mer avant d'être citoyens de la commune. C'est sur le port, lieu où se trouve le bureau de vote, qu'ils feront leur devoir d'électeur.

Autour du bateau gravite généralement toute une communauté masculine, les copains avec lesquels on va faire de la voile, pêcher le maquereau ou le bar ou bricoler son bateau. Comme dans toute communauté construite autour d'une activité, dans cet entre-soi masculin, on s'échange des conseils, des tuyaux, des astuces ; on s'échange des coups de main à charge de revanche ; on partage un vocabulaire commun... Les souvenirs bellillois de M. Emma sont associés aux *deux potes* avec lesquels il partait pêcher. Il ne les a plus revus après son divorce qui l'a éloigné de l'île. L'abandon du littoral et de la mer qui les avait réunis signifie la fin d'une amitié. La pratique du bateau offre la possibilité aux jeunes retraités de réactiver une dimension de leur identité. Cette passion n'est pas née avec la cessation d'activité ; elle trouve généralement son origine trente ou cinquante ans plutôt avec d'autres copains parfois devenus célèbres. De ce point de vue, la retraite ne constitue pas une période significative de transition. Elle offre simplement plus d'opportunité de pratiquer un loisir ou un sport découvert il y a bien longtemps. On ne s'improvise pas marin à la manière de ce personnage du film de Bruno Podalydès *Liberté Oléron*. M. Tanguy a été moniteur de voile durant plus de 40 ans ; M. Emma a fait les 400 coups avec Olivier de Kersauzon puis a croisé la route de Marc Pajot ; M. Rolland a navigué avec Eric Tabarly ; M. Briac vient d'achever la course en solitaire des *100 miles*... Ces amateurs de voile disposent déjà d'une solide expérience.

Pour le navigateur d'expérience, l'embarcation n'est pas un élément extérieur à son corps. Au contraire, à force de pratique et d'entraînement, il l'incorpore dans la volumétrie de son corps qui en constitue le prolongement. Il construit une somme d'habitudes et d'automatismes qui lui permettent d'avoir prise sur l'embarcation et sur l'environnement. « De manière machinale, automatique, nous dit Jean-Pierre Warnier, le bon barreur anticipe sur l'approche de la vague et entame sa correction avant même que le bateau ne dévie de son cap. Il cède légèrement au mouvement de la mer, pour reprendre les quelques degrés qu'il a perdus dès qu'il peut le faire, sans aller jusqu'au coup de barre qui donne un coup de frein. Il sent la pression de l'eau sur le safran et perçoit exactement où il doit s'arrêter. Il sent le vent qui « refuse » et anticipe aussitôt sur la risée qui s'annonce (...) La synthèse corporelle se dilate jusqu'à englober le gouvernail, la coque, les voiles, et à coordonner leur dynamique en permanence ».⁹¹ La mer est une arène des habiletés techniques⁹² où le moindre « faux-pas » peut être sanctionné lourdement rappelant ainsi à l'imprudent son défaut de maîtrise. Par la pratique de la voile, par leur maîtrise, ces jeunes retraités témoignent de leur capacité à avoir prise sur leur

⁹⁰ François de Singly, *Libre ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris : Nathan, 2000.

⁹¹ Jean-Pierre Warnier, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris : PUF, 2000, p. 10.

environnement et sur le monde. Leur corps habitué conserve en mémoire les schèmes d'action incorporés des années plus tôt ; il trouve les bonnes prises pour s'appuyer sur l'environnement et se déplacer. À la différence des personnages imaginés par Jacques Tati, ils ne sont pas en décalage avec leur environnement matériel ou naturel, ils ne butent pas sur le premier obstacle, ils s'en jouent, au contraire, pour faire progresser leur embarcation. Cette complicité avec les objets et les éléments, cette maîtrise du corps et des choses témoigne que l'on est encore bien celui que l'on pense être. L'âge n'a pas encore érodé le corps et les capacités cognitives. Mais, chez les plus assidus, l'abandon de cette activité consécutif à l'avancée en âge peut constituer un moment décisif et douloureux. Lorsque soudain le corps ne répond plus comme on le souhaite, lorsque les gestes se font stéréotypés, lorsque les automatismes s'émoussent faute d'une pratique régulière, lorsque l'on perd cette capacité d'anticipation que l'on dirait instinctive tant elle est naturalisée dans les routines corporelles⁹³, le temps de la déprise semble venu. « La vie est confrontation entre l'idée que je me fais de moi-même et la succession continue des images qui m'en sont offertes à travers le regard de l'autre ou à travers les épreuves du quotidien dont je parviens ou non à triompher »⁹⁴.

D'autres passions masculines viennent occuper l'existence des doubles résidents. Si le bricolage n'est plus regardé comme une activité spécifiquement masculine - Castorama a centré sa politique de communication sur des personnages féminins soulignant ainsi la féminisation d'une activité qui parfois se rapproche et se confond avec les loisirs créatifs et la décoration⁹⁵ -, elle reste associée à l'image de l'homme. Par son savoir-faire, Monsieur contribue à l'établissement de la *domus*. Il fonde techniquement le foyer. La résidence secondaire peut être prétexte au bricolage. Après avoir achevé la rénovation de sa résidence principale - opération qui lui aura coûté de nombreux week-ends durant plus de dix ans - après avoir achevé son œuvre, M. Tanguy éprouvait à nouveau le besoin de devenir l'auteur d'une maison. « Réaliser sa maison, c'est une manière de rendre tangible dans la pierre ce qu'il est et ce qu'il aime, d'afficher son identité personnelle, bref d'inscrire sa singularité dans le monde social. »⁹⁶ Cette maison secondaire dans laquelle M. Tanguy aime à aller seul, elle ne nous parle pas du professeur de maths qu'il a été, elle nous parle de sa passion pour la peinture, pour la mer et pour ses enfants. La résidence secondaire construite (sauf le gros œuvre) de ses

⁹² Nicolas Dodier

⁹³ Loïc Wacquant, Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur, Paris : Agone, 2000.

⁹⁴ J.-M. de Queiroz et M. Ziolkovski (1994), Op. cit.

⁹⁵ Les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'adonner au bricolage. Les magasins doivent ainsi s'adapter à leur nouvelle clientèle en proposant notamment des outils plus faciles d'utilisation, plus légers, en prodiguant des conseils et en développant la partie décoration (Le Moniteur 14/06/2007)

⁹⁶ Michèle de la Pradelle et Sophie Corbillé, Faire de sa maison son œuvre, in G. Tapie, Maison individuelle, architecture, urbanité, Paris : Aube, 2005.

mains est le lieu où il peut donner à voir ses peintures murales. La décoration de l'espace intérieur de la résidence principale lui échappe, mais dans ce lieu qu'il a choisi – il a acheté le terrain sans en parler à son épouse – et sur les murs de cette maison dont il est le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, il retrouve une liberté qu'il n'avait plus dans l'espace partagé de la résidence principale. Sa résidence secondaire lui permet d'exprimer sa compétence et d'en remontrer à son fils ingénieur qui ne sait pas poser une prise. Si tous les résidents secondaires ne s'investissent pas de cette manière dans leur seconde maison, nombreux sont ceux qui trouvent le temps de bricoler dans leur coin. Mme Pétula se moque de la passion « décapante » de son mari qui semble nourrir un certain plaisir à décaper des meubles. À travers ce bon mot, elle lance une pique au bricoleur qu'il n'est pas. M. Claire trouve dans sa résidence secondaire un lieu pour réparer et stocker les vieilles voitures qu'il collectionne, activité inenvisageable sur le house-boat qu'il habite en région parisienne. M. Emma déplace de son domicile parisien à sa résidence des bords de Rance une grosse caisse à outils dont il se sert pourtant très peu mais il veut être sûr d'avoir l'outil qui convient s'il devait entreprendre un quelconque travail de rénovation dans cette maison secondaire.

La chasse, la cueillette des champignons, le jardinage, sont des activités régulièrement citées par les hommes rencontrés au cours de cette recherche. Mais à la différence de la voile, ces loisirs qui ne sont pas exclusifs à la résidence secondaire semblent davantage ancrer les hommes dans la résidence principale. La résidence n'est plus villa de bord de mer, elle est pavillon de chasse ou jardin potager. Mme Martine ne se sent pas le droit de détourner son mari de sa grande passion : la chasse. Il chasse depuis l'âge de 18 ans avec son père nous précise-t-elle. Pour *ce grand chasseur*, la forêt de Rennes est sacrée ! Il a rencontré la chasse avant de rencontrer sa future épouse. La chasse, héritage paternel, constitue une part de son identité qui n'est pas négociable. La pratique de la chasse est dès lors un droit comme l'est la pratique de la mer pour M. Tanguy qui voit en elle *sa première épouse*.

Si homme et femme souhaitent désertir leur résidence secondaire à l'approche de l'hiver, ce trait est probablement plus marqué chez les retraitées rencontrées au cours de cette recherche. Les amateurs de voile ou de chasse se satisfont d'une météo médiocre. L'important n'est pas la couleur du ciel mais la force du vent ou le calendrier d'ouverture de la chasse. Certains d'entre eux n'excluent pas la possibilité de séjourner dans cette seconde résidence la majeure partie de l'année. La ville semble plus indispensable à leur conjointe. Elles évoquent l'animation commerciale des rues et l'offre culturelle proposée pour justifier l'intérêt qu'elles portent à la résidence principale généralement plus urbaine. Elles semblent souffrir davantage de l'absence de l'autre, de la vacuité des lieux, du départ des enfants et des petits-enfants partis regagner leur lieu de travail et leur école. Cette recherche de l'autre en général et de la famille-entourage en particulier témoigne-t-

elle d'un rapport à soi différent de celui des hommes ? Elles mettraient en œuvre un individualisme plus altruiste selon François de Singly. Ce rapport à soi les conduirait davantage que les hommes à abandonner plus rapidement la résidence secondaire. Ce ne sont pas les activités offertes qui en font en premier lieu l'intérêt, mais la possibilité qu'elle offre d'être avec les enfants et les petits-enfants. Les fresques murales de M. Tanguy témoignent cependant que tout solitaire qu'il soit, il n'est jamais un individu seul. Ses enfants peints sur les murs l'entourent, lui rappelant qu'il dispose d'un entourage familial. Ces remarques ne sont pas nouvelles, Françoise Cribier constatait déjà en 1976 cette attirance masculine pour la campagne. Les parisiens, plus que les parisiennes, faisaient le choix de s'installer à la campagne ou dans une petite ville pour échapper à la vie en appartement et grâce au jardin avaient toujours quelque chose à faire⁹⁷. Le calendrier des activités masculines et féminines n'est pas toujours compatible. La programmation de l'offre culturelle est calée sur le calendrier scolaire et universitaire. Les inscriptions se font en septembre-octobre pour lancer une saison qui prendra fin au printemps. Le jardin, la chasse ou la pêche imposent d'autres calendriers définis par le cycle naturel⁹⁸ de la reproduction, de la polinisation ou de la fructification. Lorsque ces activités représentent un élément structurant de l'agenda de la personne, elles peuvent conduire, comme dans le cas de Mme Martine, à une décohabitation temporaire.

La résidence secondaire permet de limiter ces tensions conjugales en offrant à l'un ou à l'autre un espace de repli ou de ressourcement identitaire. Lorsque cette résidence est proche, elle permet de décohabiter sur un mode mineur. Elle est une pièce en plus qui offre la possibilité de faire chambre à part durant quelques jours. Elle permet de recevoir et d'accueillir des proches sur un mode moins formel. Son caractère balnéaire en fait un espace plus neutre où la présence du conjoint semble plus discrète. Elle n'est pas le cœur du foyer conjugal mais une annexe du chez-nous où l'on peut se retrouver par affinité de genre. Ainsi, Mme Martine vient ainsi régulièrement en l'absence de son mari avec une amie, une sœur, ses petits-enfants. Mme Didier ne supporte plus la solitude depuis le départ de ses enfants, lorsque son mari s'absente pour des raisons professionnelles, elle s'installe quelques jours à Saint-Malo avec une amie ou une sœur. Mme Emma reçoit ses amies dans sa résidence secondaire située à 100km de Paris quand M. Emma rejoint ses vieux copains dans la sienne à Pleurtuit. Ces jeunes mariés font résidence secondaire à part. L'appartement parisien de M. Emma constitue le centre autour duquel s'organise la vie conjugale. La résidence secondaire n'est pas toujours un espace de décompression conjugale. Elle permet parfois de resserrer le couple autour d'activités partagées, la marche ou le golf par exemple. Lorsque la vie professionnelle a

⁹⁷ Cité par Françoise Dubost, *Les jardins ordinaires*, Paris : L'Harmattan, 1984.

⁹⁸ Il s'agit bien évidemment là d'une nature bien peu naturelle, travaillée, et parfois domestiquée par l'homme.

séparé les membres du couple, elle peut devenir un espace de reconstruction conjugale. Mais c'est aussi le départ des enfants qui plaide en faveur d'un recentrage sur le couple. Lorsque le nid se vide, la résidence principale, dimensionnée pour accueillir les enfants, paraît soudain trop grande. La vacuité des lieux rappelle leur absence. Le conjoint peut alors devenir plus nécessaire pour combler ce vide. Ce sont le plus souvent les femmes qui expriment ce besoin de reconstruire un *petit nid* pour recevoir le couple. Les voyages à l'étranger jouent aussi probablement ce même rôle. Les personnes rencontrées ne sont pas, pour la plupart d'entre-elles, adeptes de voyages organisés. Le voyage est très souvent l'occasion d'engager un rapprochement conjugal en partageant une même passion et une même expérience. Cette expérience à deux deviendra souvenir dont les photos montrées aux enfants conservent la trace. Jean-Didier Urbain nous rappelle l'importance du couple dans la littérature inspirée par le modèle de Robinson Crusoé. Robinson et Vendredi, Paul et Virginie, Mme De La Tour et sa servante Madeleine sont seuls au monde dans ces espaces insulaires. Le bateau, si présent dans les entretiens réalisés, comme l'île, joue ce rôle d'espace clos, de monde miniature, de nid, de coquille⁹⁹.

⁹⁹ Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, Paris : PUF, 1959.

Portrait M. Tanguy

PYCAL, drôle de nom pour maison ! PYCAL est une maison de vacances située dans une petite commune du littoral breton non loin de Dinard. PYCAL est la maison que M. Tanguy s'est choisie pour donner libre cours à son amour de la mer et à sa passion de la voile. Son bateau est au mouillage dans la commune voisine de Saint-Jacut. Cette maison au bord de la mer est un rêve de gosse pour ce professeur de Mathématiques qui a passé l'essentiel de ses vacances à enseigner la voile dans le petit port finistérien de Plobannaec – Lesconil. Mais Plobannaec est bien loin de la région parisienne où il réside avec son épouse. La côte nord semblait bien plus accessible pour ce jeune retraité. *Lancieux, c'est à 4 heures de Paris, sans arrêt pipi ni restaurant ! Mon rêve d'enfant, c'était Lesconil, j'ai été moniteur de voile là-bas, mais c'est à 600Km de Paris ! La raison a voulu que... Pourquoi ici, parce que c'est proche de Saint-Malo pour promener la famille, vous avez Dinard, centre d'intérêt pour promener la famille, vous avez Dinan, ville touristique, vous avez les sentiers de douaniers, vous avez Cancale, un coin sympa, le Mont saint-Michel, les gens veulent aller au Mont saint-Michel ! C'est un endroit hyper touristique !* Pendant près de dix ans, M. Tanguy, aidé de son beau-frère qui habitait déjà la commune de Lancieux et lui servait de *poisson-pilote*, prospectera la région à la recherche d'un terrain. Il s'abonnera à la *Feuille de choux*, journal de petites annonces local, pour mener sa veille immobilière depuis sa résidence en région parisienne. Deux ou trois ans avant son départ à la retraite, il achète un terrain sur lequel il fera construire une maison. Son épouse est originaire de Broons, une commune située à quelques dizaines de kilomètres dans les terres. Mais Broons, comme Villejuif où il a vécu enfant et la Dordogne où il a passé des vacances chez son grand-père, ne pouvait constituer une terre d'élection. *C'est des villes où on a été pauvres toute notre jeunesse, c'est des villes que l'on n'a pas dans son cœur, moi, je suis de Villejuif en région parisienne, c'est des villes où on a de mauvais souvenirs, c'étaient des familles nombreuses, la pauvreté à tous les étages. On n'a surtout pas envie d'y retourner. Je suis allé chez mon grand-père garder des vaches, mais non, on a trop souffert à garder les vaches en plein soleil de Dordogne alors qu'il faisait 40°C au soleil, ça m'a dégoûté profondément. Les foin à la main avec, vous savez, ces râtaux en bois qui ont les dents de travers, je ne vous raconte pas... Je ne me plains pas trop parce que tous les gosses faisaient comme ça. Ils étaient tenus d'apporter leur contribution. C'était très dur pour nous qui venions de la ville. L'enfance, la campagne, sont trop chargées de mauvais souvenir pour que M. Tanguy élise domicile dans ces terres de labeur. La Bretagne, c'est mon pays. Je suis venu en Bretagne, j'avais 25 ans, j'avais de l'argent, ce n'était pas la pauvreté. Nous c'étaient galoches et tabliers notre jeunesse, c'était quelque chose que vous ne pouvez pas imaginer. Pensez à la Bande de Gaza, vous aurez compris. C'était ça en 1946. La dèche, ça a duré jusqu'en 52 ou 53. Enfant, M. Tanguy rêvait de voyages et d'aventures en lisant *20 000 lieues sous les mers*, *Les enfants du Capitaine Grant*, *Deux ans de Vacances*. Avec Jules Vernes, il s'ouvrait de nouveaux horizons, il s'évadait de Villejuif par la lecture, par la pensée, par l'imaginaire. La mer, dernier espace de liberté, seconde épouse, la mer sauvage et mystérieuse, la mer qui libère, la mer à 20 000 lieues de Villejuif et de la grisaille de l'enfance.*

M. Tanguy se décrit volontiers comme un *nomade*, amoureux de la mer. Cette maison de vacances, il est prêt à la quitter pour la laisser à ses enfants. *Si ma fille me disait : « je suis mutée à Dinan, tu peux me laisser la maison pendant deux ans », je dirais : « oui ». Et j'irai habiter à Bures par exemple, je prendrais le bateau, et j'irai dans le midi parce*



que j'ai des copains qui ont aussi des bateaux. J'ai pas de programme écrit, fixe, stéréotypé. Pourquoi voulez-vous que je m'incrute ? Lorsqu'il était en activité, M. Tanguy a toujours refusé les chats, les chiens, les plantes vertes... tous ces compagnons du quotidien qui ancrent dans le lieu, qui sédentarisent et freinent la mobilité. Il n'y a pas de place dans la vie de M. Tanguy pour ces domestiques, plantes ou animaux, qui constituent une cour encombrante. Partir quand on le veut, sans plus attendre, partir sur un coup de tête, parce que la mer vous appelle... Partir comme on ne pouvait pas le faire lorsque l'on était en activité. M. Tanguy ne participe pas à la vie associative de la commune où est située sa résidence principale ; Il n'a plus de cartes d'abonnement au théâtre ou au cinéma qui vous inscrivent dans un cycle saisonnier, dans un programme largement calqué sur le calendrier scolaire. *Je baguenaude, je peux être là un mois, et le mois d'après être toujours là où ailleurs. Je ne sais pas du tout où je serais. Quand j'étais en activité, on avait des tas d'abonnements au théâtre, au cinéma, on avait des tas de trucs programmer, maintenant, on n'a rien, on peut rien programmer, ni saison théâtrale à Saint-Malo ou à Dinan, du jour au lendemain, si on m'appelle, je prends la voiture et 4 heures après, je suis à Paris.* M. Tanguy semble vouloir rester à la surface du territoire pour mieux s'en délester. Il noue peu de liens avec son voisinage. *Comme je suis d'une famille nombreuse, créer des liens, c'est pas ma priorité. Je ne fréquente que les copains de mon beau-frère et deux ou trois personnes qui fréquentent le port. C'est tout. Ici, c'est balnéaire, mon voisin, je le connais, mais le samedi et le dimanche, quand il vient, en juillet août, je ne suis pas là. Le voisin, il est charmant, pareil, je le vois à Noël, à Pâques... On fréquente beaucoup les voisins. On va boire l'apéro, mais pas manger, dans le jardin, on discute, on se rend service. Je lui donne la clé. Ici, ce sont des retraités. Il y a plein de gens qui viennent de la région parisienne, et moi je suis toujours immatriculé dans la région parisienne, on papote, on discute, ça ne va jamais trop loin. On partage comme en région Parisienne, on partage rien, tout en se connaissant.*

Telle une bille de mercure, M. Tanguy semble vouloir fuir ces relations, ces attachements, ces liens qui permettent de prendre pied sur un territoire. Sa résidence de vacances est un refuge, un lieu où il peut aussi fuir une vie conjugale faite de 40 ans de vie commune, prendre congé de son épouse, se mettre en vacances conjugales durant quelques mois. *Pour pouvoir avoir ma liberté, je lui ai dit « tu choisis soit la maison de Bures, soit la maison de Lancieux, mais on fait chacun ce qu'on veut dans notre maison, c'est ma maison ici, entre guillemets ». Je me plais mieux ici qu'à Bures.* La retraite lui a offert cette possibilité de renoncer à une forme de vie et de relations marquée par la proximité conjugale. *Des fois, je reste 3 mois tout seul. Je lui dis que j'ai besoin de vacances, qu'il faut qu'elle aille chercher un appartement pour son fils, je trouve des tas d'excuses pour la faire partir et qu'elle soit aussi en vacances que moi. J'estime que toute notre vie, on a été ensemble. C'est comme Ségolène et François. J'ai vu des couples qui s'entendaient très bien, le mari et la femme ne se voyaient jamais ou le soir à partir de 8 heures. Avec ma femme, on a été ensemble tout le temps, tout le temps, tout le temps. On mangeait à midi ensemble... Il a choisi seul le terrain de cette maison, de sa maison. Quelques années avant la retraite, il venait seul sur ce terrain, dans une caravane qui lui servait de résidence. C'était pas confortable pour une femme et des enfants, moi que je sois en bottes dans la rosée... moi je ne me lavais pas pendant quinze jours, j'allais chez mon beau-frère, un vrai marin est capable de ne pas se laver pendant quinze jours.* Dans ce lieu sans confort, tel un marin solitaire, il pouvait échapper à un ordre domestique imposé par son épouse ; il retrouvait l'environnement, l'ambiance rude et virile des moniteurs hauturiers qu'il avait connue plus jeune. Dans cette maison de vacances, il interdit à son épouse de faire le ménage ou le jardin. Ce désordre est son désordre. Étonnant M. Tanguy qui exprime son besoin de liberté, de tranquillité, de décohabitation ponctuel et qui, dans le même temps, passera

plusieurs semaines en été dans les quelques mètres carrés de son bateau en compagnie de son épouse.

Mais PYCAL n'est pas simplement un point de fuite, une garçonnière pour jeune retraité voulant fuir les siens. PYCAL, c'est aussi le signe d'un profond attachement aux siens. Pendant les longues journées d'hiver, lorsque M. Tanguy a épuisé la lecture de ses magazines nautiques ou la lecture de ses ouvrages de peinture, lorsque la mer laisse les marins à quai, il peint, il reproduit des cartes postales sur les murs de son intérieur. À chacune des chambres est dédiée une région. Ici, c'est la Bretagne, là c'est la province, là-bas l'Inde, plus loin, le désert... L'intérieur de cette maison de vacances est un récit de voyages. Dans le séjour, au-dessus de la cheminée, M. Tanguy a reproduit un paysage de marais salants, sur cet autre mur, il a peint le littoral breton à la manière des peintres de Pont-Aven. Dans cet univers poétique se mêlent le rêve et la réalité. Un *Corto Maltese* verra bientôt le jour dans un paysage de palmiers ou dans une scène de chasse aux tigres. Qu'importe, M. Tanguy donne libre cours à son imagination, il meuble l'hiver. Parmi ces peintures rupestres, au-dessus d'un lit qu'il est difficile de qualifier de conjugal, émergent trois personnages, trois visages : PYCAL. PYCAL est l'acronyme de Pierre-Yves, Cécile, Anne-Lise. PYCAL est une maison, un bateau, un cadran solaire. PYCAL sont trois enfants devenus adultes, les enfants de M. Tanguy. Ils sont là dans cette maison, présents, absents, réels, irréels. La peinture renvoie à l'autre dimension de l'identité de M. Tanguy. S'il est nomade, il se veut aussi contemplatif. *Je suis un contemplatif, j'aime bien la musique classique, j'aime bien rester une heure à rien faire.* Enfant, il se mettait en congé du monde avec les personnages de Jules Verne, adulte, il se balade dans les rues vides de l'hiver, il regarde les façades des maisons, il regarde la mer, il peint des paysages qui lui rappellent des voyages qu'il pourrait faire, il peint ses enfants... Mais PYCAL n'est pas simplement l'œuvre d'un contemplatif. M. Tanguy est un bricoleur acharné. D'une pièce à l'autre, il nous fait le récit des travaux réalisés, insistant sur le temps passé. Si le gros œuvre a été confié à une entreprise, il s'est chargé du second œuvre. *Ici, j'ai fait plein de choses. J'ai demandé à être présent pour le béton armé, de dalle en dalle, je me suis arrangé pour être présent deux ou trois jours. Je suis parti du jour au lendemain à la retraite, mais comme je connaissais tous mes cours par cœur, je préparais plus rien, les devoirs que je donnais, c'était toujours à peu près la même chose, donc, j'avais beaucoup de temps libre.* Un jour de pluie, il s'est engagé dans la réalisation d'un studio indépendant dont pourront bénéficier en toute indépendance ses enfants et ses petits-enfants qui n'ont pas encore vu le jour. *Je me suis mis dans la tête de faire un studio, y a tout ce qu'il faut pour vivre, y a une salle de bains, des plaques électriques pour un des enfants qui aurait une famille, qui aurait eu des enfants et qui aurait voulu être indépendant.* PYCAL est déjà prête à accueillir les enfants de PYCAL. Dans sa résidence principale de région parisienne, M. Tanguy avait déjà engagé de lourds travaux. *C'est une super maison, c'est super calme, on a une belle vue, un grand bassin devant le nez, ça nous déchirerait le cœur de la vendre.* Une maison, c'est un peu comme un train électrique, une fois qu'il est fini qu'est-ce qu'on en fait, on le démonte, on le donne. *À Bures, je m'emmerde un peu.* Lorsque le train électrique est fini que fait-on ? On en fait un autre ! On abandonne le premier qui rappelle qu'il n'y a plus d'enfants pour jouer avec.

Figure-type Faire maison à part

Avec M. Tanguy nous découvrons un mode de relation aux autres marqué par un redoublement de la distance. En effet, cette *maison de vacances* permet de se mettre en vacances de son épouse tout en entretenant une certaine distance avec le territoire d'accueil. Cette figure constitue un cas relativement marginal et rarement observé. Cette maison est le lieu où il peut desserrer les liens d'une relation conjugale construite voici plus de quarante ans. Après avoir mené une vie de couple marquée par l'hyper proximité, il exprime le désir de prendre du champ, de prendre de la distance avec ce moi-conjugal centré sur la résidence principale. Cette autre maison, cette résidence de vacances devient sa résidence. Ce choix de décohabiter ponctuellement s'exprime à l'approche de la retraite. Avant même de cesser son activité, il anticipe, par l'achat d'un terrain à Lancieux et la construction d'une maison, une vie plus solitaire. Ce projet qui va le mobiliser durant quelques années lui permet de négocier une transition identitaire, de se désengager progressivement de son travail pour mieux s'investir dans un projet où son épouse occupe une place secondaire. Cette autre résidence semblait nécessaire pour combler le vide laissé par une vie professionnelle désormais achevée et écarter le spectre d'un tête-à-tête conjugal redouté. C'est pour fuir cet enfermement sur le couple que M. Tanguy va investir d'autres terres. Cet assouplissement des liens conjugaux permis par la résidence secondaire est relativement fréquent mais il prend généralement une forme moins radicale. La résidence secondaire est le plus souvent un projet partagé comme dans le cas de M. et Mme Martine. Elle est le produit d'une négociation et d'un compromis. Aucun des membres du couple ne revendique, comme le fait M. Tanguy, l'exclusivité de l'une des résidences. Lorsque les distances entre résidences sont plus courtes, la décohabitation peut être plus régulière et plus brève. L'autre maison est alors une annexe qui permet de faire chambre à part durant quelques jours avant de retrouver le giron conjugal. Elle est un sas, une cellule de décompression conjugale, qui permet de faire une pause ou un break sans menacer l'équilibre de la construction conjugale. Dans le cas de M. Tanguy, l'éloignement des résidences impose des absences plus longues. L'autre résidence change alors de statut. Elle n'est plus cette pièce en plus qui permet de donner de la souplesse au couple, elle est une résidence à part entière qui permet de « dé-ménager », c'est-à-dire de faire un autre ménage sans rompre les liens conjugaux. Cette volonté de « dé-ménager » s'exprime notamment à travers le refus exprimé par M. Tanguy de voir sa femme faire le ménage dans cette maison de Lancieux. Jean-Claude Kaufmann¹⁰⁰ nous rappelle que faire le ménage (au sens des tâches ménagères) c'est toujours faire le ménage (au sens de l'INSEE). Or, c'est ce rôle domestique que M.

Tanguy refuse désormais à sa femme dans cette maison, dans ce chez-soi, au sens fort du terme, qui est le sien. Mais cette maison semble être bien autre chose. Elle est aussi PYCAL. Elle est la synthèse matérielle, tangible de sa descendance. Elle est l'œuvre solitaire de M. Tanguy.

En réalisant cet investissement, M. Tanguy renoue avec les figures solitaires du marin, du nomade et du contemplatif à travers lesquelles il s'identifie. Il renoue avec le jeune homme libéré de la pauvreté, libéré de Villejuif, libéré d'une enfance en demi-teinte, et pas encore tenu par les liens du mariage. Ainsi, pour M. Tanguy, la résidence secondaire n'est pas un retour à l'enfance. Lorsque l'enfance en un lieu a été douloureuse, ce lieu n'a pas de place dans la carte sentimentale de la personne. Ces lieux sont, au contraire, effacés de la mémoire, et avec eux est effacé l'enfant qui les a habités. En l'absence de ces lieux de mémoire, cette image de soi-passé s'estompe progressivement. M. Tanguy n'en fait pas moins appel au passé pour se construire. Ce n'est pas l'enfant, mais le jeune homme qui est convoqué pour définir le choix d'un second lieu de résidence.

La distance aux autres revendiquée par M. Tanguy ne s'exprime pas simplement en direction de son épouse, elle s'exprime aussi vis-à-vis de son environnement local. M. Tanguy ne cherche pas à s'ancrer localement. Il ne cherche pas à faire oublier son altérité pour rejoindre l'un ou l'autre clan du village. Ces voisins, sont eux-mêmes des étrangers avec lesquels il entretient peu de relations. Il marque un grand détachement à l'égard des locaux, de ces indigènes qu'il connaît peu. Mais pour M. Tanguy, Lancieux n'est pas un village, c'est avant tout un port. Ce n'est pas un point d'arrivée mais un point de départ. La Bretagne de M. Tanguy est une région sans profondeur. C'est une presque île évidée de ses terres dont il ne resterait que le contour des côtes et le lit des rivières. Elle est à l'image de ces feuilles dont il ne reste que les nervures. Sur ces réseaux, sur ces canaux, sur ces cours d'eau, sur ces courants peut naviguer le bateau de M. Tanguy. Il a visité tous les ports de la région et remonté tous les cours d'eau navigables. La Bretagne n'a pas de réalité en dehors de cette dimension aquatique et maritime. Il s'étonne que nous ne connaissions pas les grands architectes navals d'origine bretonne qui ont marqué l'histoire de la voile. Comme peut-on être Breton, et ignorer ces grands personnages, s'interroge-t-il ? Un Parisien qui ne connaîtrait pas la tour Eiffel ne serait pas un Parisien, ajoute-t-il. Dans ce paysage, les indigènes et les résidents secondaires n'ont que peu de place et d'intérêt s'ils ignorent la mer. M. Tanguy cherche d'autant moins le contact qu'il se définit lui-même comme un contemplatif. Il apprécie la solitude, il aime se mettre à l'abri des bruits du monde. À la différence de la plupart des personnes rencontrées, il apprécie la vacuité de l'hiver. Cette saison n'est pas synonyme de mort, elle est une invitation au repli domestique, au repli dans son intérieur, dans son chez-soi. L'hiver est invitation à la contemplation et à l'introspection.

¹⁰⁰ Jean-Claude Kaufmann, *Le cœur à l'ouvrage*, Paris : Nathan,

Lorsqu'il pleut, M. Tanguy exprime le besoin de peindre tel Gauguin sur les murs de l'auberge où il trouvait le gîte et le couvert. C'est à une autre Bretagne que M. Tanguy fait alors appel pour dire son amour de la région. Il mobilise les peintres de l'école de Pont Aven dont il est le fils spirituel pour construire son identité. Il en appelle aux peintres Henri Rivière et Mathurin Méheut pour évoquer la Bretagne. Entre mer et peinture, M. Tanguy dessine un paysage poétique qu'il habite de son imaginaire. Mais dans ce paysage, il semble y avoir bien peu de place pour les gens ordinaires que l'on croise à la sortie d'un supermarché ou au volant d'une voiture.

M. Tanguy se décrit volontiers comme un nomade. Libéré des contraintes du travail et des contraintes conjugales, il baguenaude dans l'hexagone. La retraite l'a libéré d'un programme imposé par d'autres. Dans les pages blanches de son agenda, il peut s'inventer un quotidien rythmé par ses envies. Délesté du poids des attaches qui ancrent au territoire, il peut partir sans plus attendre. On trouve chez M. Louis cette même aspiration au départ. Il éprouvait un besoin physique de partir, de s'échapper de la routine du quotidien. La route est une libération. Il voit dans ce besoin d'ailleurs un atavisme breton. Enfant de la côte, comme les pêcheurs de morues d'autrefois, il faut qu'il parte rejoindre d'autres rivages. D'autres, plus nombreux, sans se dépendre en nomade ou en marin, évoquent cette profonde sensation de liberté gagnée depuis leur départ à la retraite. On peut désormais aller ici et là sans devoir programmer les choses des semaines à l'avance. On peut aller à droite et à gauche sur un coup de tête pour un oui ou pour un non. On improvise. Si le jeune retraité se dit nomade, il n'est pas vagabond, il n'est pas un voyageur errant, un explorateur assoiffé d'exotisme. M. Tanguy veut échapper à une vie programmée par des obligations que l'on se donne. Pourtant, il programme dans le détail ses courses en mer qui le conduiront tous les étés sur les mers et les rivières. M. Louis a besoin de partir pour fuir les habitudes. Pourtant, depuis des années, il emprunte la même route pour gagner la Corse. Il part approximativement toujours à la même heure pour faire une pause restaurant dans le même lieu. « Contrairement à l'idée reçue, nous dit Jean-Didier Urbain, le nomade n'est pas un vagabond mais un homme prévoyant. Il est d'itinéraire, pas d'errance. Il sait où il va. Le frisson du dépaysement n'est pas son trip ni sa tasse de thé. Il va d'un lieu habituel vers d'autres qui ne le sont pas moins »¹⁰¹. Qu'il décrive des mouvements pendulaires réguliers et fréquents, qu'il pratique une transhumance estivale, que ses déplacements soient plus erratiques et moins prévisibles, le double résident retraité est paradoxalement très casanier. Son monde est fait de repaires et de repères stabilisés. Entre les îles de son archipel résidentiel, il construit un monde d'habitude. À la différence du sédentaire, il n'est pas prisonnier d'un chez-soi. Le casanier aime être en son ou ses logis. Il habite, il

¹⁰¹ Jean-Didier Urbain (2002), p. 255.

Programme de recherche Vieillesse de la population et habitat :
« Systèmes résidentiels des jeunes retraités et politique de l'habitat en Bretagne »

a déposé ses habitudes, le long de cet archipel. Il est double, à l'image de son habitat, à la fois nomade et casanier.

Thématique Maison et travaux

En vacances les contraintes normatives du quotidien semblent se détendre, devenir plus souples, moins formelles, offrir davantage de jeu. On peut s'autoriser des écarts à la norme sans conséquences pour l'image de soi. La précarité d'une résidence « hors normes » participe à l'esprit de vacances. La rusticité de la résidence autorise une forme de désengagement ménagé et parfois un assouplissement des rôles sociaux. Le délabrement de l'intérieur propose une partition moins fonctionnelle des espaces permettant des modes d'appropriation variés et des rapprochements inattendus entre habitants. Mais la rusticité et l'inconfort de la résidence de vacances que l'on pouvait apprécier lorsque les enfants étaient encore jeunes ne sont plus de mise. Les années ont passé, les résidents secondaires qui désormais allongent leurs séjours sont très vite confrontés aux rigueurs du printemps et de l'automne. L'absence de chauffage ou les défauts d'isolation de la maison ne sont plus supportables lorsque la durée d'occupation est plus longue. Le caractère obsolète de certaines installations ou équipements devient assez rapidement insupportable lorsqu'on est confortablement installé en résidence principale. Une pratique intimiste et fusionnelle de la résidence secondaire parfois recherchée comme modalité de réengagement familial¹⁰² et expression de la secondarité ne trouve plus grâce aux yeux des doubles résidents. Les enfants ne sont plus des enfants ; s'ils ne sont pas des étrangers, ils ont pris leur distance, ils ont coupé ou distendu le cordon ombilical qui les reliait à cet *autrui significatif* à travers le regard duquel ils percevaient le monde. Ces enfants forment parfois un couple, une famille, ils revendiquent davantage d'espace. Il faut procéder à d'autres aménagements et à d'autres ajustements pour réguler la distance et gérer la co-présence de ces habitants. Pour soi-même et pour l'accueil des enfants, on aspire à plus de confort et d'intimité, des travaux semblent alors nécessaires.

Les travaux réalisés dans la maison constituent un « acte inaugural »¹⁰³. Réalisés à l'occasion de la formation du couple, de la naissance des enfants ou du départ à la retraite, ils marquent un tournant, une étape. Ils semblent parfois indispensables pour amorcer ce tournant dans de bonnes conditions. C'est le cas des jeunes retraités étudiés par Vincent Caradec qui voient là l'occasion de transformer une dernière fois leur cadre de vie. En introduisant de nouveaux objets et équipements, en redéfinissant l'aménagement des espaces intérieurs, les travaux jouent un « rôle transitionnel ». Les

¹⁰² Anne Gotman et Jean-Michel Léger (1999), Op.cit.

¹⁰³ V. Caradec (2004), Op. Cit.

objets ne sont pas de simples « garde-fous du soi »¹⁰⁴ qui offriraient des prises pour construire la stabilité identitaire de la personne ; ils permettent, par leur transformation ou leur renouvellement, ce travail de redéfinition de soi. Faire des travaux permet de faire du vide pour *tourner une page*. Les travaux réalisés supposent nécessairement un travail d'effacement des « prises »¹⁰⁵ anciennes qui permettaient de s'engager dans l'action et de construire un « monde de familiarité »¹⁰⁶. Ce monde familier fait de petits ajustements locaux avec les choses du quotidien se révèle très peu accessible à l'étranger qui n'en connaît pas la subtilité de fonctionnement et qui n'en possède pas le mode d'emploi. Ce petit monde obsolète fait d'équipements et d'objets hors d'âge semble réservé aux petites habitudes et aux petites manies d'un utilisateur âgé qui ne veut pas en changer de peur de perdre ses repères. Par sa singularité, par son étrangeté, il souligne une forme de déprise, de mise à distance du monde et stigmatise dans le même temps son utilisateur. Faire des travaux c'est écrire de nouveaux « scénarios »¹⁰⁷ d'usage, de nouveaux programmes d'action inscrits dans la matérialité des choses et dans la volumétrie des espaces intérieurs. Ces nouveaux scénarios et programmes proposent une nouvelle définition de l'utilisateur, définition dans laquelle de plus jeunes peuvent se retrouver car ils en possèdent le mode d'emploi. Faire des travaux suppose donc un ré-apprentissage des espaces et des équipements pour les intégrer, les incorporer dans des routines. Faire des travaux c'est se défaire d'une image de soi-passé. Ainsi, la résidence secondaire est parfois jugée plus pratique, plus confortable et plus moderne que la résidence principale construite il y a plus de trente ou quarante ans. Les aménagements intérieurs qui répondaient aux canons des années 60-70 ont terriblement vieilli témoignant de l'âge de la personne. Si tous les propriétaires n'y sont pas également sensibles, le chez-soi¹⁰⁸ donne une image qui n'est plus toujours en accord avec l'idée que l'on se fait de soi. Les travaux réalisés dans l'une ou l'autre des résidences pourraient anticiper une dépendance à venir ; ils pourraient refléter ainsi la personne âgée dépendante que l'on sera peut-être un jour, ils pourraient médicaliser l'espace pour limiter la situation de handicap, offrir des prothèses à la mémoire et au corps déficients, se faire orthopédiques pour favoriser le maintien à domicile. On observe que dans la plupart des cas, il n'en est rien. Les travaux ne sont pas l'occasion de se projeter vers un avenir marqué par le grand âge, la maladie, la perte d'autonomie ou la dépendance. Les jeunes retraités ne semblent pas anticiper les années à venir en modifiant l'architecture ou l'aménagement intérieur de

¹⁰⁴ Jean-Claude Kaufmann, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris : Nathan, 1997.

¹⁰⁵ Nicolas Dodier, « Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique », *Réseau* n° 62, 1993.

¹⁰⁶ Laurent Thévenot, *Le régime de familiarité. Des choses en personne*, in *Genèses* n°17, sept. 1994. Voir aussi : Robert Linhart, *L'établi*, Paris : Minuit, 1978

¹⁰⁷ M. Akrich

¹⁰⁸ Perla Serfaty-Garzon, « Le chez-soi : habitat et intimité », in M. Segaud, J. Brun et J.-C. Driant (2003), *Op.Cit.*

leur résidence secondaire. Certains comme M. Tanguy s'y refusent catégoriquement même. Il ne peut se voir en fauteuil roulant. Cette image est trop éloignée de l'idée qu'il se fait de lui-même. Il est un *nomade* qui aime *baguenauder* à travers la France. Un nomade ne va pas en fauteuil roulant ! À quoi bon procéder à des travaux dans la perspective d'une mobilité ou d'une autonomie réduite ? Dans un tel cas, la résidence secondaire ne sera plus accessible. Les difficultés éprouvées dans l'espace domestique seront plus grandes encore sur la route ou dans le train. Il faudra alors choisir entre la première et la seconde résidence pour finir sa vie, il n'est pas sûr que ce qui fut une maison de vacances où l'on a vécu tant de souvenirs l'emporte dans ce dernier choix résidentiel. La proximité de services hospitaliers adaptés pèsera lourd dans le choix. La résidence principale bénéficie très souvent d'une offre plus riche et plus diversifiée. Seules les personnes qui ont souffert d'un problème de santé ou ont connu de près une telle situation l'envisagent et l'anticipent. Mme René qui a connu des problèmes de santé qui l'on conduit à quitter son appartement rennais milite pour l'installation d'un ascenseur dans l'immeuble où se trouve sa résidence secondaire¹⁰⁹ ; Mme Pétula qui a vu son père porter son grand-père sur le dos pour rejoindre sa chambre située à l'étage n'y est pas indifférente.

Moins radical que les travaux, le changement de mobilier permet aussi de *tourner la page*, de *vivre une nouvelle jeunesse* comme l'affirme Mme Martine. La résidence secondaire est souvent le lieu où l'on déverse le trop plein de la résidence principale. Les meubles et les équipements électroménagers y connaissent une seconde vie. La résidence secondaire joue le rôle de garde-meubles. On hésite à les jeter ou à les vendre, ils pourront servir pour les enfants qui ne sont pas encore installés... Mais lorsque les séjours se font plus réguliers ou plus longs, lorsque la résidence perd son caractère secondaire pour concurrencer la résidence principale, ce mobilier et ces équipements sont souvent remis en question. Parfois rien ne permet de distinguer une résidence secondaire d'une résidence principale pour l'observateur étranger. Le mobilier de style balnéaire a disparu, les vieux meubles ont été remisés au profit d'un ensemble *total look* contemporain... Seuls quelques objets manquent parfois pour faire de cette résidence l'égale de la résidence principale. Ici ce sont des livres ou des albums photos, là ce sont des documents administratifs qui sont absents. Les uns contiennent la

¹⁰⁹ La moitié des ménages avancent la vétusté ou la saleté comme motivation pour faire des travaux. Les dépenses liées à la volonté de remédier à la saleté ou la vétusté représentent 46% de la dépense totale. L'embellissement et l'agrandissement du logement sont cités par 38% des ménages (41% des dépenses totales). La troisième motivation : la défaillance de l'équipement (12% du total). L'adaptation du logement aux personnes âgées n'est citée que par 1% des ménages. « Mesurer et comprendre les marchés de l'amélioration de l'habitat », Club de l'Amélioration de l'Habitat, 2004.

mémoire familiale, les autres la mémoire administrative. La résidence principale reste très souvent le « siège social » de la famille.

Comme les travaux, le déménagement nécessite d'intervenir sur le cadre matériel de l'habitant. Il est lui aussi un acte inaugural dans la mesure où il nécessite un travail d'inventaire. Déménager, c'est faire le deuil d'un espace familial et d'un certain nombre d'objets dont il faut se défaire, c'est faire l'inventaire de ses souvenirs et se pencher sur sa propre histoire pour mieux en poursuivre l'écriture. Le déménagement est un travail biographique¹¹⁰. Le déménagement, parfois vécu de manière douloureuse, permet cette redéfinition de soi. Il constitue une manière plus radicale de changer d'environnement. Plutôt que d'envisager des travaux, pourquoi ne pas changer de maison pour acquérir une résidence plus conforme aux attentes de ses habitants ? La difficulté consiste le plus souvent à trouver une maison dans le même quartier ou le même village, car déménager ne signifie pas toujours tourner une page mais parfois plus simplement changer de chapitre. Si la résidence secondaire peut faire l'objet d'une remise en question, la résidence principale n'échappe pas à une mise en examen de sa pertinence. Faut-il déménager ? Faut-il vendre cette maison désormais trop grande ? Par sa vacuité, cette maison qui avait été achetée lorsque les enfants étaient plus jeunes, semble sans cesse rappeler leur présence ou plutôt leur absence. Par certains aspects, elle est davantage tournée vers le passé que ne peut l'être la résidence secondaire. Les travaux n'y pourront rien, ils effaceront les traces du passé mais ils ne pourront remplir ce nid vide. L'abandon de la résidence principale semble, dans bien des cas, envisagée de manière beaucoup plus sereine. Elle a rempli son office, la mémoire familiale est ailleurs.

¹¹⁰ Dominique Desjeux, Anne Monjaret, Sophie Taponier, Quand les Français déménagent, Paris : PUF, 1998.

Portrait M. et Mme Morgane

M. et Mme Morgane, âgés de 58 et 61 ans, ont aujourd'hui des activités professionnelles qui ménagent beaucoup de temps libre. C'est une période de semi retraite leur permettant une grande mobilité, entre les divers logements de leur archipel résidentiel, à travers les voyages également. M. Morgane, ancien cadre d'une compagnie d'assurances, travaille maintenant là où il se trouve : il gère son propre portefeuille boursier, et celui de quelques amis, grâce à son micro-ordinateur qui l'accompagne dans ses déplacements. Qu'il soit ici ou là, peu importe le lieu, il peut continuer à suivre l'actualité boursière. Il organise son temps et ses déplacements à sa guise. Madame exerce la profession de médecin à titre libéral, elle parvient à concentrer ses grosses journées de travail sur certaines périodes, elle organise son agenda pour bénéficier de plages de temps dont elle pourra profiter avec son compagnon.

Ils forment une famille recomposée : lui a une fille de près de 30 ans, vivant actuellement aux Etats-Unis, elle a deux filles, âgées de 30 et 31 ans, résidant toutes deux à Paris dans d'autres quartiers. Nées d'une première union, ces enfants font pleinement partie de la famille : *Lisa a deux filles. Tout le monde vient ici, profite de la maison, de la plage, de la mer, donc on n'est pas mariés mais les familles sont très unies, soudées, moi j'aime ses filles comme mes filles.* L'archipel résidentiel s'est élargi à mesure que la famille s'est complexifiée. Les ruptures des couples n'ont pas défait les liens. L'ex-mari de Mme réside maintenant dans un village du Lubéron avec sa nouvelle compagne, il met à leur disposition sa maison dans un village proche dès qu'ils souhaitent venir y séjourner, il est présent tous les ans aux fêtes de Noël à Rennes, aux côtés de ses filles, chez la mère de Madame. Dans ce système d'échanges, M. Morgane confie volontiers les clés de son studio parisien, acheté pour sa fille, mais actuellement libre la majeure partie de l'année, à cet ex-conjoint et sa nouvelle compagne.

Leur système résidentiel s'est ainsi démultiplié. L'un de leurs points d'attache, que l'on peut qualifier aujourd'hui de résidence principale, est à Paris : c'est un appartement de 2 pièces (60m²) loué à la mère de Mme. Elle ne possède pas de patrimoine immobilier. La situation de cet appartement, à un quart d'heure à pied de la gare Montparnasse, leur convient très bien : *En étant à Paris, c'est central, on prend l'avion, clac, on peut aller un peu partout, le train c'est pareil, y'a une ligne de TGV.* Ils aimeraient emménager un jour dans un appartement plus grand, avoir une pièce supplémentaire pour le bureau de M. Morgane quand il travaille à domicile, une chambre indépendante quand ils reçoivent des amis, et ils veulent aussi se préparer au jour où leurs filles auront des enfants et pouvoir les accueillir. Mais ils n'imaginent pas abandonner leur pied-à-terre parisien, parce que c'est central, cela permet d'aller facilement partout, et aussi parce que Paris constitue un pôle familial notamment pour elle : *Mes filles sont à Paris toutes les deux, ça (notre choix de résidence future) dépendra où sont les filles aussi, parce que c'est un pôle pour moi, pour nous, important.*

Leurs origines bretonnes, leur enfance à tous les deux passés dans la région, ont laissé des traces. La maison familiale de M. Morgane à La Trinité-sur-Mer est un autre point d'attache important. Ses parents avaient acquis ce terrain où ils avaient fait construire leur maison secondaire, ils vivaient alors à Lorient. Cette maison fait partie de son enfance, elle est riche de souvenirs pour ses frères, sa sœur. Sa fille exprime aussi son attachement pour ce lieu : *Elle venait quand elle était petite, elle venait*

voir ses grands-parents pour les grandes vacances. On la mettait dans l'avion à Paris et mes parents allaient la chercher à Lorient et pour elle c'est énormément de souvenirs. Dans ces maisons, c'est tout l'esprit de la famille ; des fêtes, des moments heureux, des moments douloureux. Y'a tout un passé, ce qui fait qu'on avait envie de garder tout cela. Après le décès de ses parents, il a racheté les parts de cette maison à ses frères et à sa sœur. Ses frères vivent aujourd'hui à proximité : l'un réside à Vannes, l'autre occupe une autre maison sur la même parcelle d'origine : le terrain de leurs parents a été divisé en deux, et ce frère a complètement rénové la petite maison qui s'y trouvait. Lui habite là à l'année, il s'occupait jusqu'à peu d'un club de plage où des générations d'enfants ont appris à nager. Venir à La Trinité-sur-Mer, c'est donc pour M. Morgane renouer avec sa famille.

Il engage d'importants travaux d'amélioration de cette maison qui l'amènent à y séjourner fréquemment, y compris hors belle saison : *Ici, en début de l'année, j'ai fait des travaux, j'ai fait la peinture de la maison, les citernes de récupération d'eau de pluie ; ce que j'ai programmé, c'est de changer les portes-fenêtres, portails et tout, ça s'est enclenché et à partir de lundi, ils commencent. Je me suis dit : je préfère faire les choses par étapes, ça permet de garder la maison ouverte, de venir y habiter, sinon vous ne pouvez plus venir pendant un an, là l'été c'était cuit ; ça me permettra de toujours profiter de la maison.* Son portefeuille boursier lui permet davantage de souplesse dans la gestion de ses gains qu'un patrimoine immobilier, il investit ainsi à mesure dans les travaux de cette maison : *je fais toutes ces choses là sur les gains du portefeuille pour des bénéfices bien plus mobilisables et immédiats qu'un investissement immobilier. Quand vous avez besoin d'argent, vous vendez. Faut pas vendre à perte bien sûr, mais si j'ai besoin d'argent pour la maison...*

La maison familiale de Mme Morgane constitue aussi un autre pôle, quasiment à mi-chemin entre Paris et La Trinité-sur-Mer. Ils s'y arrêtent souvent sur leurs trajets, elle y vient parfois seule. Cette grande maison est occupée par sa mère de 85 ans. Elle y a toujours la chambre de son enfance. Les fêtes (Noël, Pâques) sont l'occasion de rituels qui rassemblent toute la famille élargie.

Autour de ces îles principales de leur archipel résidentiel, gravitent d'autres îlots, telle la maison de l'ex-mari de Madame dans le Lubéron, où ils viennent passer quelques jours 3 ou 4 fois dans l'année, et où parfois leurs filles les rejoignent. Les voyages font aussi partie de cet archipel complexe. L'hiver dernier, M. Morgane est parti près de trois mois en Inde du sud, Madame l'a rejoint pendant quelques semaines. Il est aussi allé retrouver sa fille aux Etats-Unis, et a fait un périple avec elle dans ce pays. Ils font de fréquentes escapades d'une semaine dans d'autres pays, en Italie, en Allemagne, où il a des amis qu'il accueille aussi à La Trinité en été. Le désir de voyager longtemps est cependant tempéré par le souci d'assurer une présence auprès de sa mère à elle : *J'aimerais bien qu'on puisse partir un mois à l'étranger, à la seule condition, c'est que sa maman, faut pas qu'elle soit seule, donc on partira 15 jours simplement, qu'on soit pas longtemps loin d'elle, je pense que les parents, faut s'en occuper, c'est normal.*

Les divers lieux, qui se sont ajoutés les uns aux autres depuis leur vie commune, se complètent. Ils forment un tout équilibré : aujourd'hui, en temps cumulé sur une année, ils passent environ 7 mois à Paris, 2 mois à La Trinité (davantage pour lui certainement), un mois à Rennes (de multiples week-ends et courts séjours), et 2 mois de voyages divers. Ces lieux permettent de passer facilement d'un univers à l'autre. L'appartement parisien, la maison de La Trinité, la maison de Rennes, celle du Lubéron, les multiples destinations de voyage ou séjours chez les amis étrangers, loin de s'opposer, font un ensemble dans lequel on peut circuler, goûter aux charmes du contraste et du dépaysement : *C'est (la maison de La Trinité) plus de liberté,*

d'autonomie, on fait plein de choses, plein d'activités physiques ; on peut aller à la pêche, on fait plein de choses, du vélo, du tennis, plein d'activités physiques à cinq minutes de là, dans la maison, dans le jardin : autant de choses qu'on ne fait pas dans une ville.

Alternance résidentielle rime avec des configurations variées de l'entre soi ou de l'être ensemble. Moments où chacun fait des choses et des séjours individuellement, moments où le couple se retrouve, moments festifs où la famille élargie se réunit, où l'on reçoit les amis : *A part l'été où il y a du mouvement, certains moments, certains week-ends où on invite des personnes, on aime bien être tous les deux, être tranquilles. Les alternances de toute façon, c'est toujours bien.*

M. et Mme Morgane n'entendent pas modifier leurs pratiques de mobilité entre les diverses îles de leur archipel. Le passage à la retraite, dans quelques années, ne constituera un grand bouleversement, ils apprécient cette forme de multi-résidentialité : *A mon avis, ce sera un prolongement de ce qu'on fait là, c'est-à-dire qu'à l'occasion, elle ira voir peut-être ses filles à Paris quelques jours, on se retrouvera à Rennes, on se retrouvera ici ou moi j'irai après là-bas, ou on vivra des semaines ensemble, ça changera pas à mon avis grand-chose.*

Figure-type Maison et indépendance

Trois mots-clés émaillent le discours de M. et Mme Morgane : liberté, autonomie et indépendance. M. et Mme Morgane semblent refuser les contraintes professionnelles, familiales et sociales. Ils ne veulent pas être prisonniers des personnes et des lieux. Mme Morgane est libre et indépendante. Elle appartient aux professions dites « libérales » et « indépendantes », et peut aménager son temps comme elle le souhaite. Cette souplesse lui permet de prolonger les week-ends et les vacances estivales anticipant ainsi un prochain départ à la retraite. Son conjoint retraité de la banque poursuit une activité à son domicile. À Paris comme à La Trinité-sur-Mer, il pianote sur son ordinateur pour réaliser des transactions boursières. Parmi les personnes rencontrées, de nombreux couples disposaient d'une grande autonomie professionnelle : M. Emma, M. Claire, Mme Gwénola, M. Louis, M. Delphine.... étaient gérants d'agences, de cabinets ou de bureaux d'études, M. Didier était chef d'entreprise, M. et Mme Wally, Mme Martine, Mme Evelyne étaient commerçants. Cette souplesse de l'agenda professionnel semble favoriser une pratique de la double résidence et une cessation progressive de l'activité professionnelle. Une période de transition parfois longue d'une dizaine d'années permet de ralentir progressivement son activité et de réorienter sa trajectoire résidentielle. Durant ces années de transition, puis plus tard au cours de la retraite, la résidence secondaire offre la possibilité de moduler sa pratique résidentielle en fonction de ses envies. Il devient soudain possible d'improviser sa vie dans les pages vierges d'un agenda professionnel. Ce refus des contraintes ne signifie en rien un refus des responsabilités, un détachement ou une indifférence à l'égard des autres. Il témoigne d'une volonté de construire des liens sur un mode électif et affectif. Mme Morgane est très attachée à sa mère et à ses filles, elle apprécie la compagnie de son ex. Cet attachement oriente fortement son inscription et sa pratique résidentielles. Ces pôles résidentiels sont aussi des « pôles familiaux ». M. Morgane affirme le même attachement à ses propres enfants et aux enfants de sa compagne... Ces élus ont toute leur place dans l'archipel résidentiel du couple. Le système résidentiel construit entre Paris et La Trinité-sur-Mer participe à l'invention d'une vie marquée par cette exigence de liberté. Cette maison de La Trinité n'est pas une maison de famille dont il faudrait gérer le poids par fidélité aux parents. À la différence de Mme Delphine, M. et Mme Morgane ne sont pas prisonniers d'une maison et d'une histoire qui les assigneraient à résidence et les obligeraient à poursuivre une tradition familiale. Elle est une maison élue pour sa capacité à faire revivre et renaître des souvenirs heureux, et peut être le cadre de bonheurs futurs.

La liberté telle que la définissent M. et Mme Morgane, repose sur la capacité des acteurs à faire varier la frontière avec l'autre. M. et Mme Morgane ne sont pas adeptes d'un

modèle fusionnel. La maison de La Trinité n'est pas le lieu du repli familial ou conjugal. Elle n'est pas non plus le lieu qui permet de mettre de la distance avec l'autre, de prendre congé de son entourage. Elle est un peu tout cela à la fois. Elle permet de faire varier les combinaisons. Elle permet d'être seul avec soi-même devant un piano ou de partager un tête-à-tête conjugal le temps d'un week-end. Elle est parfois silencieuse, presque vide, quand, à d'autres moments, elle est pleine, bruyante et joyeuse... Lorsqu'elle est pleine, les quatre chambres offrent à chacun des espaces de repli pour conserver une certaine autonomie et prendre de la distance. Ce sont précisément ces « niches » qui manquent à Mme Pétula. Bonneville est une maison qui ne permet pas ce repli dans des espaces privés. Quelle que soit sa configuration, cette maison de La Trinité ne semble pas imposer des rôles stéréotypés comme dans le cas observé avec Mme Delphine. Elle n'emprisonne pas Mme Morgane dans le rôle de maîtresse de maison ou de gouvernante.

Cette variation de la configuration n'est possible qu'en jouant sur l'alternance des résidences entre les différentes polarités de l'archipel. Ce sont ces ruptures de rythme qui permettent de recharger sans cesse le potentiel de secondarité de cette maison de La Trinité.

Thématique Co-habiter séparément

Il existe différentes manières de négocier la frontière et de gérer la distance à l'autre pour conserver un espace à soi dans un espace partagé, d'être entouré sans être étouffé, d'être proche de ses proches sans se perdre dans le collectif, de co-habiter séparément, de rompre sans rupture. C'est cette figure de style, cet oxymore de la vie à plusieurs, clair-obscur du vivre-ensemble, que certains retraités tentent de construire pour réinventer et assouplir les liens familiaux et renforcer les liens amicaux.

M. et Mme Maurice ont ainsi acquis un deuxième appartement secondaire à Carnac voisin du premier, M. Tanguy a aménagé un studio indépendant dans sa maison de vacances de Lancieux, Mme Gwénola a fait construire une petite maison à côté de sa résidence secondaire de Dinard, M. Lancelot a conservé la résidence secondaire en préfabriqué de ses parents proche de sa maison de vacances de Sarzeau, M. Morgane dispose d'un petit studio sans affectation particulière à Paris où ils résident... Ces maisons à côté, ces résidences voisines, ces studios indépendants, ces appartements en plus... constituent des extensions de la résidence secondaire. Mis à la disposition des enfants ou des amis, ils permettent d'être avec tout en restant indépendant et autonome. Espaces plus neutres, plus polyvalents, ils permettent de recevoir de chez-soi secondaire. Ils sont à l'image des maisons de vacances en location ou des gîtes ruraux, des espaces où il est possible de faire provisoirement son chez-soi chez les autres. L'important n'est pas la possession du bien, une maison de location peut faire l'affaire, mais le caractère provisoire et éphémère de cette quasi cohabitation sur le lieu de vacances. Il suffit que l'occupation devienne plus longue, marquant une forme d'appropriation du lieu, pour que des signes de tension apparaissent. Mme Gwénola se réjouit du départ de son fils qui avait fait de l'annexe de sa résidence secondaire sa résidence principale. En s'installant durablement, en colonisant progressivement le terrain avec son matériel de planche à voile, il avait fait de cette petite maison *son territoire*. En s'accaparant cette maisonnette, il en interdisait l'accès à sa sœur et aux amis de passage de Mme Gwénola qui ne pouvait plus les recevoir comme elle l'aurait souhaité. Ces résidences secondaires en plus s'inscrivent dans un système d'échange fait de dons et de contre-dons. Elles permettent de prêter et d'accueillir près de soi des membres de l'entourage ou des amis. Le prêt et le près signifient bien le caractère temporaire de la relation et l'existence d'une distance maintenue entre les acteurs. Lorsque le week-end ou les vacances s'achèvent, il faut dénouer les liens, revenir au quotidien marqué par plus de distance. La petite maison de Mme Gwénola est provisoirement retirée du circuit d'échange dans lequel elle s'insère. La circulation de cette maison permet de tisser du lien avec un réseau d'amis et de proches. C'est précisément pour cette raison qu'elle a

été construite. Sur l'île de Ré ou l'île de Bréhat, elle appréciait pouvoir séjourner dans l'annexe de la résidence secondaire d'amis parisiens. Cette petite maison de Dinard fait écho aux petites maisons de l'île de Ré ou de Bréhat ; elle dessine une carte, un circuit touristique sur lequel se déplace un groupe d'amis. Les archipels résidentiels sont ainsi connectés les uns aux autres dessinant ainsi un vaste réseau national voire international. Pour avoir accès durablement à ce circuit, il est nécessaire d'apporter sa pierre à l'édifice, d'enrichir le catalogue de l'offre résidentielle en proposant de nouvelles destinations. La localisation de la résidence est évidemment importante dans ce jeu. Dinard, l'île de Ré, l'île de Bréhat ont des atouts à faire valoir pour attirer enfants et amis. L'appartement parisien de M. Morgane joue ce même rôle. Prêté ou échangé, il voit circuler les amis et les membres de l'entourage de M. Morgane qui l'accueilleront à leur tour avec sa compagne. La « suite amicale », chambre d'amis avec salle de bains sous le toit de la résidence secondaire, constitue une version euphémisée de la résidence secondaire en plus. Elle n'offre pas la même souplesse d'utilisation.

L'usage de cette maison d'à côté peut être à l'origine d'une installation plus durable. Elle donne un avant-goût de ce que pourrait être une vie en résidence secondaire. Elle peut être à l'origine d'un essaimage résidentiel. L'entourage reçu ponctuellement dans une annexe de la résidence secondaire fait parfois l'acquisition d'une résidence secondaire en propre pour s'installer plus durablement. La trajectoire résidentielle de M. et Mme Louis est de ce point de vue particulièrement éclairante. M. Louis qui dispose d'une résidence à Borgo, à proximité de Bastia, fréquente ce village corse depuis plus de 40 ans. Il séjournait tous les étés dans ce village durant quelques semaines avec son épouse et ses enfants. Après un premier été en village-vacances recommandé par un ami, il dépose l'année suivante une caravane sur le terrain de camping de ce même village avant de louer à l'année un terrain pour une durée de 10 ans. Il installe ensuite un mobil-home sur ce terrain, avec terrasse et fosse septique, nous précise-t-il, pour mieux souligner le caractère permanent de l'installation. Quelques années plus tard, Il achète dans le même village une *villa de vacances* qu'il quitte à la retraite pour une *vraie maison* plus vaste et plus confortable. Pour accueillir ses enfants devenus adultes, il loue une maison de vacances à proximité de sa résidence secondaire. Son fils aîné fait l'acquisition d'une résidence secondaire à 18 kilomètres de Borgo ; sa sœur, sa belle-sœur s'installent en résidence secondaire à Borgo ; son second fils a souhaité acquérir une résidence à proximité mais la vente a échoué. Si M. et Mme Louis ont été pionniers, Borgo n'est plus simplement l'affaire du couple, c'est désormais une affaire de famille, et la séparation de M. et Mme Louis n'y changera rien. Après de nombreuses années de mariage, après la retraite, M. et Mme Louis font le choix de se séparer. Mme Louis conserve la maison de Saint-Malo et M. Louis celle de Corse. Mme Louis achète une

résidence secondaire à Borgo et M. Louis un appartement dans une commune limitrophe de Saint-Malo. Ils font désormais archipels résidentiels à part ! Ainsi, le feuilleton résidentiel corse ne s'achève pas avec la séparation du couple. M. et Mme Louis reconstruisent des systèmes résidentiels quasiment identiques, miroirs l'un de l'autre, témoignant de la force du lien qui les unit malgré la désunion. Le système résidentiel constitue le fossile ou la trace sédimentaire du couple passé ; Il demeure lisible dans l'espace matériel malgré la disparition du couple ; il fait tenir ensemble des êtres séparés. Les systèmes résidentiels des enfants, des frères et sœurs s'entremêlent. M. Louis nous reçoit ainsi dans la résidence secondaire malouine de sa fille où il attend la livraison de son appartement. Il n'est pas exclu qu'à l'avenir, il revende son appartement et s'y installe plus durablement durant l'hiver. Lorsque le territoire de la résidence secondaire fait partie de l'héritage de l'un des membres du couple, il est plus difficile de maintenir un système résidentiel parallèle. Lorsque M. Emma quitte son épouse, il se sépare aussi de Belle-île terre d'origine et *territoire* de sa femme. Belle-île est trop liée à son histoire à elle pour s'inscrire plus longtemps dans sa géographie à lui ; Il choisit cependant d'acheter une résidence secondaire à quelques kilomètres du domicile de ses beaux-parents, non loin de Rennes où il a été étudiant. La séparation conjugale ne défait pas tout à fait ce que la pratique résidentielle a permis de construire. Au contraire, la reconstitution d'un système résidentiel identique après la séparation semble participer au maintien de l'unité de soi. Le système résidentiel reconstruit constitue un garde-fou identitaire et permet d'instaurer une certaine permanence et de relativiser la rupture. Après son divorce, Mme Gwénola rachète les parts de son appartement parisien et de sa résidence secondaire. Ces lieux ne sont pas de simples résidences, ils participent pleinement à la définition de son identité. Sacrifier l'un ou l'autre, c'est sacrifier une part de soi, c'est ajouter à la douleur de la séparation vécue comme un drame, la souffrance d'une amputation résidentielle et identitaire. Le maintien du système résidentiel permet d'atténuer la rupture, mais ce faisant, il limite l'importance de l'autre dans la définition passée de soi. Le conjoint n'a été qu'un acteur du système résidentiel où se joue la pièce d'une vie. Avec son départ, le feuilleton résidentiel se poursuit sans lui, d'autres acteurs entrent en scène et parfois le remplacent.

Un système résidentiel permet parfois de rompre sans rupture. La séparation ne fait pas du passé table rase. Le couple se déchire au point de se rompre mais l'existence d'un système résidentiel par la diversité des résidences qu'il propose permet parfois d'imaginer de nouvelles configurations familiales. La résidence n'est pas toujours la forteresse solidement gardée dans laquelle le couple construit son intégrité face à d'autres couples. Elle n'est pas toujours le sanctuaire d'un moi conjugal défensif où chacun fait valoir ses droits de propriété pour en réguler l'accès. La frontière peut être plus perméable autorisant de nouvelles configurations familiales. Ainsi la séparation de

Mme Morgane ne signifie pas la fin d'une relation amicale avec son ex-conjoint. Son ex. possède une petite maison non loin de sa résidence principale qui lui est ouverte lorsqu'elle le souhaite. M. Morgane, son compagnon, met son appartement d'appoint à la disposition de cet ex. lorsqu'il est en visite à Paris. Ces logements d'appoint moins typés que la résidence principale qui renvoie au moi conjugal présent permettent de poursuivre une relation ou une co-habitation sur un mode mineur. La circulation des enfants entre ces polarités résidentielles permet de tisser la trame de relations familiales plus lâches ou plus souples. Le système résidentiel n'est pas à l'origine de cette configuration familiale, ce sont les acteurs, bien évidemment, qui inventent ces manières de vivre ensemble, mais il offre des ressources supplémentaires pour animer les relations avec son entourage. Dans cette configuration, si le couple occupe une position centrale, la relation conjugale semble moins exclusive, elle autorise des rapprochements plus nombreux avec l'entourage.

Conclusion

Pour conclure, revenons sur notre hypothèse initiale : le départ à la retraite constitue-t-il une période de rupture ou un moment décisif pour les doubles résidents rencontrés lors de cette recherche ? Si la retraite peut constituer une période de transition qui a pour conséquence un allongement des durées de résidence dans la maison de vacances, voire une modification de la hiérarchie des résidences, elle ne constitue pas véritablement une période de rupture. En effet, à l'approche de la retraite, on observe fréquemment une forme de désengagement professionnel progressif. Cette progressivité est accentuée par le fait que nombre des doubles résidents interviewés disposent d'une certaine autonomie professionnelle qui leur permet de moduler leur investissement professionnel. La retraite ne tombe pas comme un couperet au lendemain du 60^e anniversaire. Elle est au contraire très souvent un prolongement de la vie antérieure. Par ailleurs, il n'est pas rare de voir certaines personnes prolonger leur activité professionnelle à temps partiel ou de manière bénévole au-delà de l'échéance de la soixantaine ou des 40 annuités de travail obligatoires pour percevoir une retraite à taux plein. La résidence secondaire joue probablement le rôle d'amortisseur. Elle permet d'assouplir la transition entre une vie essentiellement marquée par le travail et une vie libérée du travail. Elle limite les effets de rupture. Mais la résidence secondaire ne peut jouer ce rôle que si elle s'inscrit dans une longue histoire. Acquisée autour de la quarantaine, elle fait partie de la biographie des jeunes retraités depuis plusieurs dizaines d'années. Elle constitue un point de repère dans l'histoire du couple et plus largement de la famille qui y conservent une part de ses souvenirs. Elle est associée à la période de l'enfance ou de la jeunesse ré-enchantée par la force du souvenir. Elle devient l'un des pivots autour duquel gravite la famille-entourage. Elle permet ainsi de construire de la continuité et de la permanence.

Par-delà leurs différences, ces archipels résidentiels sont construits à partir d'un même modèle. Les doubles résidents composent des archipels variés sur une même trame. La première polarité formée par la résidence principale est généralement située en milieu urbain dense ou dans l'aire urbaine d'une grande agglomération. Elle est le lieu de l'activité professionnelle autour duquel le couple a construit l'essentiel de ses réseaux de sociabilité. Elle constitue un espace refuge hivernal valorisé pour l'offre commerciale, culturelle, médicale proposée. Elle est le pôle féminin de l'archipel. La résidence secondaire est située en milieu urbain plus diffus. Elle est un lieu de loisirs essentiellement estival dont les qualités sont appréciées à l'aune des ressources naturelles offertes par son environnement. Elle constitue le pôle masculin du couple. La

résidence secondaire est largement choisie en fonction de sa capacité d'attraction. Elle doit séduire enfants et petits-enfants par la qualité de son environnement et offrir des conditions d'accessibilité (présence d'une gare TGV, d'un aéroport, d'un réseau autoroutier...) satisfaisantes pour faire face à la concurrence d'autres lieux de vacances potentiels. Il n'est pas exclu qu'il puisse exister une forme de concurrence entre grands-parents soucieux de capter l'attention des petits-enfants. La résidence secondaire enrichit ainsi le catalogue de l'offre familiale. Les liens familiaux et affectifs ne semblent pas suffire à structurer les relations au sein de la famille-entourage. La fidélité au sien ou au pays d'origine ne suffit pas à orienter durablement les pratiques estivales. À travers ces lignes nous ne dessinons pas l'image d'un acteur utilitariste et calculateur soucieux de maximiser ses gains. La qualité d'un lieu participe aussi à la possibilité offerte de produire du souvenir. C'est parce que ces résidences sont des lieux aimés pour le potentiel de bonheur qu'elles offrent qu'elles se révèlent être de formidables machines à construire du souvenir. C'est ce souvenir d'un bonheur partagé avec les siens qui constitue l'un des ciments de la famille-entourage.

Annexes

Liste et caractéristiques principales des ménages interviewés

Nom	Age (h/f)	Age parents vivants	Age enfants	Age petits enfants	Résidence littorale	Autre résidence
Mme Aude	72 mari décédé	98	47-45-43	21-19-19-18-17-16-15-13-11	Saint-Lunaire	Paris 14 ^{ème}
M. Mme Briac	63-61	96	31-30		Saint-Suliac	Louveciennes
M. Mme Claire	63-52	96-85	26-24-24		La Richardais	Louveciennes
M. Mme Delphine	68-67	86	37-35-32-25	10-8-7-7-6-4-4-3-2-1	Saint-Malo	Saint Salvador (19)
M. Mme Didier	65-67		45-45-43-31	23-20-16-13-12-11-9	Saint-Malo	Saint-Brieuc
M. Mme Emma	65-55	94	37-22-19	6-6	Pleurtuit	Paris 12 ^{ème}
Mme Evelyne	65 mari décédé	87-85	45-42-33	21-18	Saint-Lunaire	Aix-en-Provence
M. Mme Gwénola	60 mari séparé	98-90	36-34		Dinard appartement	Paris 6 ^{ème} appartement
M. Mme Kévin	65-52	83-82	26-24		Arzon	Asnières
M. Mme Lancelot	61-55	80	33-30-27-16	8-4-1	Sarzeau	Plancoët (22)
M. Mme Léon	67-64		42-41-40-32	25-20-15-14-1	Carnac	Locminé (56)
M. Louis	70 femme séparée		44-42-40-38	15-13-11-10-8-7-3-2	Saint-Jouan des Guérets	Borgo (Corse)
M. Mme Martine	72-66		44-40	19-17-16-11	Saint-Malo	Acigné (35)
M. Mme Morgane	57-61	84	31-30-29		La Trinité-sur-Mer	Paris 15 ^{ème}
M. Mme Maurice	64-63	87-87	32-31	2	Carnac	Vannes
M. Mourad	67				Quiberon	Paris 5 ^{ème}
Mme Pauline	86 mari décédé		62-54	40-38-37-28-27-25-10	Saint-Malo	Saint-Mihiel (54)
M. Mme Pétula	56-55	79-78-75-74	30-28	1	Saint-Malo	Bonneville (24)
M. Mme Paul	70-65	92	41-37	15-14-9-3-3-1	Carnac	Saint-Brieuc
M. Mme René	61-63				Saint-Lunaire	Rennes
Mme Rose	62 mari décédé	85	35-32-25		Belle-Île	Treillières (44)
M. Mme Roger	70-70	88	48-46	18-17-15-13	Larmor-Baden	Vannes
M. Mme Rolland	64-63	86	44-37-34-26	19-16-15-13-12-10	Sarzeau	Orvault (44)
M. Tanguy	63 femme séparée		35-30-25		Lancieux	Bures sur Yvette
M. Mme William	60-61		35-31	3-1	Saint-Lunaire	Paris 20 ^{ème}
M. Mme Wally	63-60	90-87-84	37-25	2-1	Sarzeau	Vannes

Caractéristiques principales des deux résidences

Nom	Age (h/f)	Distance entre les deux résidences	Résidence littorale	Autre résidence
Mme Aude	72 mari décédé	Lointaine : 450 km	Saint-Lunaire Maison 6 pièces 150 m ²	Paris 14 ^{ème} Appartement 4 pièces 90 m ²
M. Mme Briac	63-61	Lointaine : 450 km	Saint-Suliac Appartement 4 pièces 100 m ²	Louveciennes Maison 6 pièces 270 m ²
M. Mme Claire	63-52	Lointaine : 450 km	La Richardais Maison 5 pièces 180 m ²	Louveciennes Maison-bateau 5 pièces 220 m ²
M. Mme Delphine	68-67	Très lointaine : 600 km	Saint-Malo Maison 10 pièces 300 m ²	Saint Salvadour (19) Maison 10 pièces 250 m ²
M. Mme Didier	65-67	Proche : 40 km	Saint-Malo Appartement 2 pièces 60 m ²	Saint-Brieuc Maison 6 pièces 230 m ²
M.Mme Emma	65-55	Lointaine : 450 km	Pleurtuit Maison 4 pièces 130 m ²	Paris 12 ^{ème} Appartement 4 pièces 100 m ²
Mme Evelyne	65 mari décédé	Très lointaine : 900 km	Saint-Lunaire Maison 4 pièces 120 m ²	Aix-en-Provence Appartement 4 pièces 80 m ²
M. Mme Gwénola	60 mari séparé	Lointaine : 450 km	Dinard Maison 8 pièces 280 m ²	Paris 6 ^{ème} Appartement 5 pièces 140 m ²
M. Mme Kévin	65-52	Lointaine : 600 km	Arzon Maison 6 pièces 180 m ²	Asnières Appartement 6 pièces 140 m ²
M. Mme Lancelot	61-55	Moyenne : 100 km	Sarzeau Maison 6 pièces 170 m ²	Plancoët (22) Maison 7 pièces 300 m ²
M. Mme Léon	67-64	Proche : 40 km	Carnac Maison 2 pièces 80 m ²	Locminé (56) Maison 4 pièces 90 m ²
M. Louis	70 femme séparée	Très lointaine : 1 200 km	Saint-Jouan des Guérets Appartement 3 pièces 80 m ²	Borgo (Corse) Maison 5 pièces 100 m ²
M. Mme Martine	72-66	Proche : 50 km	Saint-Malo Appartement 3 pièces 60 m ²	Acigné (35) Maison 5 pièces 150 m ²
M. Mme Morgane	57-61	Lointaine : 600 km	La Trinité-sur-Mer Maison 5 pièces 200 m ²	Paris 15 ^{ème} Appartement 2 pièces 60 m ²
M. Mme Maurice	64-63	Proche : 40 km	Carnac Appartement 2 pièces 40 m ²	Vannes Appartement 5 pièces 150 m ²
M. Mourad	67	Lointaine : 600 km	Quiberon Appartement 2 pièces 50 m ²	Paris 5 ^{ème} Appartement 3 pièces 75 m ²
Mme Pauline	86 mari décédé	Très lointaine : 800 km	Saint-Malo Maison 7 pièces 150 m ²	Saint-Mihiel (54) Appartement 4 pièces 90 m ²

Nom	Age (h/f)	Distance entre les deux résidences	Résidence littorale	Autre résidence
M. Mme Pétula	56-55	Très lointaine : 700 km	Saint-Malo Maison 5 pièces 140 m ²	Bonneville (24) Maison 8 pièces 320 m ²
M. Mme Paul	70-65	Moyenne : 100 km	Carnac Maison 5 pièces 150 m ²	Saint-Brieuc Maison 5 pièces 150 m ²
M. Mme René	61-63	Proche : 40 km	Saint-Lunaire Appartement 2 pièces 50 m ²	Rennes Appartement 4 pièces 80 m ²
Mme Rose	62 mari décédé	Moyenne : 150 km	Belle-Île Maison 3 pièces 100 m ²	Treillières (44) Maison 6 pièces 120 m ²
M. Mme Roger	70-70	Proche : 30 km	Larmor-Baden Maison 6 pièces 220 m ²	Vannes Appartement 5 pièces 150 m ²
M. Mme Rolland	64-63	Moyenne : 150 km	Sarzeau Maison 4 pièces 100 m ²	Orvault (44) Maison 7 pièces 180 m ²
M. Tanguy	63 femme séparée	Lointaine : 450 km	Lancieux Maison 5 pièces 120 m ²	Bures sur Yvette Maison 5 pièces 160 m ²
M. Mme William	60-61	Lointaine : 450 km	Saint-Lunaire Appartement 2 pièces 60 m ²	Paris 20 ^{ème} Appartement 4 pièces 80 m ²
M. Mme Wally	63-60	Proche : 30 km	Sarzeau Maison 6 pièces 130 m ²	Vannes Appartement 4 pièces 85 m ²